



Territoires & Environnements

CONTRAT TERRITORIAL
IC ET COTIERS & GRAND TRIEUX

Bilan 2016

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Programmes co- financés par



Établissement public du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables



Sommaire

1. Bilan financier
2. Coordination générale
3. Volet agricole «lc» et ses annexes
4. Volet agricole «Grand Trieux» et ses annexes
5. Communication & Education à l'environnement «lc» et «Grand Trieux» et leurs annexes
6. Espaces publics «lc» et «Grand Trieux» et leurs annexes
7. Valorisation des productions agricoles «lc et Grand Trieux»
8. Milieux aquatiques «lc» et ses annexes
9. Milieux aquatiques «Grand Trieux» et ses annexes
10. Bocage «lc et Grand Trieux»
11. Qualité eau «lc et côtiers»
12. Qualité eau «Trieux», «Leff» & «ruisseaux côtiers»



Territoires & Environnements

CONTRAT TERRITORIAL
IC ET COTIERS & GRAND TRIEUX

ANIMATION GENERALE

Bilan 2016

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Programmes co- financés par



Établissement public du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables



Le volet coordination en 2016

Ces actions concernent l'animation générale au sens large (détail dans les tableaux individuels ci-dessous), le secrétariat/accueil/comptabilité, ainsi que la partie SIG (hors Breizh Bocage) :

- Animation générale du programme,
- Encadrement des agents affectés aux différentes thématiques,
- Élaboration des programmes d'actions,
- Rédaction des bilans annuels,
- Participation aux travaux des CLE des SAGE Argoat Trégor Goëlo et Baie de Saint Briec,
- Échanges en continu avec les animateurs de SAGE,
- Relations avec les EPCI adhérentes (notamment les conventions annuelles pour le co-financement des travaux « bocage », « cours d'eau » et « zones humides »)
- Relations avec la profession agricole
- Relation avec le milieu associatif,
- Réponses aux demandes individuelles émanant de la population locale,
- Réseaux professionnels (animateurs de bassins versants ou de SAGE),
- Passation des marchés publics,
- ...

L'animation générale a été réalisée principalement par Vincent TETU, avec l'appui d'Isabelle CADIOU, Guillaume JOUAN et Céline QUELO, qui ont également participé de par leur rôle d'animateurs de cellule technique.

L'exécutif et les commissions thématiques réinstallés en 2014, ont continué à fonctionner en 2016.

Réunions d'équipes

En 2016, le Groupe technique interne (GTI) a été réuni à 14 reprises, soit en moyenne toutes les 3 semaines et demi.

Ces échanges ont pour but de partager les informations entre tous les agents quel que soit son ou ses domaines d'intervention.

Ces rencontres durent de 30 minutes à 3 heures en fonction des sujets.

Elles sont animées par l'animateur général, Vincent TETU.

Changements dans le personnel

Salomé MAHOT, technicienne en charge du suivi de la qualité de l'eau et de l'accompagnement des communes dans le cadre de la charte communale est partie en congés maternité le 1^{er} décembre 2015. Son remplacement n'a été effectif qu'en janvier 2016. Elle a repris son activité fin août 2016. Elle a repris à 80 % d'un temps plein. Un agent a été recruté sur une partie de la période de congé maternité, Aurore CUILLERIER, afin d'assurer une poursuite des missions.

Céline QUELO est partie en congés maternité en avril. Elle est rentrée en septembre. Elle a repris à 80 % d'un temps plein.

Elle n'a pas été remplacée pendant son absence. Une partie des missions ont été assumées par Solène CARDUNER, conseillère agricole, et la prestation de la Chambre d'Agriculture a été ajustée à la hausse.

L'animatrice agricole de la Chambre d'Agriculture, Pauline COURTEY est partie en congés maternité en juillet 2016. Elle a repris en janvier 2017.

Accueil de stagiaires

Le SMEGA a accueilli un stagiaire pendant 3 mois en 2016, Clément LE BRETON. Il a travaillé, au sein du pôle « milieux aquatiques » sur les indices d'abondance.

Comités de Pilotage

COPIL « bassin versant du Camarel » (Grand Trieux)

En 2016, le SMEGA a mis en place un comité de pilotage spécifique sur le **bassin versant du Camarel**.

Cette masse d'eau, située sur la Presqu'île de Lézardrieux, fait l'objet d'une programmation spécifique. Elle fait partie des masses d'eau dégradées.

Cette masse d'eau a fait l'objet d'une analyse de l'état écologique en 2013 par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

C'est sur cette base que l'on peut dire que cette masse d'eau est en mauvais état et se « dégrade ». Les paramètres déclassant en 2013 sont à la fois biologiques (diatomées) et physico-chimique (phosphore notamment)

Le premier étant un paramètre biologique intégrateur de la qualité de l'eau et le second pouvant trouver son origine aussi bien dans les pollutions agricoles que domestiques (assainissement collectif et non collectif)

Il convient cependant d'être prudent quant à l'évolution de l'état de cette masse d'eau. En effet 2013 marquait un changement de la manière d'apprécier l'état écologique de cette masse d'eau. Les prochaines évaluations seront donc déterminantes pour apprécier plus finement l'évolution de son état. Il n'en demeure pas moins que les pressions agricoles et urbaines sur ce secteur du SAGE méritent la plus grande attention de tous les acteurs (élus, professionnels)

L'aval du Camarel se situe au niveau du LEDANO dans le Trieux, qui est souvent le siège de proliférations algales. De plus l'activité conchylicole importante sur cette partie du littoral (et plus globalement les usages du littoral : pêche, baignade,) justifie pleinement les efforts qui devront être entrepris à l'avenir sur la question de l'urbanisation (et l'assainissement qui va avec)

Les suivis effectués par ailleurs sur la bactériologie (E Coli) montrent que la part des rejets domestiques (l'assainissement collectif ou non collectif) est non négligeable ds ce secteur

Le COPIL a été réuni 2 fois en 2016 (23 juin – 26 participants et 25 octobre – 30 participants). Il regroupe des représentants de la profession agricole, des associations locales, des institutions, des deux communes concernées (Pleudaniel et Pleumeur Gautier) et de l'EPCI.

La participation élevée pour un petit territoire démontre l'utilité de la mise en place de ce type d'instance, au plus près du terrain.

Ces COPIL ont abordé plusieurs aspects : l'assainissement collectif et individuel, l'agriculture, les milieux aquatiques, le bocage, la qualité de l'eau (les CR ont été diffusés aux participants).

COPIL Grand Trieux

Le Comité de pilotage du SMEGA, regroupant les associations et les représentants de la profession agricole, ainsi que les partenaires institutionnels, a été réuni, à Trégonneau, le 15 décembre 2016 pour ce qui concerne le périmètre du **Grand Trieux**. Pour les bassins versants de l'lc et des côtiers associés, le COPIL a été repoussé à février 2017.

Le 15 décembre 2016, a été présenté au COPIL le bilan 2016 et le projet pour 2017 (31 participants). 8 associations et 5 structures agricoles étaient notamment représentées.

Liste des invités

Forum Citoyen Leff Armor - Eau et rivières de Bretagne - UFC Que Choisir – CLCV - Association Au-delà du Marec - Asso de protection des bassins versants du Trieux et du Froul - Côtes d'Armor Nature Environnement - Bretagne Vivante – ARPE – FAPEL22 - ARM22 (riverains) - ASMB (moulins de Bretagne) - Société d'horticulture de la Côte du Goëlo - AAPPMA Paimpol - AAPPMA Lanvollon - AAPPMA Chatelaudren - AAPPMA Guingamp - AAPPMA Pontrieux - Fédération de Pêche et protection des Milieux aquatiques - Comité départemental de Canoë-Kayak – BGM – Pisciculteurs - Fédération de Chasse - Association Cohérence - Chambre d'Agriculture – Cédapa – GAB22 - Coop de France Ouest – TRISKALIA – COOPERL - LE GOUËSSANT - Centre de Gestion CER - Contrôle Laitier – SYNTEC - Coopérative Agricole de Broons – Cogedis - Garun Paysanne – Aveltis - Fédération des CUMA Bretagne Ile Armor – UCPT - Goëlo Bois Energie - Agence de l'eau Loire-Bretagne – DDTM22 - Département des Côtes d'Armor - Région Bretagne – DREAL – ARS - SAGE ATG - ONEMA

Sur les bassins versants « lc et côtiers associés »

Pour la zone « lc et côtiers », plusieurs rencontres spécifiques ont eu lieu en 2016 avec les partenaires locaux (associatifs et profession agricole). Il s'est agi d'échanger sur le pré-bilan du Plan Algues vertes et sur la suite à y donner.

Le SMEGA avait souhaité organiser une série de points presse sur les progrès réalisés sur ce bassin versant afin de féliciter les exploitants qui les ont réalisés. Il s'agissait aussi de communiquer sur les engagements pris dans le cadre du Plan algues vertes, même si cette communication aurait dû être organisée au niveau de la Baie, de manière coordonnée.

6 points presse ont ainsi été organisés entre avril et juin 2016, à chaque fois sur un sujet spécifique.

Le SMEGA et le CPA (comité professionnel agricole) ont choisi par ailleurs de mettre en avant les actions engagées depuis 1996 sur le bassin versant de l'lc. A l'occasion de ces 20 ans, une soirée a été organisée à Binic le 25 novembre. Tous les exploitants agricoles avaient été conviés, ainsi que les élus locaux, les partenaires institutionnels et les associations locales.

Un rappel des grandes étapes du programme a été présenté. Une vidéo a été réalisée spécifiquement par la Chambre d'Agriculture, présentant 5 témoignages d'exploitants agricoles du bassin versant.

Une table ronde a permis aux différents acteurs (ancien animateur agricole de la Chambre d'agriculture, responsable du CPA, présidents de l'association de pêche et « de la source à la mer », maire de Binic) de rappeler les raisons de leur engagement dans ce projet collectif.

Une centaine de personnes était présente.

Échanges avec les partenaires institutionnels et financeurs du programme.

La réunion annuelle d'examen du pré-bilan 2016 et du projet 2017 s'est déroulée le 19 octobre 2016 (CRB, AELB, DDTM, SAGE ATG, CD22).

Concernant les bassins versants côtiers (Plouha-Pleubian), une première réunion spécifique s'était tenue le 12 janvier (Voir CR) afin de partager les éléments de diagnostics et les paramètres déclassant en matière de qualité d'eau.

Une seconde s'est tenue le 30 novembre sur les outils agricoles.

Échanges avec les adhérents

Les 13 EPCI adhérents ont été rencontrés le 29 novembre 2016 pour échanger sur les conventions travaux. Ces dernières permettent au SMEGA de financer la partie non subventionnée des travaux qu'il réalise sous sa maîtrise d'ouvrage (bocage, cours d'eau et zones humides).

Le bilan des conventions 2015/2016 a alors été transmis. Un point a été fait sur celles de 2016/2017, et le projet pour 2017/2018 a été discuté, avant que la version définitive ne fasse l'objet d'une délibération par l'adhérent au cours de l'année 2017.

En 2017, le SMEGA passera de 13 EPCI adhérents à 5 :

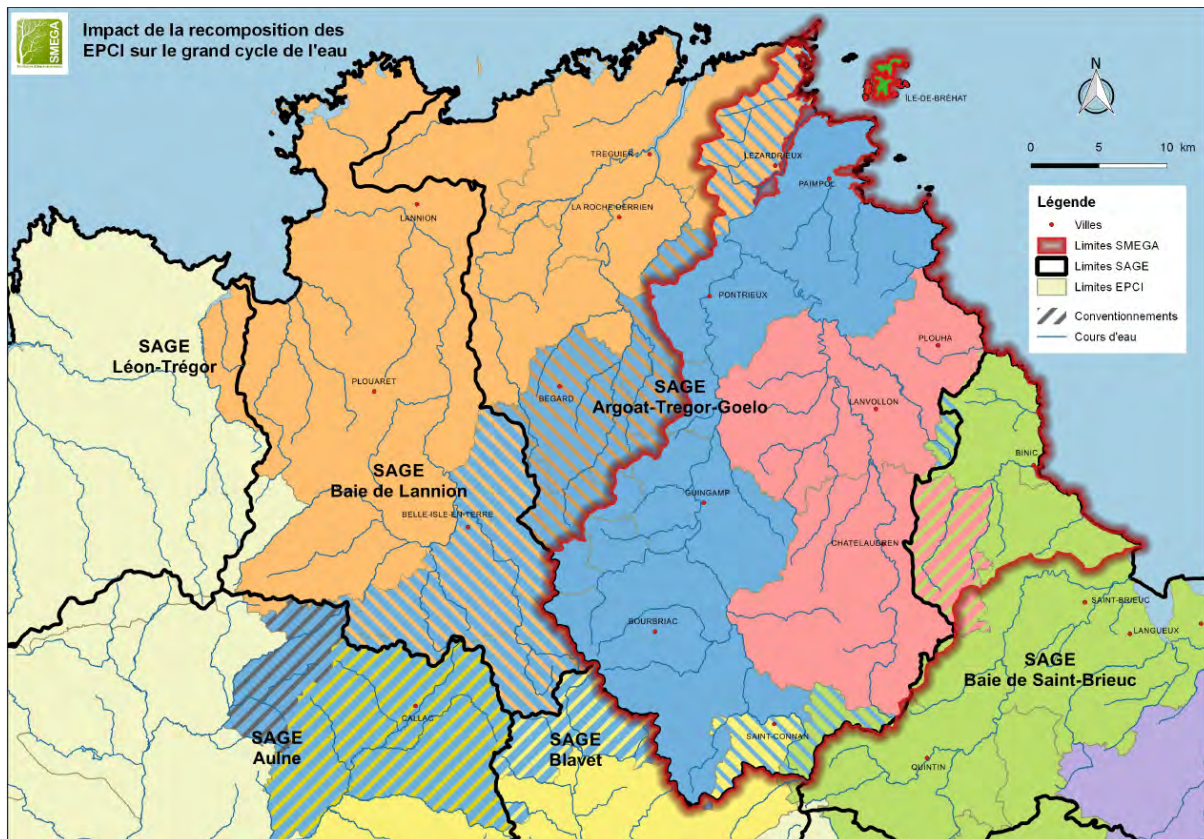
- Lannion Trégor Communauté (LTC),
- Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération (GP3A),

- Saint Briec Armor Agglomération (SB2A),
- Leff Armor Agglomération (LAC),
- Kreiz Breizh (CCKB).

Bréhat reste adhérent en individuel, mais il n'y a pas de programmation de travaux spécifique.

Pour 2017/2018, le montant estimé des travaux est de 485 000 € TTC. Dont 112 000 € de financements locaux.

Parmi eux, le projet « vallée de Cadolan » (sans la partie « mesures compensatoires), sur Guingamp et Ploumagoar, est évalué à plus de 300 000 € TTC.



Etude GEMAPI

Poursuite de l'étude GEMAPI à l'échelle des 3 SAGE (Baie de Lannion, Argoat Trégor Goëlo et Baie de Saint Briec). Les structures porteuses des 3 SAGE a assuré l'autofinancement en complément des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Le SMEGA étant à la fois sur le SAGE Baie de Saint Briec et le SAGE Argoat Trégor Goëlo, avec un de ses adhérents (Saint Briec Agglomération) porteur d'un contrat de BV, le SMJGB ayant le plus gros de ses adhérents également porteur de deux Contrats de Bv et porteur du SAGE Baie de Lannion, il était indispensable pour le SMEGA que le périmètre de travail soit les 3 SAGE.

Le bureau d'étude ESPELIA, avec SEBAN et associés pour l'aspect juridique, avait été retenu en 2015.

Le 2ème COPIL réunissant les EPCI, les communes concernées par un plan de prévention des inondations ou de submersion marine), les partenaires institutionnels, les 3 CLE, les 3 porteurs de SAGE et les deux SM (SMJGB et SMEGA), s'est réuni le 27 avril à Binic.

La 3ème et dernière phase de l'étude n'a pas été engagée. Les collectivités concernées ayant déjà pris des positions quant à l'exercice, à compter de 2018, des compétences liées au grand cycle de l'eau, et le Bureau d'étude ayant été peu convaincant dans ses capacités à mener ce projet.

Le SMEGA a réuni ses adhérents le 6 octobre afin de partager la situation et les questions auxquelles il faudra répondre d'ici la fin 2017, avant le transfert de la compétence GEMAPI aux EPCI.

Poursuite de la participation aux travaux de la CLE du SAGE ATG (Argoat Trégor Goëlo).

2016 a été l'année de la consultation des acteurs publics, puis de la préparation de l'enquête publique (janvier 2017).

Bilan Évaluation à l'échelle de la baie de Saint Briec.

Les financeurs ont demandé à ce qu'un bilan et une évaluation des contrats sur les bassins versants entre 2011 et 2015, des actions portées par les autres maîtres d'ouvrage dans le cadre de la Charte Algues Vertes (Chambre d'agriculture, CD22, Pays de Saint Briec) soient réalisés au premier semestre 2016.

Ce préalable a été fixé pour pouvoir engagé la réflexion sur la suite du Plan de Lutte contre les Algues Vertes.

Une première réunion s'est déroulée le 25 janvier 2016.

Un premier travail de «Bilan» a été réalisé par les structures Bv et SAGE en début d'année. Puis, la démarche s'est encaiminée.

Le volet « milieux aquatiques » sur les BV de l'lc et ru côtiers a été réalisé durant l'année 2016 par le SMEGA, comme prévu avec les financeurs de ces actions (CRB, CD22 et AELB). Il a servi à faire des propositions dans le cadre des actions 2017/2021.

Cependant, l'évaluation à l'échelle de la baie et sur toutes les thématiques, pourtant annoncée comme centrale et conditionnant la poursuite des financements de l'AELB, du CRB, du CD22 et de l'État, n'a pas eu lieu. Les conséquences de cette disparition ont été imperceptibles, en dehors de l'absence de débat.

Bases de données et Système d'Information Géographique (SIG)

Les techniciens affectés à cette action sont Simon Mevel, Julien Le Nagard, Sébastien Varoquier. 79 jours ont été affectés au Contrat sur l'lc et 82 jours au Contrat sur le Grand Trieux, soit 161 jours au total.

Le développement de l'outil de gestion des bases de données a été poursuivi en 2016. L'interface permet de gérer une partie de l'activité du SMEGA. Les actions « milieux aquatiques ont été entièrement intégrées. Les outils continuent d'évoluer cependant sur cette thématique. Le dispositif se poursuit pour les données bocage et agricoles.

Au total, ce sont 96 tables à administrer, 48 vues et 62 fonctions créées.

Répartition des jours

Le montant total des frais de fonctionnement (fiche n°1) est de 91 866,88 € en 2016 (103 252 € en 2015, 119 951.21 € en 2014).

Le nombre de jours travaillés est de 2 744 en 2016 (2 905 jours en 2015, 2 843.5 jours en 2014). Le détail est précisé ci après.

Les frais de fonctionnement affectés à chaque agent sont donc de 33,48 euros par jour travaillés (35,54 € en 2016, et 42,18 €/jour en 2014).

Ce montant est repris pour le calcul de chaque action du programme.

agent	nombre de jours travaillés	commentaires
CADIOU Isabelle	204,00	
GALAUP Mélanie	136,00	partie le 31 août 2016
GUEGAIN Caroline	204,00	
JOUAN Guillaume	204,00	
CUILLERIER Aurore	105,00	remplacement congé maternité de Salomé
LE NAGARD Julien	194,00	congé paternité
MAHOT Salomé	57,00	congé maternité jusqu'en août, à 80 % depuis
LE GUENIC Charlotte	204,00	
MEVEL Simon	204,00	
CARDUNER Solène	204,00	
QUELO Céline	120,00	congés maternité avril à août, à 80 % depuis
RONSHHEIM Karine	163,00	à 80%
TETU Vincent	204,00	
THERIN Emmanuel	204,00	
CLERMONT Jordane	133,00	à 65%
VAROQUIER Sébastien	204,00	
nombre de jours totaux travaillés	2 744,00	

Grand Trieux

Le montant de la coordination sur le Grand Trieux s'élève à 95 978,27 € euros, dont 83 858,81 € de masse salariale et 12 119,46 de de frais de fonctionnement.

Il y a eu, pour ce faire, 362 jours d'affectés, soit 1,81 ETP.

	salaire	fonc	Total en euros	total en jours	total en ETP
animation	49 087,57	6 093,21	55 180,78	182,00	0,91
secrétariat	19 079,87	3 280,96	22 360,83	98,00	0,49
cartographie - SIG	15 691,37	2 745,29	18 436,67	82,00	0,41
Total	83 858,81	12 119,46	95 978,27	362,00	1,81

agents	jours	thème
Vincent Tétu	110	animation
Isabelle Cadiou	42	animation
Céline Quélo	4	animation
Guillaume Jouan	26	animation
Karine Ronsheim	98	secrétariat
Simon Mevel	7	BDD SIG
Julien Le Nagard	7	BDD SIG
Sébastien Varoquier	68	BDD SIG
TOTAL	362	

Ic et côtiers associés

Le montant de la coordination sur l'Ic et côtiers s'élève à 73 607,51 euros, dont 63 762,11 € de masse salariale et 9 845,40 € de frais de fonctionnement.

	saire	fonctionnement	Total en euros	total en jours	
animation	40 422,69	4 954,92	45 377,61	148,00	0,72
secrétariat	12 655,01	2 176,15	14 831,16	65,00	0,32
cartographie - SIG	15 111,48	2 644,86	17 756,34	79,00	0,39
Total	68 189,19	9 775,92	77 965,11	292,00	1,42

agents	jours	thème
Vincent Têtu	94	animation
Isabelle Cadiou	28	animation
Céline Quélo	10	animation
Guillaume Jouan	16	animation
Karine Ronsheim	65	secrétariat
Simon Mevel	7	BDD SIG
Julien Le Nagard	6	BDD SIG
Sébastien Varoquier	66	BDD SIG
TOTAL	292	

Décomposition de l'activité par agents concernés par la coordination générale.

Vincent TETU	rappel 2014	Rappel 2015	2016	%	Ic	Grand Trieux
Comité et bureau du SMEGA : préparation, déroulement, délibération, CF membres de l'exécutif	20	19,3	18,5	9,07%	9,25	9,25
Documents budgétaires SMEGA	3	1,8	3	1,47%	1,5	1,5
Encadrement technique (réunions, échanges individuels...)	36	28,3	27	13,24%	11	16
GRH (recrutements, évaluations, évolutions réglementation...)	4	5,3	8,5	4,17%	3	5,5
programmes d'actions (préparation, échanges, bilans, dossiers de subventions...)	25	17,7	21	10,29%	12	9
Relations avec les collectivités (CDC, syndicats d'eau, communes)	9	10,8	7,5	3,68%	3	4,5
Relations avec les SAGE ATG	9	11,1	10	4,90%	0	10
Relations avec SAGE BSB	9	11,0	9,5	4,66%	9,5	0
Réseaux de techniciens / animateurs (locaux, départementaux, régionaux)	26	24,3	14	6,86%	6	8
Relation avec les institutionnels (Etat, Agence, CRB, CD22...)	9	12,2	6	2,94%	3	3
Relations avec la société civile (dont Collège consultatif, commissions géographiques, échanges individuels...)	6	5,4	8	3,92%	5	3
Gestion courriers, mails, appels téléphoniques	24	26,9	23	11,27%	8,25	14,75
Marchés fournitures / matériels (hors travaux et hors agricole)	5	1,5	3	1,47%	1,5	1,5
GEMAPI	0	12,6	20	9,80%	10	10
Formations		3,0	6	2,94%	3	3
divers (Appui au suivi de la qualité de l'eau, actions de communication...)	15	14,0	19	9,31%	8	11
Total	200	205	204	100,00%	94	110

Guillaume JOUAN	Rappel 2015	2016	%	lc	Grand Trieux
Commissions thématiques, Comités et bureaux du SMEGA : préparation, déroulement, délibération, CR, rencontres avec membres	11	6	14,3%	2	4
GRH (recrutements, évaluations, évolutions réglementation...)	2	2	4,8%	1	1
programmes d'actions (préparation, échanges, bilans...)			0,0%		
Relations avec les collectivités (CDC, syndicats d'eau, communes)	10	6	14,3%	2	4
SAGE ATG		2	4,8%		2
SAGE BSB	7	3	7,1%	3	
Relations avec la société civile (dont Collège consultatif, commissions géographiques, échanges individuels...)	9	4	9,5%	2	2
GEMAPI		4	9,5%	1,5	2,5
réseaux		4	9,5%	1,5	2,5
Fonctionnement service		5	11,9%	1	4
encadrement (hors Breizh bocage)		6	14,3%	2	4
Total	39	42	100,0%	16	26

Céline QUELO	Rappel 2015	2016	%	lc	Grand Trieux
Commissions thématiques, Comités et bureaux du SMEGA : préparation, déroulement, délibération, CR, rencontres avec membres	16	7	50,0%	5	2
Encadrement technique (réunions, échanges individuels...)			0,0%		
GRH (recrutements, évaluations...)	3		0,0%		
programmes d'actions (préparation, échanges, bilans...)	12		0,0%		
Relations avec les collectivités (CDC, syndicats d'eau, communes)			0,0%		
Relations avec les SAGE	7		0,0%		
Relation avec les institutionnels (Etat, Agence, CRB, CG...)			0,0%		
	16	3	21,4%	2	1
Fonctionnement service	4	4	28,6%	3	1
Total	58	14	100,0%	10	4

Kartine RONSHEIM	Rappel 2015	2016	%	lc	Grand Trieux
Commissions thématiques, Comités et bureaux du SMEGA : préparation, déroulement, délibération, CR, rencontres avec membres	20	15	9,1%	7	8
Comptabilité, budgets, marchés...	56	63	38,4%	31	32
GRH	45	43,5	26,5%	12	31,5
réunions de services	11,5	5	3,0%	2	3
Relation avec les institutionnels (Etat, Agence, CRB, CG...)	0	0	0,0%	0	0
Relations avec les collectivités (CDC, syndicats d'eau, communes)	3	0	0,0%	0	0
Gestion courriers, mails, appels téléphoniques	26	22	13,4%	8	14
formations	2,5	3,5	2,1%	1	2,5
divers		11	6,7%	4	7
	164	163	100,0%	65	98

Isabelle IMBERT-CADIOU	rappel 2014	jours 2015	2016	%	lc	Grand Trieux
Commissions thématiques, Comités et bureaux du SMEGA : préparation, déroulement, délibération, CR, rencontres avec membres	15	8,75	7	10,0%	3	4
Encadrement technique (réunions, échanges individuels...)	13,5	7,5	8	11,4%	3	5
GRH (recrutements, évaluations, évolutions réglementation...)	2,5	1,5	6	8,6%	2,5	3,5
programmes d'actions (préparation, échanges, bilans...)	3	2	7	10,0%	3,5	3,5
Relations avec les collectivités (CDC, syndicats d'eau, communes)	6,5	5	0,5	0,7%	0,5	
Relations avec les SAGE ATG	3,5	3,5	1	1,4%	1	
Relations avec SAGE BSB	3,5	5	1	1,4%		1
Relation avec les institutionnels (Etat, Agence, CRB, CG...)	6	2	3	4,3%	1,5	1,5
Relations avec la société civile (dont Collège consultatif, commissions géographiques, échanges individuels...)	14	8,75	2,5	3,6%	1	1,5
GEMAPI			4	5,7%	2	2
formations			10	14,3%	5	5
fonctionnement du service			20	28,6%	5	15
Total	67,5	44	70	100,0%	28	42



Territoires & Environnements

Actions en faveur du bocage : bilan 2016

Demande de solde Breizh Bocage II



Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Éléments généraux

Les fiches actions suivantes présentent, sous un format identique à la demande de subvention Breizh Bocage, les actions qui ont été menées en 2016.

Les titres des fiches actions font référence aux axes de travail décrits dans la stratégie territoriale bocagère élaborée en 2014 et 2015 et validée en comité syndical le 25 juin 2015.

Elles sont illustrées par des cartes qui localisent les actions sur le territoire et des graphiques présentant certains indicateurs. De même, la liste de l'ensemble des agriculteurs rencontrés en 2016, toutes actions confondues, est également fournie.

Des pièces en annexe illustrent les différentes actions qui ont été menées par des articles de presse, courriers, CR de réunions, notes diverses faisant le bilan spécifiques d'une action en particulier, ...

Un dossier administratif complète cette demande : CERFA, plannings, récapitulatif des salaires, ...

Mobilisation des techniciens sur le programme

Les actions sont mises en œuvre par :

- Guillaume Jouan (coordination, travaux, gestion bocage adulte, ...) : 162 jours
- Simon Mevel (zone prioritaire, travaux, gestion bocage adulte, ...) : 190 jours
- Julien Le Nagard (zone prioritaire, travaux, protection bocage, ...) : 181 jours

Soit un total de 533 jours.

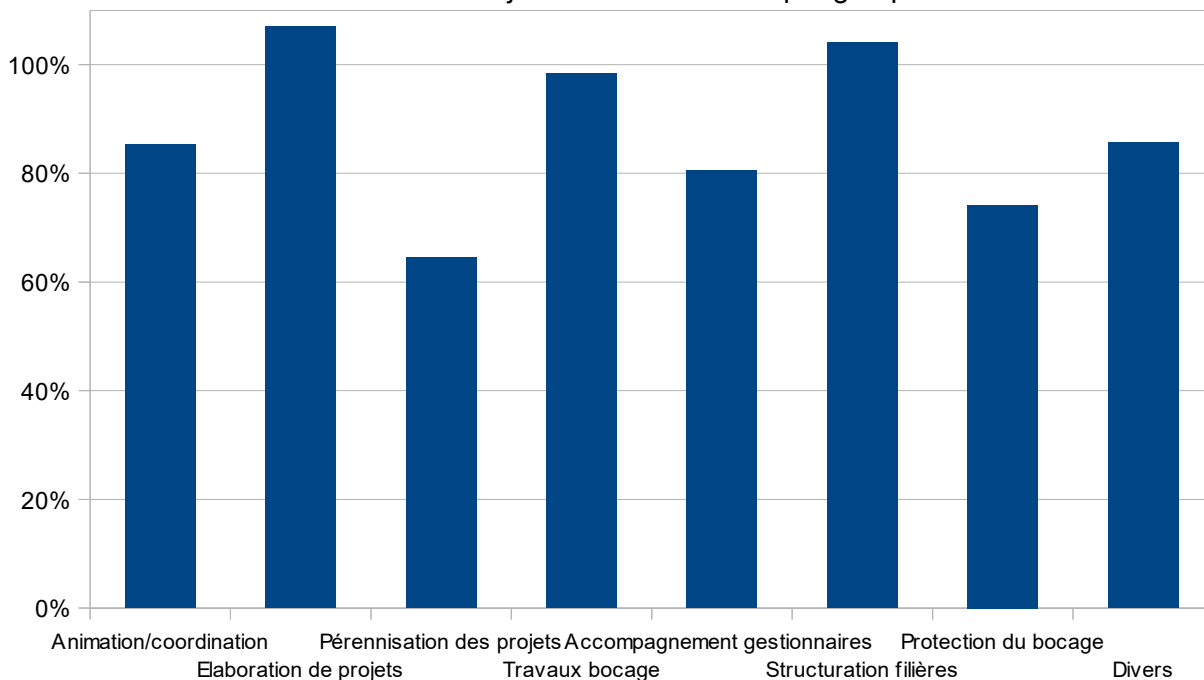
La demande de subvention portait sur 590 jours.

Différents paramètres expliquent cette différence : journée de formations, contrôle ASP, hausse de la coordination du fait de la Loi GEMAPI, journées « réseaux » non comptabilisées, ...

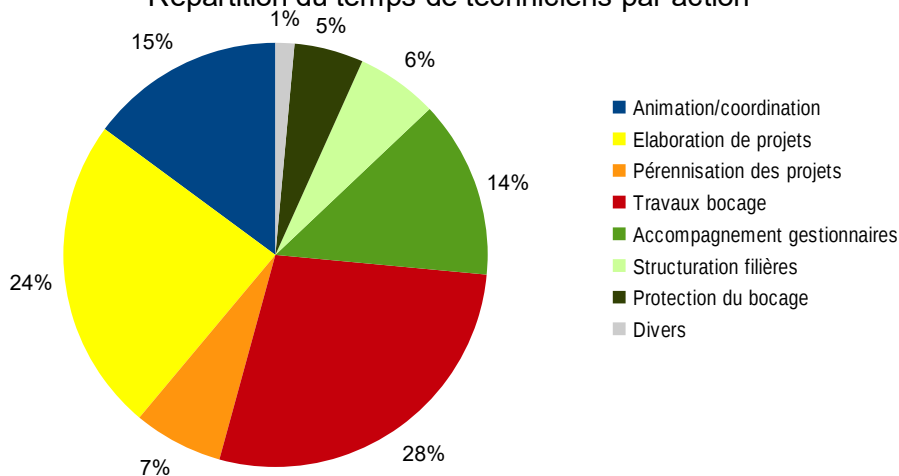
Les actions liées à l'amélioration du maillage bocager (élaboration de projets, mise en œuvre et pérennisation des projets) représentent encore 59 % du temps d'animation des techniciens.

Les actions liées à l'amélioration de la gestion du bocage (accompagnement gestionnaires et structuration filières) représentent 20 % du temps d'animation des techniciens.

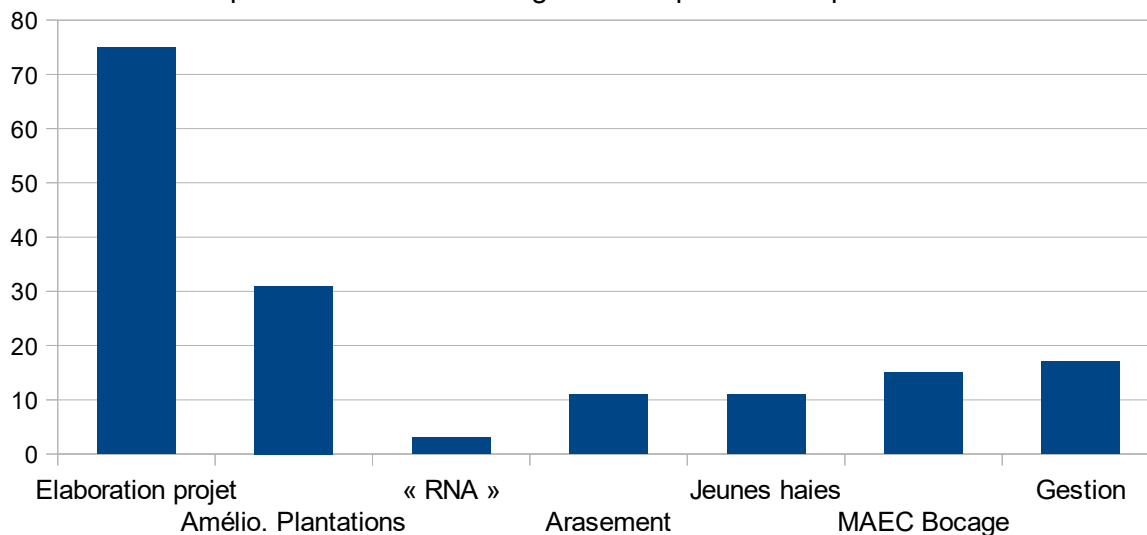
Taux de réalisation des journées d'animation par groupe d'actions



Répartition du temps de techniciens par action



Répartition des contacts agriculteurs par thématique abordée



Pièces en annexes

- Liste des contacts 2016

- Compte rendu de réunions
 - Commission bocage 06/12/2016
 - Rencontre FRCUMA 21/06/2016
 - Commission bocage 02/12/2016

- Notes techniques
 - « Bilan de chantier Ploumagoar en mars 2016 »
 - « Bilan de chantier Pommerit Le Vicomte en mars 2016 »
 - « Fiche régénération naturelle assistée »
 - « Cartographie du projet de chaufferie collective - Lannebert »
 - « tableau d'enregistrement des infos PGB »
 - « dossier de candidature à l'habilitation BCAE7 »

- Revue de presse

- Outils de communication :
 - panneaux réalisés pour la semaine du développement durable

Constats	<p>Le SMEGA dispose de trois techniciens dédiés aux actions bocage (>2,75 ETP) à coordonner.</p> <p>Les actions du SMEGA sont multiples et il est nécessaire d'assurer une transversalité entre elles. Des outils existent déjà qui regroupent les différentes compétences du SMEGA : charte communale, diagnostic individuel agricole, ...</p> <p>Le fonctionnement du SMEGA (appel à financement local à chaque campagne de travaux) implique des processus de validation des budgets « travaux » et nécessite une animation territoriale importante auprès des élus des EPCI.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en cohérence les actions au sein de la structure - Mettre en cohérence les actions avec les documents planificateurs - Faciliter l'implication des élus locaux - Partager avec les différents partenaires - Valoriser les actions, sensibiliser au bocage...
Cibles	<p>Collectivités Partenaires institutionnels Agriculteurs Grand public</p>
Stratégie bocage	Page 23
Méthodologie	<p>Coordination du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de la commission bocage - Participation aux bureaux exécutifs, comités syndicaux, ... du SMEGA - Réunions avec les partenaires financiers (Breizh Bocage et Contrat de BV) - Contacts avec les référents techniques des communautés de communes - Réunions de travail interne SMEGA - Rédaction des programmes d'actions, demande de financements, bilan d'actions, ... - Relations avec les SAGE - Suivi financier - Cartographie et gestion de bases de données <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'articles : « Lettre agricole du SMEGA », « Flash info du SMEGA », site Internet smega.fr, presse locale, ... - Animations auprès des scolaires - Participation à des événements
Contenu programmé	<p>Les actions de coordination ne sont pas programmées au sens strict du terme. Elles varient notamment en fonction des demandes locales. Programmes et bilans d'actions font l'objet de plusieurs rédactions pour répondre aux attentes particulières des différents financeurs ou partenaires (BB, contrats de BV, EPCI, communes, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAGE Baie de Saint Briec : participation au bilan et à la réflexion sur la charte territoriale 2017/2021. - SAGE Argoat Trégor Goëlo : participation à la rédaction des documents (PAGD, ...) - Participation à l'élaboration du PBE - Bases de données : mise en lien des différentes bases de données (cartographie, « client », facturation, ...) - Cartographie : intégration des mises à jour, remontée des couches (GéoBretagne, SAGEs)
Contenu réalisé	<p>Animation du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - organes de décisions : commission bocage (06/12/2016), bureau exécutif, comité syndical (08/03/2016). - organes de consultation : réunions financeurs sur les programmes 19/10/2016, réunions

	<p>« adhérents » sur les budgets travaux (22/01/2016 et 29/11/2016), COPIL annuel (15/12/2016).</p> <ul style="list-style-type: none"> - transversalité des actions en interne : réunion 1 à 2 fois par mois avec toute l'équipe et réunions thématiques regroupant plusieurs corps de métiers (échanges sur les dossiers MAEC, les bases de données partagées, l'avancement des actions agricoles, ...). <p>Gestion administrative du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédaction des programmes et bilans (bilan d'activités 2015 à destination des financeurs, bilan travaux 2015/2016 à destination des adhérents qui assurent la part d'autofinancement, . - rédaction des demandes de financement (travaux 2016/2017, animation 2017) et de solde (travaux 2015/2016 et bilan animation 2016). - suivi financier (échanges avec les communautés de communes sur les budgets travaux, enregistrement des données financières des travaux réalisés, ...). <p>Gestion des bases de données et SIG</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour selon les évolutions demandées par le pôle métier bocage. - création de tables attributaires pour les données issues des relevés terrain type « plan de gestion du bocage ». - travail à la nouvelle structuration des données avec liens entre chaque table attributaire. <p>Cohérence territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation au comité de suivi « bocage et biodiversité » (organisation Lannion Trégor Communauté). - relations SAGE(s), SCOT(s), ... : <ul style="list-style-type: none"> - SAGE ATG : travail sur critères évaluation, restitution étude « tête de bv », remarques pour l'enquête publique, - SAGE BSB : participation à l'évaluation du PLAV, - SCOT de Guingamp : réunion sur la conception des trames vertes et bleues - participation à l'élaboration du PBE <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - site internet www.smega.fr (2 500 visites/mois) : 12 articles. - lettre agricole du SMEGA, adressée à plus de 1 700 exploitations trois fois par an : 3 articles. - lettre d'actualités « l'écho du SMEGA » (4 par an) à destination de l'ensemble des élus du territoire : 2 articles. - presse locale : plus d'une vingtaine d'articles sont parus dans le Télégramme, Ouest France, L'Écho de l'Armor et de l'Argoat. - Événement SMEGA : « 20 ans d'actions sur l'lc » (soirée du 25/11/2016). - Autre événement : journée CEDAPA (09/02/2016). - Animation scolaire : <ul style="list-style-type: none"> Classe de CE/CM de Pleudaniel (26/02/2016) Classe de CM1-CM2 et CM2 de Plouha (24/03/2016)
Jours en 2016	93,5 jours estimés / 79,5 jours réalisés
Partenaires	Département 22, DDTM, AELB, CRB, EPCI, SAGEs,

ÉLABORATION DE PROJETS CONCERTÉS D'AMÉLIORATION DU MAILLAGE BOCAGER

Constats	<p>Les conclusions des diagnostics bocagers ont montré la nécessité de mettre en œuvre des travaux de construction de nouveaux éléments bocagers et de travailler au rajeunissement des haies adultes.</p> <p>Une campagne pluriannuelle a déjà été engagée en 2015 sur les communes prioritaires identifiées dans la stratégie territoriale.</p>
Cibles	<p>Agriculteurs</p> <p>Particuliers ou collectivités propriétaires de terrains agricoles</p>
Objectifs	<p>Poursuivre la réhabilitation du bocage engagée en 2001 dans le cadre d'opération collective</p> <p>Assurer la continuité d'autres actions SMEGA pouvant engendrer des projets</p>
Stratégie bocage	<p>Pages 24 et 25</p>
Localisation	<p>Ensemble du territoire avec priorisation des moyens d'animation</p>
Méthodologie	<p>Élaboration de projets bocagers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Priorisation géographique des moyens d'animation sur deux campagnes pluriannuelles de contacts avec les agriculteurs - Animation locale : sensibilisation des élus, rencontre des principaux prescripteurs, points d'avancement avec élus référents, communication, ... - Amélioration de la connaissance du bocage local - Phase de rencontres individuelles - Rendu du projet bocager individuel (carte « milieux » de l'exploitation) <p>NB : les projets peuvent également être élaborés hors zones prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à des diagnostics d'exploitation faits par les techniciens agricoles sur zones d'animation « secondaires » - Dans le cadre de l'application de plan de gestion du bocage - Suite à une demande de réorganisation du parcellaire - ... <p>Travail sur la régénération naturelle assistée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de zones « test »
Contenu programmé	<p>Élaboration de projets bocagers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des contacts à Pleudaniel et Pleumeur Gautier : 50 agriculteurs à contacter - Poursuite des contacts à Plouha : 19 agriculteurs à contacter - Rencontre des élus des communes de Lézardrieux, Lanmodez et Pleubian (programme 2017) - Mise en forme et rendu de la mise à jour des données du bocage communal - Échanges avec structures porteuses voisines sur les projets « partagés » <p>Travail sur la régénération naturelle assistée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement avec le Léguer qui mène une action similaire - Contacts des propriétaires des zones « test » identifiées en 2015 - Rédaction du protocole (état « 0 », travaux, suivi, ...) - Réalisation du descriptif de l'état actuel - Préparation des travaux 2016 ou 2017
Contenu réalisé	<p>Secteurs prioritaires</p> <p>Animation territoriale de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - rencontres avec les élus des communes concernées (Plouha 01/04/2016, Pleumeur Gautier 06/04/2016 et 26/04/2016). - participation au projet « Camarel » : opération transversale (milieux aquatiques, agricole

et bocage) sur un ruisseau côtier entre Pleudaniel et Pleumeur Gautier, masse d'eau déclassée (DCE); élaboration pluridisciplinaire, rencontre de tous les acteurs et présentation des actions proposées

- rencontres des responsables d'Antennes techniques départementales pour échanger sur les projets en bord de routes départementales
- échanges avec Saint Briec Agglomération sur projets partagés

Secteurs prioritaires secondaires

(prioritaires pour réaliser des travaux élaborés dans le cadre d'animations autres que bocage)

Programme « baie de Paimpol » - volet agricole

- BV du « Traou » : échanges avec la technicienne agricole (travaux réalisés, réunion bilan, production de cartes)
- sous BV du « Stang Nevez » (affluent du Quinic) : travail de bibliographie ; opération transversale débutée en décembre 2016

Plan de lutte contre les algues vertes « baie de Saint Briec »

- pas de coordination « travaux » liée au bocage

Bilan des rencontres individuelles

Les graphiques ci-après présentent les éléments chiffrés des rencontres « élaboration de travaux » sur les communes prioritaires 2015/2018 ainsi que la répartition des travaux selon le zonage des priorités données dans la stratégie.

On peut constater que les projets émanant de réflexions individuelles, en dehors des campagnes de contacts sur zones prioritaires, représentent 48 % des longueurs de travaux. Cette tendance confirme les observations et projections faites lors de l'élaboration de la stratégie territoriale bocagère (vers une individualisation de l'action). Leur élaboration représente moins de 20 % du temps passé à élaborer des projets.

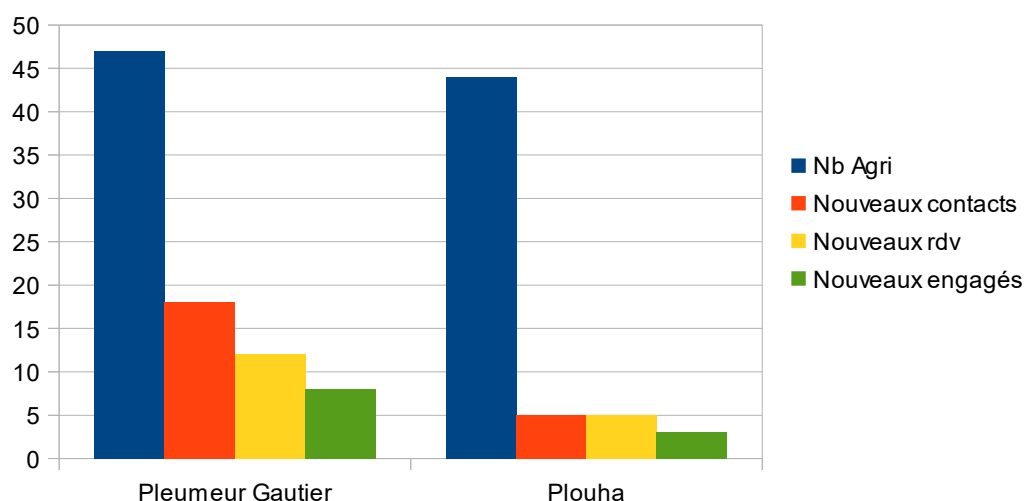
Régénération naturelle assistée

- Travail de bibliographie
- Recherche de linéaires tests (SIG / terrain)
- Contacts d'exploitants
- Travaux sur linéaires choisis : descriptif, recherche de régénération, protection des linéaires, travaux à réaliser (pose de protections à gibier, dégagement des plants...).

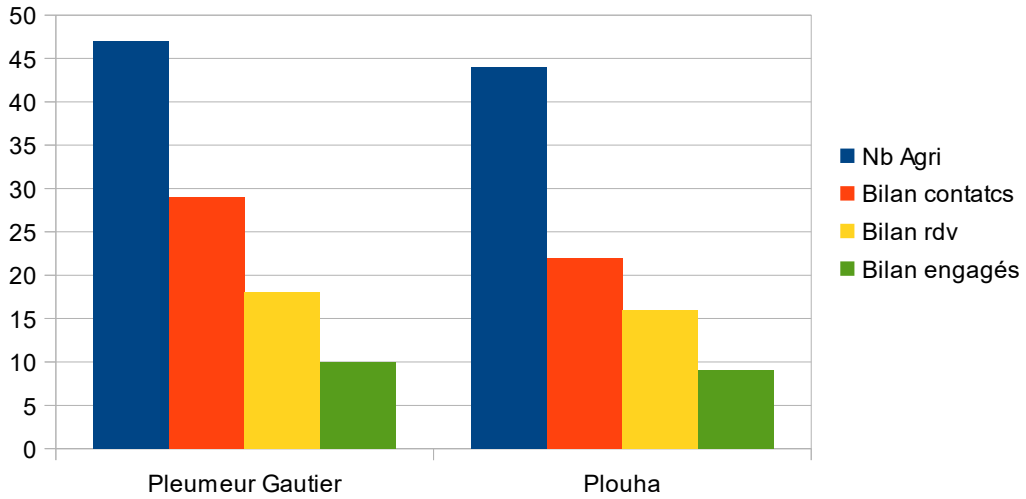
Une note technique détaille l'action débutée en 2015.

Jours en 2016	120 jours estimés / 128,5 jours réalisés
Partenaires	Élus locaux, prescripteurs agricoles, entreprises spécialisées, collectivités, agriculteurs

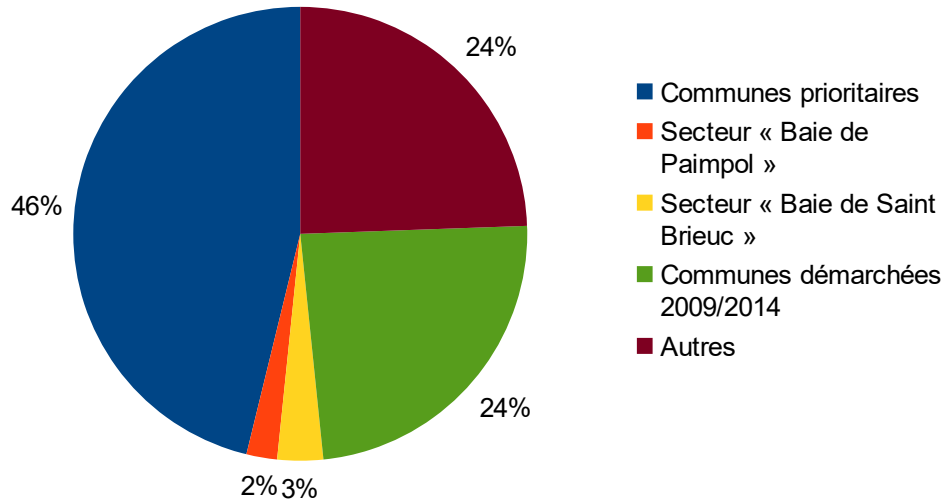
Bilan des contacts 2016 sur communes prioritaires d'animation



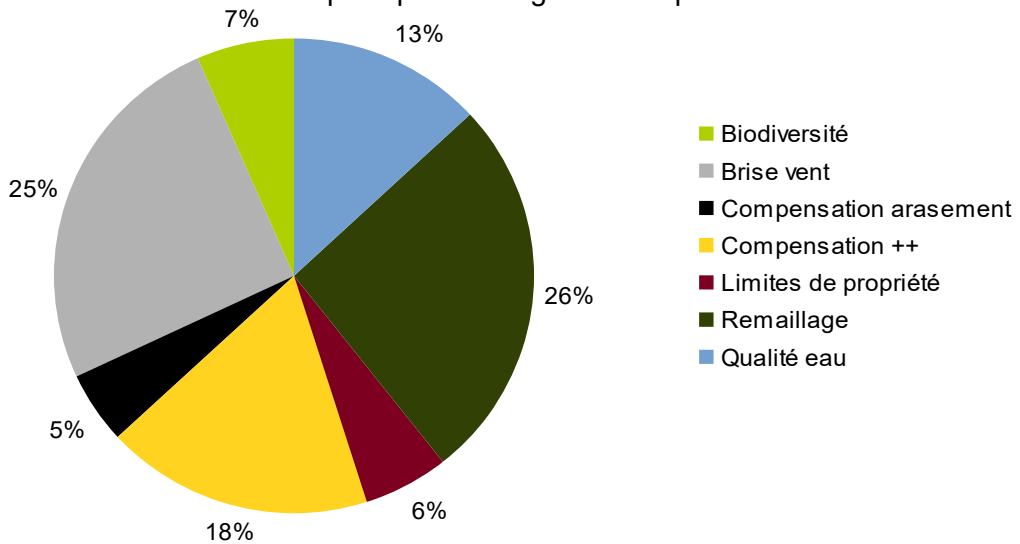
Bilan cumulé des contacts 2015 et 2016 sur communes prioritaires d'animation

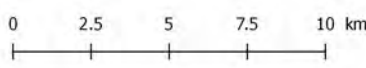
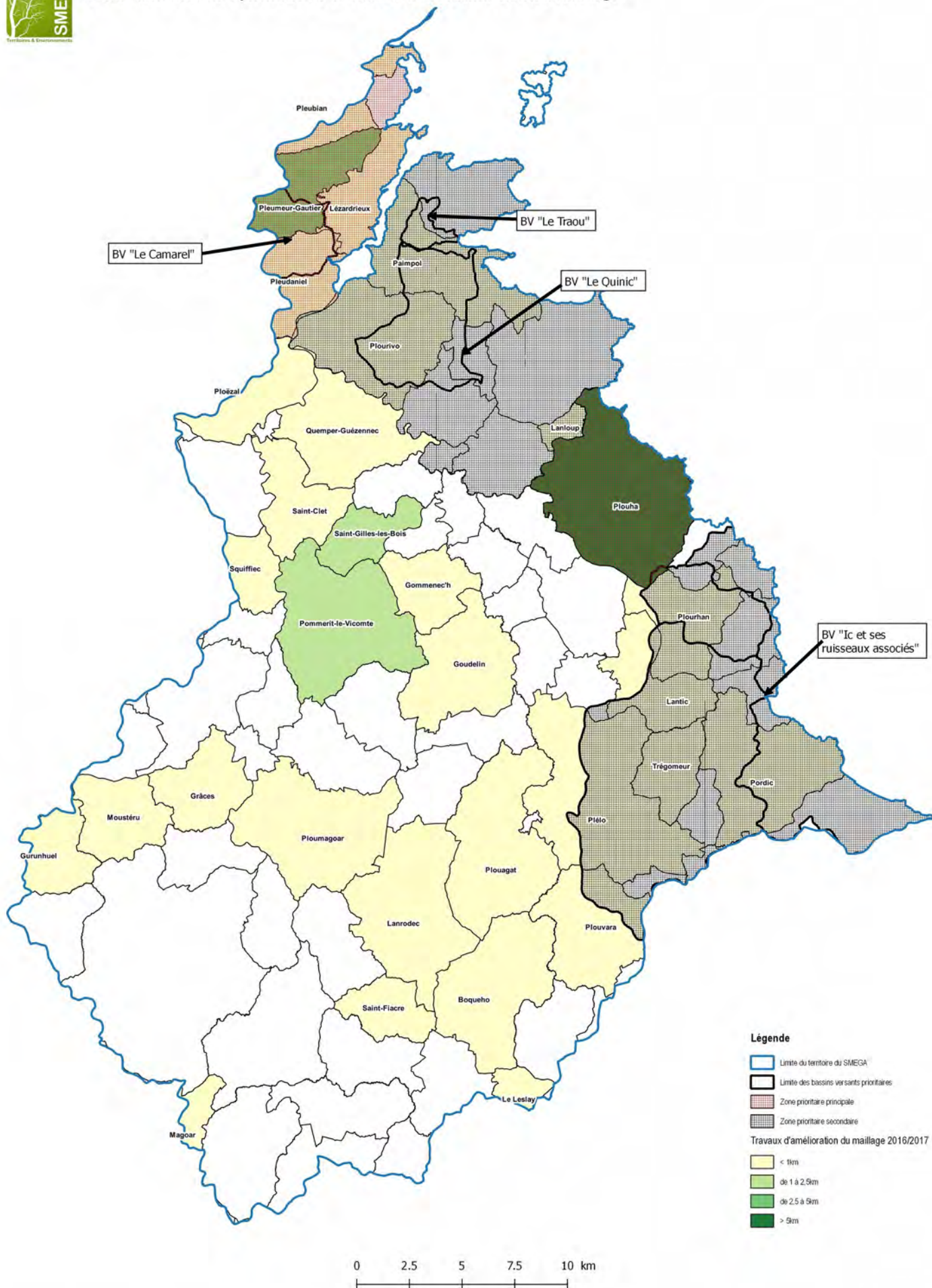


Répartition des quantités de travaux par secteurs géographiques



Motivation principale des agriculteurs par haies reconstituées







PÉRENNISATION DES PROJETS CONCERTÉS D'AMÉLIORATION DU MAILLAGE BOCAGER

Constats	L'étude des 300km réhabilités depuis 2001 par le SMEGA a fait émerger des besoins d'interventions pour assurer leur pérennité, aujourd'hui menacée par des taux de survie des plants insuffisants dans un cas, et des développements importants des haies sans appropriation par l'agriculteur pouvant engendrer des interventions mécaniques, dans l'autre cas.
Cibles	Agriculteurs Particuliers ou collectivités propriétaires de terrains agricoles
Objectifs	Travailler à la pérennité des travaux déjà réalisés
Stratégie bocage	Pages 25, 26 et 27
Localisation	Ensemble du territoire
Méthodologie	<p>Action « épareuse »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts, courriers, cartes de localisation, ... <p>Haie à mauvais taux de reprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi terrain, phase de rencontres individuelles <p>Accompagnement des gestionnaires de jeunes haies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Priorisation des agriculteurs à contacter - Rencontres individuelles - Utilisation de la MAEC - Formations en groupe - Démonstrations - Aide à la mise en œuvre de travaux
Contenu programmé	<p>Action « épareuse »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi du courrier annuel de localisation des jeunes haies en bord de routes (environ 60 communes) - Bilan des haies abîmées au cours de la campagne 2016 - Rencontres des communes (agents et élus) concernées <p>Haie à mauvais taux de reprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les agriculteurs bénéficiant de travaux de replantation sur des haies à mauvais taux de reprise - Bilan été 2016 pour envisager les travaux 2016/2017 <p>Accompagnement des gestionnaires de jeunes haies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courrier à l'ensemble des agriculteurs ayant plantés des jeunes haies - Poursuite des rencontres avec les agriculteurs ciblés en 2015 - Réunion avec les agriculteurs de Trégomeur suite à leur demande - Réalisation d'un Plan de gestion simplifié pour les jeunes haies propriétés de la commune d'Étables sur Mer - Contacts entreprises, mutualisation des interventions, ... - Recherche de valorisations pour les chantiers de recépage - Ciblage des agriculteurs à contacter pour la campagne 2016/2017
Contenu réalisé	<p>Action « épareuse »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi du courrier annuel de localisation des jeunes haies en bord de routes (environ 60 communes, 2 syndicats de voiries et 3 ATD du Département). - Matérialisation des haies sensibles : mise en place de 300 piquets aux extrémités des

	<p>haies.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts individualisés avec les services et/ou élus des communes où ont été observés des cas de destruction : Plourhan, Plouézec. <p>Pas de nouveau cas de destruction de jeunes haies lors du broyage des accotements au printemps 2016.</p> <p>Haie à mauvais taux de reprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les agriculteurs bénéficiant de travaux de replantation sur des haies à mauvais taux de reprise (voir détail dans le tableau des contacts 2016). - Courrier d'information aux exploitants concernés par les travaux de remplacement de plants. - Autres actions : dégagement de plants en reprise, pose de protections à gibier, regarnis de linéaires. <p>Accompagnement des gestionnaires de jeunes haies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des rencontres individuelles avec les agriculteurs (voir détail dans le tableau des contacts 2016). - Réunion avec la municipalité et des agriculteurs de Plérin suite à leur demande : donner une suite aux plantations (6km) faites sous maîtrise d'ouvrage de la commune (2006 à 2008). La démarche va générer des travaux en 2016/2017 (recépage) puis en 2017/2018 (taille de formation et recépage). - Journée de vulgarisation des pratiques d'entretien des jeunes haies : organisée à l'initiative de la Chambre d'Agriculture (CPA de l'lc). Malheureusement, la demi journée n'a mobilisée que 2 agriculteurs. - Réalisation d'un Plan de gestion simplifié pour les jeunes haies propriétés de la commune d'Étables sur Mer et suivi de chantier pour environ 2km de jeunes haies. L'opération a également été utilisée pour communiquer à destination des agriculteurs ayant bénéficié de plantation lors de l'aménagement foncier de la commune, générant un seul contact. - Recherche de valorisations pour les chantiers de recépage : communes de Plérin et Pordic. Un accord est trouvé pour Plérin, en cours de discussion avec Pordic.
Jours en 2016	56,5 jours estimés / 36,5 jours réalisés
Partenaires	Entreprises spécialisées, collectivités

MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CONCERTÉS D'AMÉLIORATION DU MAILLAGE BOCAGER

Cibles	Agriculteurs Particuliers ou collectivités propriétaires de terrains agricoles
Objectifs	Réaliser les travaux demandés par les bénéficiaires
Stratégie bocage	Page 25
Méthodologie	Organisation et suivi de chantiers
Contenu programmé	<ul style="list-style-type: none"> - Marché annuel : consultation, réception de travaux, facturation ... - Préparation préalable des chantiers : marquage d'emprise, planning, cartes, nombre de plants à planter, ... - Suivi de chantiers : présence sur site, mesures, vérification de la bonne réalisation, ... - Suivi de la réussite des aménagements : plantations, talus après épisode pluvieux, ... - Travaux sylvicoles : contacts entreprises, mutualisation des interventions, vérification de la bonne réalisation des travaux, ... - Détail des travaux attendus pour 2016/2017 : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux nouveaux : 15 km - Entretiens de haies < 4 ans : 30 km - Replantations de haies à faibles taux de survie : 5 000 plants pour 15 km - Entretiens des haies après 4 ans, suite à replantations : 20 km - Travaux sylvicoles : 10 km <p>NB : les jours envisagés en 2016 concernent des travaux 2015/2016 et 2016/2017</p>
Contenu réalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Détail des travaux : <ul style="list-style-type: none"> - Fin des travaux de talutage 2015/2016 : 3 900m - Replantations de haies à faibles taux de survie 2015/2016 : 5 000 plants - Plantation 2015/2016 : 10 km - Travaux sylvicoles : environ 3,5 km suivis - Entretiens 2016 de haies < 4 ans : 33 km (+ 13km 2nd passage) - Entretiens des haies après 4 ans, suite à replantations : 20 km - Début des travaux de talutage 2016/2017 : 5,5 km - Début des replantations des haies faibles taux de survie 2016/2017 : 3 200 plants
Jours en 2016	151 jours estimés / 148,5 jours réalisés
Partenaires	Entreprises spécialisées

Depuis 2001, plus de 500 agriculteurs ont créé ou restauré des haies et/ou talus sur leur parcellaire avec le SMEGA.

L'ensemble des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SMEGA atteint 332 km :

- 19 % de haies à plat,
- 46 % de haies sur talus ou billons neufs,
- 13 % de haies sur talus anciens,
- 21 % de talus neufs enherbés.

ACCOMPAGNEMENT DES GESTIONNAIRES DU BOCAGE

Constats	<p>Le bocage souffre d'une dégradation lente due aux pratiques d'entretien (mécanisation blessante, uniformité des pratiques, vieillissement des cépées, ...) et à la gestion de son renouvellement (absence de plantation après prélèvement d'un haut jet, destruction systématique de la régénération naturelle).</p> <p>Les pratiques d'entretien et de gestion durable du bocage sont souvent perdues.</p>
Cibles	<p>Agriculteurs Collectivités</p>
Objectifs	Favoriser la réappropriation de techniques d'entretien raisonnée et de gestion durable du bocage
Stratégie bocage	Pages 26 et 27
Localisation	Ensemble du territoire
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Différents niveaux d'accompagnement - Organisation de formations de groupes - Organisation de démonstrations - Développement d'outils de gestion (plan de gestion) - Contacts individuels - Assistance à l'organisation de chantiers « durables » - Élaboration de supports de communication - Animation/montage de dossiers/suivi des signataires de MAEC
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'accompagnement de l'organisation des chantiers communaux : Ploumagoar - Réalisation de chantiers « test » avec des communes réfléchissant à l'adoption de nouvelles pratiques d'entretien : Pommerit Le Vicomte et Le Faouët - Réalisation de plan de gestion du bocage en bord de voirie : 1 à 2 commune(s) - Réalisation de plan de gestion du bocage de l'exploitation : 5 agriculteurs, particulièrement ceux fournissant la SCIC Bocagenèse, notamment en vue de l'alimentation de la chaudière de Saint Briec - Formation des élus et agents communaux aux bonnes pratiques de gestion des bords de voiries (cadre charte communale de gestion durable de l'eau) : 1 formation - Journée de démonstrations de matériels et techniques d'entretien du bocage agricole - Rencontres au champ - Animation autour du dispositif MAEC - Formalisation de dossiers MAEC bocage - Suivi des dossiers MAEC bocage (administratif et technique)
Contenu réalisé	<p>Animation de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation à la mise en œuvre des plans de gestions : échanges en interne sur la méthodologie mise à jour - Contacts avec collectivités pour mise en œuvre d'un plan de gestion et/ou d'actions pour améliorer la gestion du bocage : <ul style="list-style-type: none"> - réunion de présentation : Tréméven - échanges avec élus et/ou services : Plérin (suite réflexions et actions sur la gestion des jeunes haies plantées sur le commune), Saint Gilles Les Bois (suite à l'engagement dans la SCIC Bocagenèse), Pommerit Le Vicomte (suite à équipement d'une chaufferie et réflexions pour modifier les pratiques en bord de voiries) <p>Seuls les échanges avec la commune de Tréméven n'ont pas donné suite à des actions programmées en 2017.</p>

- Contacts avec des agriculteurs pour informations sur mise en œuvre de plan de gestion : 6 agriculteurs dont 2 en lien avec leur adhésion à la SCIC Bocagenèse
Seuls les deux derniers aboutiront en 2017.

- Déploiement de la fibre optique : passant en aérien sur les réseaux téléphoniques, le déploiement de la fibre génère des campagnes d'entretien du bocage coordonnées par les communes. Un risque important de nombreuses coupes rases existe si aucune pédagogie n'est mise en œuvre pour accompagner la démarche.

- échanges avec le bassin versant du Léguer autour d'exemples concrets (Grâces et Caouënnec Lanvézéac)

- échanges avec les élus de Grâces

Une action spécifique sera tentée en 2017.

Vulgarisation

- Présence à la démonstration de la CUMA Armor Bûches à Squiffiec (24/02/2016).

- Échange avec le Jaudy Guindy Bizien sur la mise en place des chantiers d'entretien du bocage de bord de route pour assurer une cohérence des actions.

- Préparation de la journée de démonstration de matériels pour la gestion du bocage programmée début 2017.

Plan de gestion du bocage

La restructuration en cours des bases de données n'a pas permis de finaliser la construction de l'outil de saisie des éléments du plan de gestion avant le début d'année 2017.

Une partie des relevés terrain a pu être réalisée en 2016 pour les plans de gestion « agricole » issus des engagements en MAEC Bocage (6).

La réalisation des PGB se poursuit en 2017.

Accompagnement de chantiers

- Suivi du PGB de la commune de Ploumagoar. Deux chantiers mis en place en bord de route (mars et novembre 2016).

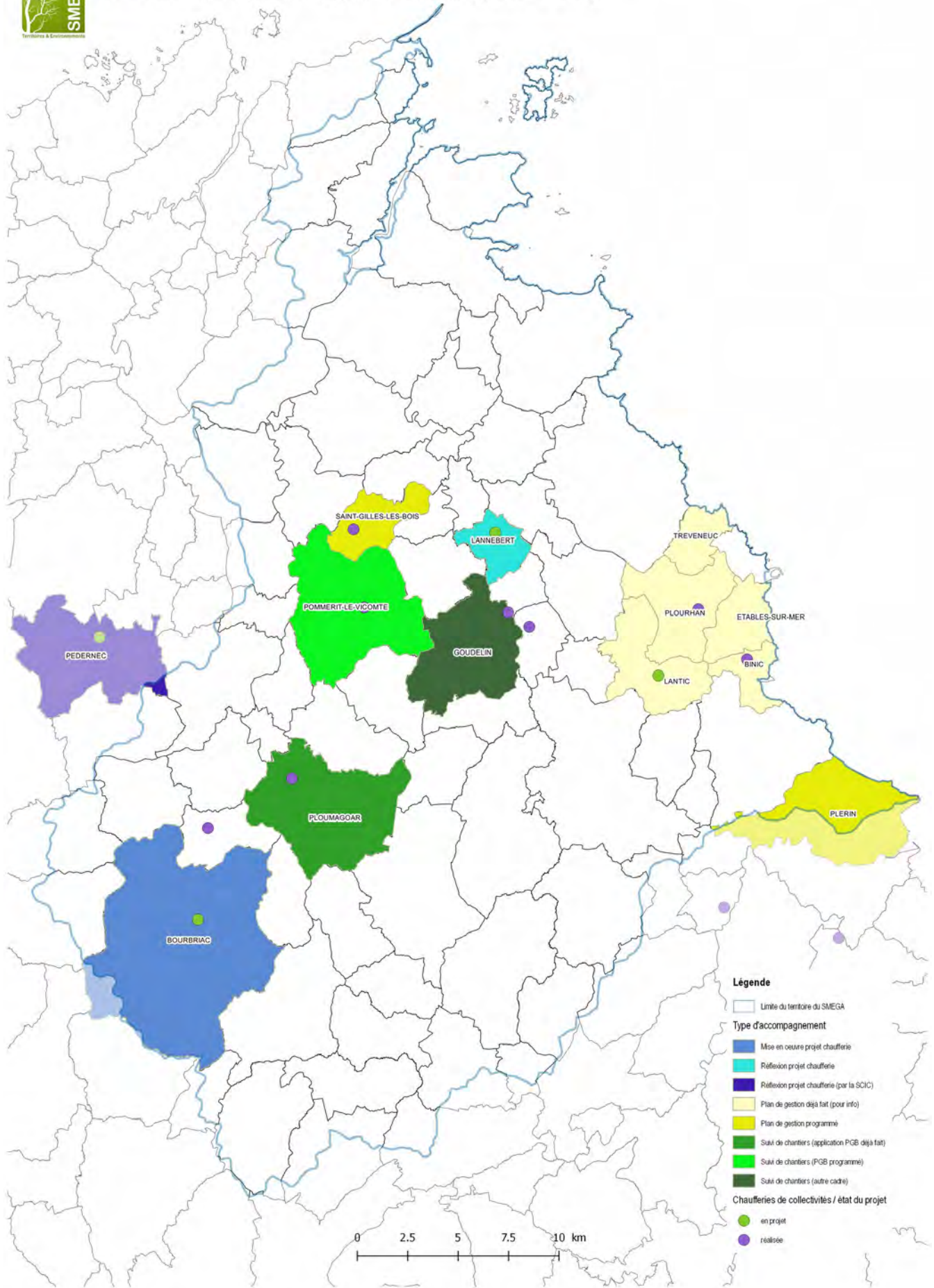
- Mise en place d'un chantier « test » pour la commune de Pommerit le Vicomte (réalisé en mars 2016).

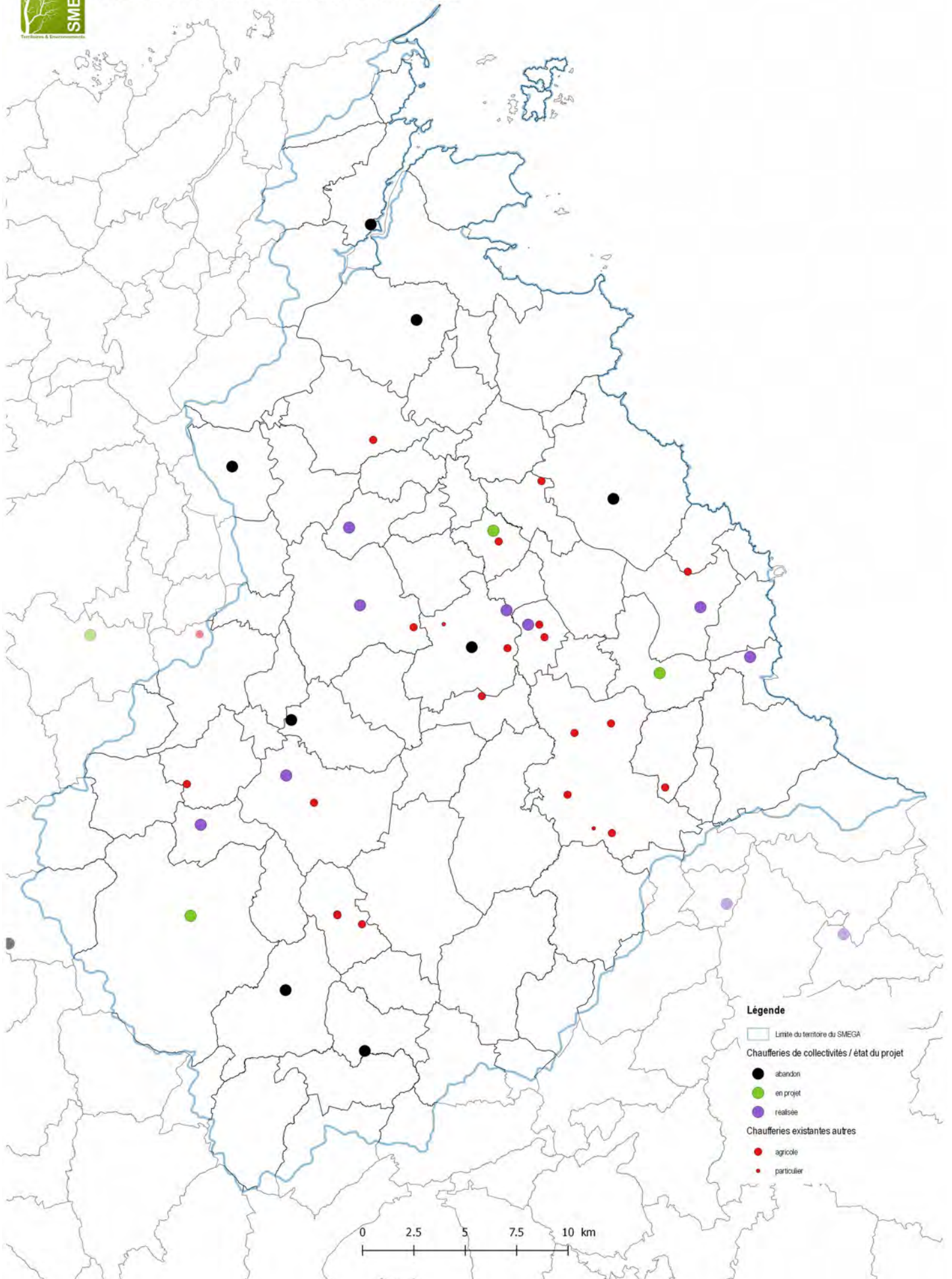
- Accompagnement et suivi des chantiers pour 8 agriculteurs (cf tableau des contacts), en lien avec la fourniture de bois déchiqueté pour leur propre chaufferie ou à la SCIC Bocagenèse qui alimentent certaines chaufferies collectives du territoire.

- Travail sur le changement des pratiques d'entretiens du bocage avec l'association foncière de Goudelin (chantier prévu pour 2017)

Chantier début 2016	NB haies	Long totale	MO	qui fait ?
1	1	50	agri	agri
2	2	260	commune	entreprise
3	1	230	commune	entreprise
4	11	736	commune	entreprise
Chantier fin 2016	NB haies	Long totale	MO	qui
1	2	310	commune	entreprise
2	3	500	agri	agri
3	4	764	agri	entreprise
4	2	440	agri	agri
		3290		

	<p>MAEC Bocage</p> <p>Le SMEGA a beaucoup participé à la création de la nouvelle mesure Linéa_09 : réunions inter régionales, contribution à la rédaction du Type d'Opération, du cahier des charges, de la note de séparation entre les différentes Linéa ...</p> <p>Les techniciens ont rencontré 15 agriculteurs pour informations sur les MAEC bocage et 5 se sont engagés et ont été suivis dans le montage de leur dossier (échanges sur les cahiers des charges, visite terrain pour éligibilité des haies, déclaration PAC, rédaction des cahiers d'enregistrement, ...).</p>
Jours en 2016	90 jours estimés / 72,5 jours réalisés
Partenaires	SCIC Bocagenèse, Association Goëlo Énergie, AILE, Agence Locale de l'Énergie, Conseillers Énergies Partagées des Pays, ATBVB, AFAC





ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE BOIS BOCAGE

Constats	<p>Le bocage est souvent vécu comme un élément contraignant et dont l'entretien génère surtout des déchets.</p> <p>Le développement de l'utilisation, principalement énergétique, du bois bocage a débuté sur le territoire et peut, sous conditions de prélèvements raisonnés et garantissant la durabilité de la ressource, être un levier pour inciter les gestionnaires du bocage à reconsidérer les conditions de gestion du bocage.</p> <p>La structuration de l'approvisionnement n'est pas terminée et le nombre d'utilisateurs est trop faible aujourd'hui sur le territoire.</p>
Cibles	<p>Agriculteurs</p> <p>Collectivités</p>
Objectifs	<p>Développer le nombre de petits équipements utilisant du bois de bocage bien géré</p> <p>Aider à la structuration de l'approvisionnement</p>
Stratégie bocage	<p>Page 27</p>
Localisation	<p>Ensemble du territoire et plus spécifiquement autour des équipements collectifs existants</p>
Méthodologie	<p>Promotion de l'utilisation du bois de bocage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'élus locaux pour présentation des outils - Organisation de visites, rencontres entre collectivités pour échanges d'expériences et témoignages, ... - Élaboration de supports de communication - Assistance à la rédaction de documents « marché public » <p>Structuration de la filière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions propriétaires équipements / fournisseurs / SCIC / ... - Réalisation de partenariats - Participation à des groupes de travail régionaux ou nationaux
Contenu	<p>Promotion de l'utilisation du bois de bocage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la réflexion à l'équipement : Plouha, Bourbriac - Assistance à la rédaction de documents « marché » : Communauté de communes de Lanvollon Plouha, Communauté de communes Sud Goëlo, - Promotion : 2 à 3 communes envisagées <p>Structuration de la filière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du partenariat avec la SCIC Bocagenèse - Travail avec l'Agence Locale de l'Énergie (Pays de St Brieuc) moteur de la structuration autour de la chaufferie de Saint Brieuc - Selon évolution des attributions de marché : assistance à la recherche de sites de stockage
Contenu réalisé	<p>Promotion de l'utilisation du bois de bocage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la réflexion à l'équipement : état d'avancement des projets <ul style="list-style-type: none"> - Plouha : abandon du projet - Bourbriac : validation de l'étude de faisabilité, engagement de principe de la communauté des communes de Bourbriac et du Département concernés par le projet, lancement de l'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) prévu pour janvier 2017. - Lantic : rencontre des élus, visite de chaufferie et de chantier à Pommerit le Vicomte (31/03/2017) - Lannebert : rencontre des élus avec le CEP du Pays de Guingamp (projet en attente) - Plérin : accompagnement pour visite de chaufferies (Planguenoual et Coëtmieux) organisée par l'ALE - Assistance à la rédaction de documents « marché » : Communauté de communes de

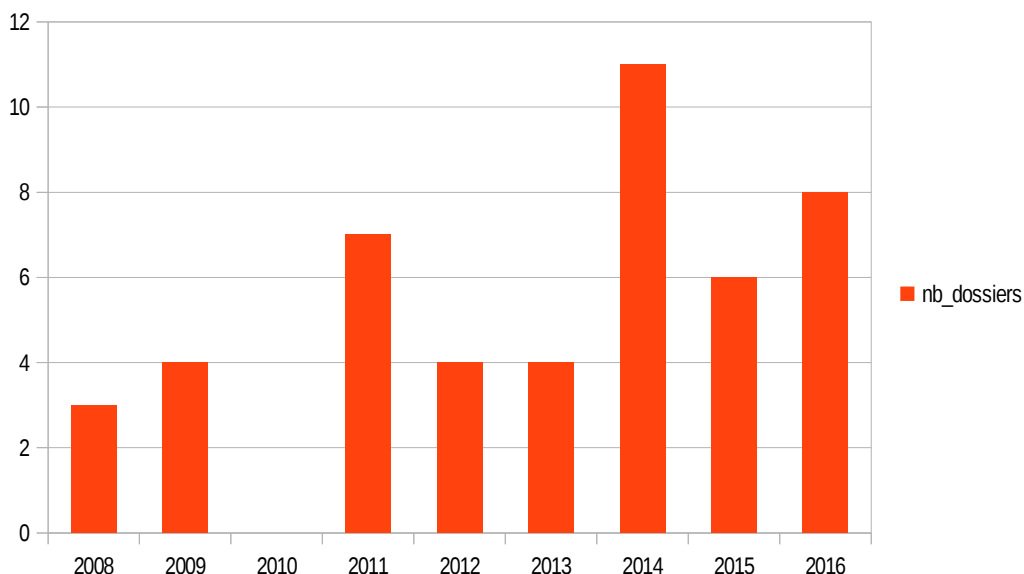
	<p>Lanvollon Plouha et Sud Goëlo.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la semaine du développement durable : Journée sur le thème du bois énergie avec la visite de la chaudière de St Gilles les Bois et la visite d'un chantier de broyage (30/05/2016). - Réunion d'information organisée par l'ALE auprès des élus de St Brieuc Agglomération (15/12/2016) - Participation au réseau bois énergie ouest organisé par la FR CUMA (21/06/2016) <p>Structuration de la filière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en partenariat avec la SCIC et l'association Goëlo Bois Énergie afin de garantir une continuité de cette filière de valorisation de bois bocager local après la dissolution de l'association. - Relais technique entre la SCIC Bocagenèse et les agriculteurs du territoire du SMEGA (souscription et accompagnement de chantier). - Participation à l'étude sur la ressource en biomasse réalisé par le Conseil Départemental. - Rencontre du CEP du Pays de Guingamp sur le rôle de chacun dans l'accompagnement des collectivisés lors de projet de chaufferie bois. - Rencontre du Département 22 avec un collectif pour discuter de l'enjeu « bois énergie » et faire des propositions d'accompagnement par le Département.
Jours en 2016	32 jours estimés / 33 jours réalisés
Partenaires	CG22, DDTM, AELB, CRB, SCIC Bocagenèse, Association Goëlo Énergie, AILE, Agence Locale de l'Énergie, Conseillers Énergies Partagées des Pays, ATBVB, AFAC



ACCOMPAGNEMENT DE LA PROTECTION DU BOCAGE

Constats	<p>Le bocage ne bénéficie d'aucune protection réglementaire. Son érosion, en moyenne 50% entre 1950 et 2000, se poursuit, à l'exception de territoire ayant bénéficié de programmes de replantation importants. Des outils de protection existent par l'intermédiaire des documents d'urbanisme. Depuis peu, la PAC, par l'obligation du maintien des « haies », a conforté les mesures déjà prises dans certains documents communaux. Des travaux sont en cours au niveau régional pour diffuser uniformément l'information par l'intermédiaire d'un référentiel.</p>
Cibles	<p>Agriculteurs Collectivités</p>
Objectifs	<p>Augmenter le nombre de communes mettant en œuvre des mesures de protection du bocage Harmoniser le contenu des mesures réglementaires</p>
Stratégie bocage	<p>Pages 27 et 28</p>
Localisation	<p>Ensemble du territoire et plus spécifiquement les communes du Pays de Saint Briec</p>
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du SAGE sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme - Réunions de sensibilisation d'élus à la protection du bocage hérité - Animation de réunions publiques - Animation de groupes de travail communaux - Échanges avec les bureaux d'étude - Mise à disposition de données cartographiées du bocage - Rencontres avec les agriculteurs (demande de travaux d'arasement/création) - Montage de dossiers de demande
Contenu programmé	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des accompagnements à la mise en œuvre de mesures de protection dans les PLU engagés en 2015 (Paimpol et Yvias) - Accompagnements de la démarche d'inscription au PLU : selon suite réflexions des communes en cours - Contacts individuels avec des agriculteurs pour demandes de travaux : 15 à 20 u.

	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges avec les 10 communes du Pays de Saint Briec (à définir) dans le cadre de la mise en compatibilité avec le PAGD du SAGE de la Baie de Saint Briec - Échanges avec les nouvelles EPCI sur la protection du bocage dans les PLUI - Participation à la conception du référentiel « Haies BCAE7 » <ul style="list-style-type: none"> - SAGE Baie de Saint Briec : mise en cohérence, entre bassins versants, des démarches « protection du bocage » dans les PLU pour faire suite à la mise en œuvre du PAGD.
Contenu réalisé	<p>Animation du dispositif / vulgarisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour de la fiche technique de communication « la protection du bocage » - création d'une base de données permettant le suivi des demandes préalables de travaux traitées par le SMEGA <p>Cohérence des outils</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation de notes, courriers pour évoquer le problème de la non prise en charge par Breizh Bocage des travaux compensatoires BCAE7. - contribution à la conception d'un guide à destination des élus du Pays de Saint Briec pour la protection du bocage dans les documents d'urbanisme. - mise à jour de la note de préconisations utilisée lors des demandes d'arasement. - candidature à l'habilitation à dispenser des prescriptions techniques lors des demandes de modification de haies BCAE7 (auprès de l'AFAC Agroforesterie). <p>Accompagnement des communes et intercommunalités</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuite de l'accompagnement pour la prise en compte du bocage dans le PLU de Paimpol (réunions avec les élus, animation du groupe bocage). - suivi de la fin de l'aménagement foncier de Saint Adrien. <p>Accompagnement des demandes préalables de travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 demandes d'arasement de haies et/ou talus accompagnées en 2016 : 1,3 km détruits compensés par environ 2km de nouveaux éléments bocagers.
Jours en 2016	38 jours estimés / 28 jours réalisés
Partenaires	SAGEs, SCOTs, communes et intercommunalités, DDTM service PAC



AUTRES ACTIONS

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en réseau - Se former - Se tenir informer des évolutions scientifiques, réglementaires, ... - Participer à des programmes portés par d'autres structures - ...
Stratégie bocage	Page 28
Contenu réalisé	<p>Participation au suivi FEREDDEC « papillon processionnaires du pin et du chêne »</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose et suivi de deux sites de piégeage <p>Veille bibliographique</p> <p>Contrôle de l'utilisation des aides par l'ASP (temps non comptabilisé dans BBII)</p> <ul style="list-style-type: none"> - fin du processus : fourniture des éléments manquants lors des contrôles ; rédaction de réponse <p>Participations aux journées réseaux, thématiques, formations (temps non comptabilisé dans BBII)</p> <ul style="list-style-type: none"> - réunion DDTM 21/04/2016 - rencontres techniciens bocage : 20/01/2016 (ATBVB) ; 31/03/2016 (groupe département 22) ; 16/06/2016 (ATBVB) ; 05/07/2016 (pôle métier bocage) - représentation des techniciens bocage dans instances extérieures : 15/09/2016 (DREAL) - présentation « protocole de classement de parcellaire à risque » 16/09/2016 - formation « nouvelles procédures de marchés publics » 30/06/2016 - formation « utilisation en sécurité de la tronçonneuse » 06/12/2016 - formation « gestion des ripisylves » 14 et 15/09/2016 - journée « démonstration de contrôle PAC »
Jours en 2016	9 jours estimés / 8 jours réalisés



Territoires & Environnements

Contrat territorial Ic et côtiers Volet agricole

Bilan 2016

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Les actions sont mises en œuvre par :

Le SMEGA

Céline QUELO (technicienne agricole), en congés maternité de début mai à fin septembre 2016.

En appui ponctuel dans l'examen des chartes, les diagnostics MAEC, l'action « RGI sous maïs » et le Plan de Communication sur l'Ic

Solène CARDUNER (technicienne agricole)

Guillaume JOUAN (technicien bocage)

Caroline GUEGAIN (technicienne zones humides)

La Chambre d'Agriculture en prestation pour 50 jours.

Pauline COURTEY (en congés maternité de mi août à mi décembre 2016) / Thomas MEAR (animation agricole) - Manon LE BRETON / Vincent SALOU (suivis renforcés)

Commission de rattachement : « Plan Algues Vertes Ic », présidée par Frédéric BERROD puis Marcel SERANDOUR, Vice Président.

SOMMAIRE

I) Participation à la coordination générale du PLAV et au bilan 2011-2015

II) Suivis des exploitations sur l'Ic et côtiers

III) Animation agricole : CPA et actions collectives

IV) Plan de communication sur l'Ic et soirée « 20 ans de l'Ic »

V) Projet « ruisseau de la Ville Serho »

VI) Aménagements hydrauliques

VII) Arbre des flux

VIII) Décomposition des jours par action et par agent.

ANNEXES :

ANNEXE 1 : CR CPA Ic - 11/04/2016, 02/06/2016 et 15/11/2016.

ANNEXE 2 : Flash techniques (janvier 2016, février 2016) et lettres agricoles (3 an 2016)

ANNEXE 3 : Courrier d'information sur les MAEC

ANNEXE 4 : Invitation « formation taille de haie »

ANNEXE 5 : Calendrier des points presse et articles

ANNEXE 6 : Flyer d'invitation à la soirée « 20 ans de l'Ic »

ANNEXE 7 : Plaquette d'information sur le projet Ville Serho

I) Participation à la coordination générale du PLAV et au bilan 2011-2015

Réunions auxquelles Céline QUELO (ou Solène CARDUNER) a participé :

Commissions investissement :

19 février 2016. 3 dossiers présentés pour l'Ic

Exploitation	Commune	Matériel demandé	Avis de la commission
	Pordic	Faucheuse / faneuse	Avis positif sous réserve de la participation à l'opération de RGI sous maïs.
	Pordic	faucheuse	Avis positif. (dossier déjà passé en CI le 04/12 à revoir sur la fertilisation).
	Plouvara	Rampe à pendillards	Avis positif

1er septembre 2016 : 1 dossier présenté pour l'Ic

Exploitation	Commune	Matériel demandé	Avis de la commission
	Plourhan	faneuse	Avis positif

La bonification des aides à l'investissement sur le PLAV et l'étude des demandes en commission investissement est un des seuls outils incitatifs (avec les MAEC) pour faire évoluer les pratiques sur le territoire. Il est dommage que ce fonctionnement soit remis en cause dans le futur PLAV.

Les demandes d'investissement suivies sur l'Ic en 2016 ont permis d'accompagner 3 nouvelles exploitations vers la signature d'une charte.

Réunions des partenaires :

- 28 janvier 2016 : Journée « prescripteurs » PLAV BSB
Matinée : avancement du PLAV et après midi sur des parcelles en RGI sous maïs.
- 29 février 2016 : Bilan 2011-2015 SAGE BSB / BV (volet agricole)
- 31 mars 2016 : Colloque sur les systèmes à basses fuites d'azote (Langueux)
- 18 novembre 2016 : Comité de rédaction du PLAV. Construction du projet Baie 2027.

Rencontre élus du SMEGA / CPA

Les élus du SMEGA et représentants du CPA se sont réunis le 24 mars 2016 à Plélo pour étudier quelle communication sur l'Ic en 2016, pour valoriser les avancements, faire la promotion du PLAV en année bilan et préparer la suite. L'idée des 20 ans de l'Ic est apparue à cette occasion (cf partie Plan de communication).

De nombreux contacts ont été pris avec des exploitants agricoles pour identifier les éléments à mettre en avant et identifier les exploitations susceptibles de témoigner lors des points presse et pour la soirée « 20 ans de l'Ic » (film court).

Commission « Algues Vertes » SMEGA :

La commission « Algues vertes » du SMEGA s'est réunie le 18 avril 2016 à Plélo.

- Présentation des indicateurs qualité eau, indicateurs agricoles d'avancement du PLAV et les autres thématiques.
- Présents 15 personnes (SAGE, associations, agriculteurs du CPA, SMEGA...).

II) Suivis des exploitations sur l'lc et côtiers

La phase de « suivi » des exploitations sur l'lc a été engagée suite à la commission « Algues Vertes lc » du 27 mai 2015.

L'objectif des suivis des exploitations ayant signé une charte est de :

- Permettre un nouvel échange sur le PLAV : objectifs et avancement,
- Actualiser les pratiques des exploitations, et les engagements,
- Echanger sur les difficultés éventuelles dans la mise en œuvre des engagements,
- Proposer des accompagnements individuels au cas par cas.

La répartition des exploitations entre « suivi par le prescripteur » et « suivi par le SMEGA » a été réalisée par le BV en 2015 à partir de l'analyse des chartes (marges potentielles identifiées ou non) et validées ensuite avec les prescripteurs en 2015 (BCELO, CA22) et début 2016 (Triskalia, Gouessant, CER, GAB, CDAPA).

Parmi les 152 chartes signées, les suivis étaient prévus pour moitié par le SMEGA et pour moitié par les prescripteurs.

a) Etat de réalisation des suivis sur l'lc et côtiers

	Nombres d'exploitations attribuées	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Total réalisé 2015 / 2016	Non réalisé
SMEGA (interne)	88	13	22	77	9 : 2 refus 7 non contactés
SMEGA (prestation CA22)		22	20		
BCELO	23	15	6	21	2 refus
CA22	11	0	3	3	
Triskalia	17	0	10	10	
Le Gouessant	8	0	0	0	
Cedapa	1	0	1	1	
GAB22	4	0	0	0	
TOTAL	152	50	70	112	

Cogedis et la Coop de Broons n'ont pas souhaité participer aux suivis sur le territoire. Les agriculteurs suivis par ces structures ont été contactés par le SMEGA (en interne ou prestation), d'où le nombre plus important d'exploitations attribuées au SMEGA.

Pour le SMEGA : 7 exploitations n'ont pas été contactées faute de temps. A savoir que ces exploitations majoritairement hors sol ne présentent pas des marges d'évolution de pratiques importantes.

Il y a eu 4 refus d'exploitants de participer au suivi.

42 suivis ont été réalisés par le SMEGA (interne et prestation) en 2016.

Au 31/12/2016, les suivis ont été réalisés à 73 % sur le bassin versant de l'lc.

b) Bilan des suivis

Le SMEGA a intégré les suivis réalisés sur l'lc et côtiers (SMEGA / prescripteurs) dans la base de données commune de suivi des exploitations (outil du Pays de St Briec).

Ces données ont servi à la réalisation de la synthèse par l'EPTB Baie de St Brieuc dans le cadre du bilan 2011-2015 (tableau de bord) présenté en CLE en décembre 2016.

Analyse des suivis à l'échelle de la Baie

Les éléments présentés dans ce paragraphe sont extraits du tableau de bord 2011-2015 réalisé par l'EPTB Baie de St Brieuc.

420 exploitations ont bénéficié entre 2015 et 2016 d'un suivi [...]. L'analyse présentée dans le tableau de bord 2011-2015 du Pays de St brieuc porte sur 396 suivis dont les résultats ont pu être intégrés **à la date du 7 novembre 2016** sur les 420 réalisés, soit près de 45 % des exploitations ayant signé une charte individuelle. Ces 396 exploitations mettent en 23 378 ha (40 % de la SAU totale) sur le périmètre du Plan de Lutte.



Carte : Surface Agricole Utile des 396 exploitations dont le suivi a été analysé au 7 novembre 2016 au sein du périmètre algues vertes de la Baie de Saint-Brieuc, Source : RPG PAC 2015, suivis enregistrés, EPTB Baie de Saint-Brieuc

Bilan des suivis quant à la réalisation des engagements dans les objectifs territoriaux stratégiques de la Charte de territoire :

Objectif Territorial stratégique	Nb exploitations	Engagements initiaux	réalisés	Total sur les 397 exploitations	Taux de réalisation	Engagements complémentaires
Baisse de la pression azotée	30	75 T	105 T	109 T	117 %	5 T
	19	18 T	0 T			
	10	0 T	4 T			
Augmentation de la surface en cultures fourragères pérennes	34	199 ha	211 ha	221 ha	87 %	107 ha
	11	54 ha	0			
	3	0	10 ha			
Réduction de la sole en céréales d'hiver	9	42 ha	48 ha	85 ha	155 %	50 ha
	3	13 ha	0			
	5	0 ha	37 ha			
Introduction systématique d'un RGI sous couvert de maïs dans le cas de succession maïs-maïs	22	146 ha	108 ha	150 ha	34 %	58 ha
	51	290 ha	0			
	8	0	42 ha			
50 % des zones humides effectives cultivées mises en prairies permanentes	50	48 ha	47 ha	67 ha	97 %	18 ha
	26	21 ha	0			
	15	0	20 ha			
Une gestion adaptée des prairies en zones humides	196	666 ha	663 ha	734 ha	102 %	55 ha
	20	54ha	0			
	23	0	71 ha			
Maintien des surfaces en prairies permanentes et temporaires de l'exploitation	144	1 089 ha	1 159 ha	1 417 ha	116 %	174 ha
	23	127 ha	0			
	30	0	258 ha			

Arrêt des retournements de prairies à l'automne	7	21 ha	21 ha	31 ha	115 %	5 ha
	5	6 ha	0			
	4	0	10 ha			
Suppression des parcelles parking	15	56 ha	59 ha	109 ha	149 %	0 ha
	9	17 ha	0			
	6	0	50 ha			

Tableau 6 : Récapitulatif suite aux suivis de 396 exploitations des engagements et de leur mise en œuvre. Source : suivis des exploitations enregistrés au 7 novembre 2016, EPTB Baie de Saint-Brieuc

Ce que l'on peut observer :

- Une partie des exploitants ne met pas en œuvre les engagements souscrits,
- Une partie des exploitants va au-delà de leurs engagements,
- Une partie des exploitants mettent en œuvre des engagements non pris au départ.

Au final, les réalisations maintiennent ou dépassent les engagements initiaux excepté les engagements concernant la mise en place de RGI sous maïs.

Analyse des suivis sur l'Ic (sur la base des chiffres transmis par l'EPTB Baie de St Brieuc)

Sur l'Ic : 92 suivis ont été analysés, 60% des chartes (4 822 ha)

Les réalisations dépassent des engagements initiaux :

- Sur la conversion des zones humides (113 % de réalisation),
- Sur la gestion des zones humides (118 %),
- Sur l'implantation de RGI sous maïs (158 %).

Les bons résultats sur l'implantation de RGI sous maïs sont liés aux surfaces accompagnées en 2016 par le SMEGA et la Chambre d'Agriculture. La sensibilisation sera poursuivie en 2017.

c) Synthèse des indicateurs sur l'Ic

Objectif Territorial stratégique	Objectif fixé (surface en ha estimée au 7 octobre 2011 /estimation actualisée au 31 août 2015)		Engagements enregistrés au 7 décembre 2016 dans les 887 chartes
	2027	2015	
SAU concernée		57 812 ha	45 789 ha
Augmentation de la surface en cultures fourragères pérennes au détriment des soles en céréales d'hiver et en maïs	8-10 % de la SAU 5 000 ha	-	1% 514 ha
Réduction de la sole en céréales d'hiver	15 % (3 000 / 3 011)	-	1 % 172 ha
Introduction systématique d'un RGI sous couvert de maïs dans le cas de succession maïs-maïs) effective en 2015		100 % (2 000 / 4 100)	23 % 749 ha
50 % des zones humides effectives cultivées mises en prairies permanentes et conduites avec une fertilisation plafonnée à 125 uN/ha en 2015	100 % (6 000 / 1 376)	50 % (3 000 / 688)	13 % 180 ha
Une gestion adaptée des prairies en zones humides avec une fertilisation plafonnée à 125 uN/ha	100 % (4 000 / 3 140)	-	47 % 1 477 ha
Evolution d'exploitations agricoles vers des Systèmes Fourragers Economes en Intrants	115 exploitations 5 750 ha	-	59 exploitations 3 374 ha
Conversion à l'Agriculture Biologique de 30 nouvelles exploitations agricoles (soit 1 500 ha) en 2015		30 nouvelles exploitations 1 500 ha	5 nouvelles exploitations 450 ha
Modifications des pratiques sur 20 % de la SAU		20 % (11 600 / 11 562)	12 % 6 916 ha

Sur l'Ic Au 7 décembre	
144 chartes	
7 040 ha	8124 ha
1% 76 ha (8)	
1% 29 ha (6)	
34% 106 ha (16)	
34% 26 ha (33)	
72% 105 (82)	
8 exploitations 313 ha	
2 nouvelles exploitations 104 ha en bio	
8 % 655 ha	

Ce tableau est extrait du tableau de bord « bilan 2011-2015 » et des indicateurs sur l'Ic transmis par le Pays de St Brieuc.

Les indicateurs ont peu évolué entre mai 2016 et décembre 2016, excepté les évolutions de systèmes avec 35 engagements supplémentaires en MAEC en 2016 à l'échelle de la Baie.

Sur l'Ic :

- Il y a globalement peu de surfaces engagées en MAEC herbivores du fait du type de production sur le territoire (majorité de productions hors sol) et de l'intensification des systèmes laitiers.
- Les évolutions d'assolement sont faibles (prairies, céréales d'hiver...) du fait de la faible contractualisation en MAEC et de l'absence d'alternative aux céréales d'hiver portées par les filières.
- Les résultats « RGI sous maïs » sur l'Ic sont meilleurs qu'à l'échelle de la Baie et à mettre en relation avec l'accompagnement mis en place en 2016. Le travail de sensibilisation est à poursuivre pour permettre une réelle appropriation de cette technique par les agriculteurs et les prescripteurs.
- Les résultats sur les zones humides sont supérieurs au reste de la Baie. Cela est lié à la part relativement restreinte de zones humides sur le parcellaire des exploitants et la sensibilisation réalisée sur ce thème.

Les résultats sont également à mettre en lien avec les moyens actuels et historiques dédiés à l'animation agricole et milieu sur ce « petit » territoire.

III. Animation agricole

a) Animation du CPA

3 CPA ont été organisés en 2016 et animés par le SMEGA en prestation par la Chambre d'Agriculture : le 11/04/2016 (6 participants), 02/06/2016 (5 participants) et 15/11/2016 (9 participants).

Plusieurs sujets ont été abordés :

- la construction du PLAV2,
- les actions en cours,
- le plan de communication sur l'Ic et l'organisation des 20 ans de l'Ic.

Les compte-rendus des CPA sont présentés en [Annexe 1](#).

b) Communication agricole et veille technique

3 lettres agricoles, rédigées et mise en forme par le SMEGA ont été envoyées en 2016 aux 200 agriculteurs de l'Ic. Elles sont proposées à la commission agricole du SMEGA pour validation.

2 flash techniques rédigés par la Chambre d'Agriculture en prestation pour le SMEGA :

- En janvier 2016 : la destruction des couverts
- En février 2016 : les aides à l'investissement

Les flashs techniques et lettres agricoles sont présentés en [Annexe 2](#).

c) Suivi de parcelles pour l'implantation de RGI sous maïs

*Chiffres des successions maïs-maïs sur l'Ic
Sur les 144 chartes intégrées au 7 novembre 2016, 48 exploitants concernés pour 316 ha.
Engagement de 16 exploitants pour 106 ha.*

Ce suivi a été mis en place en 2016 en appui à l'action RGI sous maïs, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la CA22, dans l'objectif de suivre plus d'exploitants et de manière renforcée.

La prise en charge du SMEGA pour le binage sur 4 ha environ venait en complément de la mise à disposition de semences par la CA22.

Un suivi pré et post récolte a été réalisé sur 2016. Un retour sur les parcelles avec pesée de matière sèche est en cours de réalisation (fév 2017).

Le SMEGA a contacté les entreprises de travaux ou CUMA susceptibles d'intervenir sur le territoire :

- L'ETA du Goelo (Trégomeur) possède d'une bineuse 4 et 6 rangs et s'est équipée début 2016 d'un semoir spécifique interrang. Elle a bénéficié des aides à l'équipement ouvertes aux ETA. Cette ETA réalise la majorité du binage du maïs sur le Grand trieux.
- La CUMA du Golf (Plourhan) est équipée d'une bineuse 4 rangs et d'un chauffeur. Les adhérents de la CUMA ne souhaitent pas investir dans une bineuse 6 rangs (plus rapide) et un semoir comme cela était évoqué il y a quelques années.

Le SMEGA a contacté le BV de la Fresnaye et la CUMA sur Lamballe pour connaître le prix de la prestation « binage + semis de RGI sous maïs » et a fait une proposition de tarif à l'entreprise.

Bilan provisoire de l'opération :

- 8 exploitations ont été suivies pour environ 4 ha de RGI sous maïs chacune, soit 32 ha binés.

- Le binage a été réalisé par ETA du Goelo (Trégomeur) pour 7 parcelles et la CUMA du golf (Lantic) pour 1 parcelle.
- Globalement sur la Baie, il a été observé un démarrage très lent et hétérogène du RGI à l'automne après la récolte du maïs, du fait des conditions d'implantation pluvieuses combinées à la sécheresse de fin d'été.
- Même si à l'automne, les résultats semblaient bien meilleurs à l'est de la Baie (plus de précipitations), en sortie hiver, les parcelles sur l'Ic et côtiers ont pour certaines montré une reprise intéressante du RGI avec la possibilité d'une valorisation du RGI par fauche ou pâturage. 3 exploitants de l'Ic ont valorisé le couvert.
- **Le fait de réaliser le semis du RGI associé à un binage avec un semoir spécifique inter-rang permet de mettre toutes les chances de son côté pour assurer le bon développement du RGI.**



Lantic - 14 novembre 2016

d) Rendez-vous technique « conduire ses cultures en bio : maïs, céréales, pois, méteil, féverole » par le GAB22

Objectif : faire connaître les cultures et itinéraires techniques utilisés par les exploitations en agriculture biologique.

Public visé : Agriculteurs bio et conventionnels.

2 exploitations en agriculture biologique ouvrent leurs portes : situées à Plourhan à cheval sur l'Ic et le Grand Trieux (Ferme du Roha et Alain Fleury) :

Contenu :

- Présentation des itinéraires techniques des cultures maïs, céréales, pois, méteil, féverole
- Stockage et tri sur la ferme
- Présentation des filières
- Visites de parcelles

Date et lieu : 30 juin 2016 à Plourhan

Animation : GAB22 en prestation

Nombre de participants : 25 personnes. 10 agriculteurs du territoire du SMEGA dont 2 de l'Ic.

e) Appui au montage des dossiers de subvention pour du matériel (PCAEA)

4 dossiers matériel ont été déposés par des exploitants de l'Ic dont 3 accompagnés par le SMEGA en prestation.

Ces 4 dossiers sont passés en commission investissement en 2016 pour les matériels suivants :

- 2 faucheuses,
- 2 faneuses,
- 1 rampes à pandillards.

f) Mesure agro-environnementales

Cette action est réalisée sur l'ensemble du territoire du SMEGA y compris les BV du Grand Trieux.

Information sur les MAEC

Un courrier spécifique a été envoyé aux agriculteurs de l'Ic proches des cahiers des charges les invitant à étudier la faisabilité d'une MAEC avec leur conseiller habituel. **Cf Annexe 3.**

Les agriculteurs de l'Ic et côtiers ont été invités aux réunions de présentation des MAEC (Grand Trieux et Ic) organisées par le SMEGA et la Chambre d'Agriculture le 25 mars à Coadout et le 5 avril à Lanvollon. Il y a eu très peu de participation au total et aucune exploitation de l'Ic.

Diagnostics individuels sur l'Ic en 2016

8 diagnostics « milieu » ont été réalisés par le SMEGA en 2016 : dont 7 diagnostic « bocage » et 1 diagnostic « zones humides ».

Engagement MAEC déposés sur l'Ic

	Zones humides	Bocage	SPE herbivores	SPE monogastrique	CAB/MAB
2012 et 2013 (MAET)	5 exploitations				
2015			4 exploitations	1 exploitation Cet engagement a été résilié en 2016 du fait de l'évolution du calcul IFT	4 exploitations
2016	1 exploitation	2 exploitations	1 exploitation		

Suivi des exploitants engagés en MAE et MAEC (commun Ic et Grand Trieux)

Ce suivi comprend :

- La relance téléphonique des agriculteurs ayant signés une MAEC en 2015 (5 exploitations) pour leur expliquer les modifications du cahier des charges par rapport à leur engagement (plafond, calcul d'IFT, référence d'IFT,...)
- L'accompagnement à la modification ou annulation de certains contrats.
- Organisation d'une après-midi « rappel du cahier des charges et nouveauté » pour les exploitants signataires d'une MAEC en 2015, le 23 mars 2016 à Ploumagoar. Aucun participant de l'Ic.

g) Réseau minéralisation de l'humus basal

Participation de Pauline Courtney (Chambre d'Agriculture) à la réunion régionale du 23/02/2016 de présentation des résultats issus de cette expérimentation sur 5 ans.

h) Formation taille de haie à Trégomeur

A la demande des agriculteurs du CPA de l'Ic, une demi-journée a été organisée sur l'entretien des haies d'une dizaine d'années le 09/02/2016 à Trégomeur (comparaison de 2 entretiens différents). Invitation en **Annexe 4**.

L'organisation a été réalisée par la Chambre d'Agriculture en prestation (rédaction et envoi des invitations, lien avec le CPA...).

Contenu : présentation par Guillaume JOUAN, technicien bocage au SMEGA,

- Rappel des bases de la taille,
- Les coûts (entretien soi-même ou délégué),
- Les aides existantes (MAEC) et filières de valorisation.

Résultats :

Il reste très difficile de mobiliser collectivement les exploitants sur l'entretien du bocage. Seuls 2 exploitants se sont déplacés. Des rendez-vous individuels sur la gestion du bocage ont cependant pu être obtenus auprès des agriculteurs relancés par téléphone pour participer à cette journée.

i) Mise à disposition de pompes de prairies

Dans le cadre du volet « cours d'eau » du Contrat Ic et côtiers, le SMEGA propose aux éleveurs la mise à disposition de pompes de prairie pour 50 € pièce (prix commerce : environ 200 € TTC). *Aides AELB, CD22, SMEGA (adhérents)*.

Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention dans laquelle l'agriculteur s'engage à clôturer les berges des cours d'eau et entretenir mécaniquement les clôtures.

Ce dispositif existe depuis 2010.

	Nombre d'exploitations	Nombre de pompes
2010	2	5
2011	1	1
2012	2	4
2013	0	0
2014	2	3
2015	0	0
2016	1	2
TOTAL	8	15

Soit au total, 8 exploitations ont installé 15 pompes depuis 2010.

IV) Plan de communication sur l'Ic et soirée « 20 ans de l'Ic »**1) Plan de communication sur l'Ic et côtiers**

A la demande des exploitants du CPA, et en l'absence de communication à l'échelle du PLAV Baie de St Briec, le SMEGA et ses partenaires ont souhaité mettre en avant les efforts réalisés par les agriculteurs de l'Ic et côtiers, et les résultats obtenus, par une série de points presse sur différentes thématiques :

Calendrier (Cf Annexe 5) :

Date	Lieu	Sujet
20 avril	Plouvara Témoignage d'un agriculteur	Point presse 1 : baisse des concentrations en nitrates
26 avril	Plélo Témoignage d'un agriculteur	équipements matériel ou nouvelles pratiques
10 mai	Pordic Témoignage d'un agriculteur	Remise en herbe d'une zone humide
19 mai	Plourhan Témoignage d'un agriculteur	Binage et couverture du sol
2 juin	Etables Témoignage du CPA et du SMEGA	Rencontre avec la presse professionnelle agricole
1 ^{er} juillet	Pordic Témoignage d'un agriculteur	Aménagements bocagers

Plusieurs articles sont présentés en **Annexe 5**.

2) Les « 20 ans de l'lc »

Objectifs :	2016 : cela fait 20 ans que les agriculteurs de l'lc travaillent sur les actions environnementales avec le Smega. Cet anniversaire des 20 ans est l'occasion d'organiser une journée avec professionnels, élus locaux, associations, techniciens, grand public pour communiquer à une échelle plus grande sur toutes les actions environnementales réalisées depuis 20 ans, et montrer les résultats qualité d'eau qui se sont nettement améliorés.
Public visé :	Tous les agriculteurs du bassin versant de l'lc, les associations, les collectivités de l'lc. Tous les acteurs du territoire.
Déroulement de l'action :	<p>Une soirée rétrospective des 20 ans d'actions sur le bassin-versant de l'ic a eu lieu le 25 novembre au soir.</p> <p>Cette soirée a permis à de nombreux acteurs historiques du bassin versant de revenir sur les résultats obtenus, par la tenue de discours, d'interventions documentées, la projection d'une vidéo de témoignage d'agriculteurs (tournée pour l'occasion) et par une table ronde, réunissant élus, représentants des agriculteurs et des associations et animateur technique historique. Un buffet a permis de prolonger les discussions.</p> <p>Cette soirée a nécessité plusieurs réunions de préparation entre les différents participants.</p>
Date	25/11/2016
Résultats obtenus :	Cette soirée a été une réussite, par le nombre de personne présentes (~120), par l'accueil médiatique très positif, mais également par les retours des personnes présentes.

En **Annexe 6** : flyer d'invitation à la soirée « 20 ans de l'lc »



Soirée « 20 ans de l'Ic » à Binic le 25 novembre 2016

V) Projet « ruisseau de la Ville Serho »

En janvier 2014, un suivi spécifique « nitrates » a été mis en place sur le bassin versant de la Ville Serho (330 ha) du fait des teneurs en nitrates bien plus élevées que celles de l'Ic depuis 15 ans. Les exploitants concernés avaient été informés par courrier.



Des suivis qualité de l'eau ont été réalisés sur plusieurs années.

Le comité de suivi s'est réuni le 23 mars 2016. Présents : l'animateur du SAGE BSB, un agriculteur référent du CPA, un élu du SMEGA, la technicienne du SMEGA, l'animatrice agricole de la Chambre d'Agriculture.

Lors de ce comité, il a été décidé au vu de l'évolution des concentrations en nitrates (45 mg/L en moyenne en 2015), et des retours des diagnostics d'exploitation, que la problématique sur ce sous bassin versant ne relève plus d'une action spécifique, mais du cadre général des actions du Plan de Lutte contre les Algues Vertes en Baie de St Brieuc, à savoir :

- le suivi individuel des exploitations et la mise en place d'accompagnements au cas par cas,
- la poursuite de la sensibilisation sur l'ajustement des pratiques sur les parcelles sensibles (parcelles drainées, zones humides potentielles ou effectives),
- un travail à l'échelle de la Baie sur les alternatives aux céréales d'hiver impliquant les filières (PLAV 2017-2021).

Une plaquette résumant le suivi réalisé depuis 2 ans, l'évolution de la qualité de l'eau et des pratiques agricoles sur ce secteur a été réalisée par le SMEGA et a été transmise à « la Source à la Mer » et aux exploitants du sous bassin versant.

Le suivi des concentrations à l'aval du bassin versant de la Ville Serho sera poursuivi en 2017.

La plaquette est présentée en **Annexe 7**.

VI) Aménagements hydrauliques

Un travail d'identification de sites potentiels à la réalisation d'aménagements hydrauliques sur l'Ic a été réalisé par Caroline GUEGAIN, technicienne Zones Humides, dans le cadre du contrat « milieux aquatiques ».

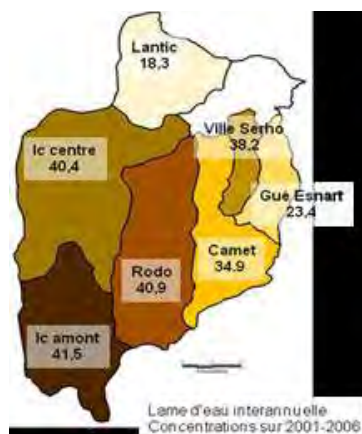
Ce travail a été présenté aux financeurs et au SAGE Baie de St Brieuc le 20/10/2016.

La cellule agricole du SMEGA a apporté son appui dans l'identification des exploitations concernées et le lien avec les engagements dans les chartes (reconversion de zones humides...).

VII) Arbre des flux

Lors de l'élaboration du projet territorial Algues Vertes 2011-2015 de la Baie de St Brieuc, l'arbre des flux était disponible pour les différents sous bassins versants, à savoir sur la période 2001-2006 pour l'Ic et la période 2008-2009 pour le Gouet et le Gouessant (utilisation de la de la Macroflux développée par l'Agrocampus de Rennes aux différents sous-bassins).

Arbre des flux de l'Ic (en kg/N-NO₃/ha/an, suivis 2001-2006)

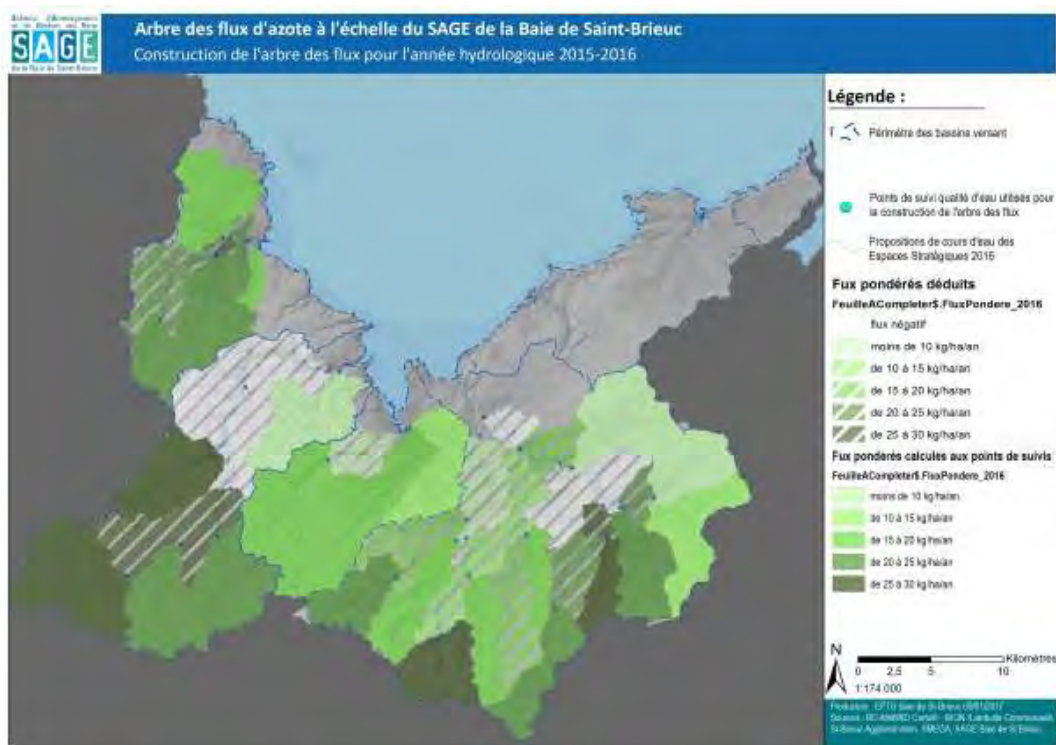


Il était prévu d'actualiser cette analyse sur l'année hydrologique 2015-2016.

Les prélèvements « nitrates » à l'aval des sous bassins versants sur l'Ic ont été remis en route dans cet objectif sur la période octobre 2015 / sept 2016.

Les données nitrates « Ic » ont été utilisées dans la macro-flux par le SMEGA et les résultats transmis au Pays de St Brieuc pour une vérification de la cohérence et une mise en forme à l'échelle de la Baie.

Ces éléments sont présentés dans le « **programme Baie 2027 - mise à jour du diagnostic, 2017** » (cf paragraphe suivant).



Résultats de la macroflux sur la saison hydrologique 2015-2016 sur le bassin de la baie (EPTB Baie de St Brieuc).

Tableau comparatif des flux d'azote pondéré sur l'Ic sur 2 périodes (utilisation de la macroflux) :

	Flux d'azote (kg/N-NO3/ha/an) Période 01/01/2001 au 31/12/2006	Flux d'azote (kg/N-NO3/ha/an) Année hydrologique 2015-2016
Ic amont	41.5	21.3
Ic aval (hors Ic amont)	40.4	22.8
Rodo	40.9	21.9
Camet	34.9	21.6
Lantic	18.3	16.3
Ville Serho	38.2	21.9
Gué Esnart	23.4	16.4
Ponto	Non réalisé	18.5
Exutoire Ic	Non réalisé	21.9

Ces résultats pour la saison 2015-2016 amènent les commentaires suivants :

- Pour l'Ic le flux spécifique final évalué au point le plus aval (21,9 kg/ha/an) est très proche de celui déduit du suivi aux exutoires (21,25 kg/ha/an). Les valeurs de débit utilisées sont celles de la station de l'Ic opérationnelle depuis 2013 ;

- Sur l'Ic, les flux spécifiques ont tendance à nettement s'homogénéiser sur l'ensemble du bassin et ne varient plus qu'entre 16 et 23 kg/ha/an.

VIII) Décomposition des jours par action et par agent.

2016	SMEGA Céline QUELO (Solène CARDUNER)	Prestataire agricole CA22 Pauline COURTEY (Thomas MEAR, Vincent SALOU...)
Coordination Réunions Animation du CPA Bilan-programmation	8	6
Réalisation des suivis des exploitations (42 suivis) Analyse et intégration des suivis dans la BD PLAV, suivi des indicateurs	26	17
Accompagnement RGI sous maïs	2	12
Plan de communication (points presse) et organisation des 20 ans de l'lc.	9	6
Accompagnement des dossiers de demandes d'aides à l'investissement, animation des MAEC, veille technique, lettres agricoles et flash techniques...	4	5
Lettres agricoles et flash techniques	4	3
Arbres de flux, appui à l'identification des sites / aménagements hydrauliques	3	1
TOTAL	56	50



CONTRAT TERRITORIAL IC & RUISSEaux CÔTIERS 2011-2015
VOLET MILIEUX AQUATIQUES

Bilan d'activités 2016

Mars 2017

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat





Pôle milieux aquatiques

Volet financé par :



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
et de l'Aménagement
Durables



Côtes d'Armor
le Département



SOMMAIRE

Sommaire.....	1
Préambule.....	2
Partie I Le pôle milieux aquatiques.....	4
Partie II Territoire de compétences.....	5
Partie III Bilan des activités 2016.....	7
Partie IV Synthèse des moyens mis en œuvre en 2016.....	25
Partie V Indicateurs de suivi.....	31
Annexes.....	37

PRÉAMBULE

Le SMEGA est un établissement Public Territorial créé en novembre 2008 par le rapprochement du SMCG et du SIAT. Il a pour vocation la mise en place des politiques de gestion et d'entretien des espaces ruraux et publics de façon durable. Il incite également l'ensemble des autres acteurs, publics ou privés, à intégrer l'aspect environnemental dans leurs actions.

Son territoire de compétence s'étend sur les bassins versants du Trieux, du Leff, de l'Ic et des ruisseaux côtiers depuis le Sillon du Talbert, sur la commune de Pleubian, au nord-ouest, jusqu'à la pointe du Roselier, sur la commune de Plérin, au sud-est, soit du bassin versant du ruisseau côtier le « Prat Guen » jusqu'au bassin versant du « Bachelet » tous deux inclus.

La superficie totale est de 113 000 hectares, soit environ 1/6 du département des Côtes d'Armor.

Les activités du SMEGA se déclinent en trois pôles, à savoir :

- Pôle « espaces publics urbains, sensibilisation à l'environnement »
- Pôle « développement rural »
- Pôle « milieux aquatiques »

Ce dernier pôle est composé de cinq techniciens dont quatre à temps plein, un à 65% et un en contrat court à temps plein. Ils ont en charge l'animation et le suivi technique de l'ensemble des activités du pôle dont les Contrats Territoriaux - volet milieux aquatiques et zones humides :

- Ic et ruisseaux côtiers associés 2011-2015,
- Grand Trieux 2014-2018.

Évolution du plan de lutte contre les algues vertes (plav), renouvellement du contrat territorial et évolution des structures

Le SAGE Baie de Saint Brieuc a fait de la lutte contre les algues vertes un enjeu majeur de son PAGD.

Le nouveau Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV 2) constitue l'outil principal d'atteinte des objectifs. Ce dernier est en cours de renouvellement et devrait être finalisé d'ici le 31 mars 2017.

Le Contrat Territorial est lui aussi arrivé à échéance en 2015. Durant l'année 2016, un bilan du volet milieux aquatiques a été mené. Ce dernier doit déboucher sur des orientations d'actions à mettre en œuvre sur la période 2017-2021. Le travail réalisé a permis d'aboutir à des premières propositions qui devront s'adapter au futur PLAV avant d'être validées.

Pour gagner en cohérence à l'échelle du SAGE, le futur Contrat Territorial pourrait être mis en place à l'échelle de la Baie de Saint Brieuc.

S'ajoute à cette situation en pleine évolution, la réorganisation des territoires issue du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal et la future compétence GEMAPI.

Même si rien n'est encore officiellement décidé, la compétence GEMAPI pourrait être conservée au niveau des nouveaux EPCI. Ainsi Saint-Brieuc Armor Agglomération (SB2A) pourrait porter directement les actions en faveur des milieux aquatiques sur l'ensemble de son périmètre. Par conséquent, le portage du prochain Contrat Territorial « Ic et ruisseaux côtiers associés » pourrait être transféré du SMEGA vers SB2A à compter du 1^{er} janvier 2018.

Dans ce contexte mouvant et incertain, les actions 2016 ont été très limitées sur ce territoire. Celles de 2017 le seront également.

Le présent document présente une synthèse des activités réalisées sur l'année 2016 par le pôle milieux aquatiques, sur la zone « Ic & ruisseaux côtiers associés ».

La première partie, présente succinctement le territoire concerné.

La deuxième partie, décrit les activités réalisées sur 2016 en fonction de 6 grands objectifs, à savoir :

1. améliorer la qualité des cours d'eau,
2. améliorer la qualité des zones humides,
3. éviter la dégradation des cours d'eau,
4. éviter la dégradation des zones humides,
5. coordonner les actions et l'activité,
6. mettre au service l'expertise (prestations).

La troisième partie, reprend les moyens humains et financiers mis en œuvre sur l'année.

Enfin, la quatrième et dernière partie, se propose de présenter quelques indicateurs de suivi du Contrat Territorial Ic & ruisseaux côtiers 2011-2015.

En annexes, sont fournies les fiches les fiches synthèse des accompagnements et conseils apportés, ainsi que quelques coupures de presse.

PARTIE I

LE PÔLE MILIEUX AQUATIQUES

I.1 - Une commission d'élus

La commission est présidée par M. Jean-Pierre GIUNTINI, vice Président en charge des milieux aquatiques.

La commission est composée de 14 élus.

NOM Prénom	CDC
DONNART Sylvie	CDC de Paimpol-Goëlo
LE SAULNIER Brigitte	CDC de Paimpol-Goëlo
GOUAULT Jacky	CDC de Paimpol-Goëlo
DELTHEIL Anne	CDC de Paimpol-Goëlo
GUILLOU Jean-François	CDC de Paimpol-Goëlo
LOAS Thierry	CDC de la Presqu'île de Lézardrieux
LE CABEC Gérard	Pontrieux Communauté
LE GAOUYAT Samuel	Pontrieux Communauté
BOSSARD Sylvie	Leff Communauté
DE LA VILLEON Hubert	CDC de Lanvollon-Plouha
LE GUENNIC Yannick	CDC de Lanvollon-Plouha
GIUNTINI Jean-Pierre	CDC de Bourbriac
LE BRAS Jean-Claude	Guingamp Communauté
LE GOFF Yannick	Guingamp Communauté

I.2 - Une équipe technique dédiée

En 2016 le pôle milieux aquatiques était composé de 5 techniciens.

NOM Prénom	Missions au sein du Pôle	Grade	ETP
CLERMONT Jordane	Chargée de mission « continuité écologique »	Contractuelle	0,65
GALAUP Mélanie	Chargée de mission « zones humides »	Contractuelle	0,50
GUEGAIN caroline	Chargée de mission « zones humides »	Technicien principal 2ème classe	1,00
THERIN Emmanuel	Charge de mission « rivières » Coordination du pôle	Technicien principal 2ème classe	1,00
VAROQUIER Sébastien	Charge de mission « rivières » Administration des bases de données	Adjoint technique 2ème classe	1,00

PARTIE II

TERRITOIRE DE COMPÉTENCES

II.1 - Étendue et masses d'eau DCE

Le territoire intégral concerne les bassins versants de l'Ic et des ruisseaux côtiers entre Plérin et Tréveneuc.

Il comprend environ 115 kilomètres de cours d'eau et couvre une superficie de 146 km².

Deux masses d'eau de type « cours d'eau » sont identifiées dans le cadre du suivi des objectifs DCE :

- FRGR0042 : l'Ic et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer,
- FRGR1448 : le ruisseau d'Étables-sur-Mer et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer.

L'ensemble de ce territoire est couvert par le SAGE Baie de Saint-Brieuc.



Illustration 1: masses d'eau cours d'eau DCE concernées par le Contrat Territorial Ic & côtiers



Illustration 2: cours d'eau classés au titre de la liste 2 de l'article L214-17 du CE

II.2 - Classement au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, liste 2

Une partie des cours d'eau inclus dans le périmètre sont classés au titre de la liste 2 de l'article L214-17 du code de l'environnement.

Ce classement implique la nécessité d'assurer le transport suffisant de sédiments et la circulation des poissons migrateurs présents. Les ouvrages qui y sont implantés ont des obligations de gestion, d'entretien et doivent être équipés selon des règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec les propriétaires ou, à défaut, avec l'exploitant.

Cette réglementation concerne les cours d'eau mentionnés dans le tableau suivant.

Cours d'eau ou tronçons de cours d'eau classés	Espèces cibles
L'ic du pont de la RD6 au lieu-dit « Le Temple » jusqu'à la mer	Anguille, Truite de mer et espèces holobiotiques
Le ruisseau d'Étables-sur-Mer (ou St-Barnabé) de l'aval de l'étang de Moulin Neuf jusqu'à la mer	Anguille et espèces holobiotiques

Tableau 1: Cours d'eau classés au titre de la liste 2 de l'art. L214-17 du CE

PARTIE III

BILAN DES ACTIVITÉS 2016



ACTION

Restauration et entretien de cours d'eau (programme annuel)

CONTEXTE

L'atteinte du bon état écologique nécessite de corriger des points noirs au niveau des réseaux de cours d'eau. Pour ce faire, une programmation de travaux a été établie en 2009. Elle a été la base du volet milieux aquatique du Contrat Territorial Ic & ruisseaux côtiers 2011-2015.

En 2016, il n'y a pas eu de programmation de mise en place.

Travaux sous maîtrise d'ouvrage du SMEGA :

En revanche, les travaux prévus dans le cadre de la programmation 2015 n'avaient pas pu être effectués. Ils ont donc été réalisés en 2016.

(cf. fiches en annexe)

- 1 rampe d'enrochement en aval d'un ouvrage sur le Ponto.



Améliorer la qualité des cours d'eau



Cours d'eau classés au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement, liste 2

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains engagés par le SMEGA :	<u>Temps dédié à l'action :</u>	2,5 jours
	<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	2
	<u>Agents mobilisés :</u>	E.THERIN (1,5) S. VAROQUIER (1)
Moyens financiers engagés par le SMEGA :	<u>Coût d'animation :</u> (postes)	621,67 €
	<u>Coût d'investissement :</u> (travaux)	1 860,00 €
Moyens financiers engagés par d'autres : (investissements hors subventions)		

FINANCEMENTS SOLICITÉS *

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - tvx ponctuels
 - prog. annuel / tvx
 - prog. annuel / animation
- Financeurs :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre

(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement



ACTION

Fourniture de dispositifs d'abreuvement du bétail (programme annuel)



Améliorer la qualité des cours d'eau



Sur l'ensemble du territoire

CONTEXTE

Cette opération a été engagée en 2010.

Il s'agit de proposer aux éleveurs qui le souhaitent l'acquisition, à tarif préférentiel (50€ / dispositif), de pompes de prairie.

L'objectif est de garantir une protection des berges et du lit des ruisseaux en limitant l'accès du bétail en direct au cours d'eau. Chaque éleveur bénéficiant de l'opération s'engagera par convention à poser à sa charge une clôture en bordure de rivières pour éviter la divagation du bétail.

Cette démarche vient en appui de l'adoption par la CLE du SAGE Baie de saint-Brieuc, dans son règlement du 6 décembre 2013, de la règle n°2 qui vise à « interdire la dégradation des cours d'eau par le bétail ».

Extrait du règlement du SAGE Baie de Saint Brieuc adopté le 6 décembre 2013 :

Article n°2 : Toute dégradation du lit et des berges des cours d'eau liée au piétinement du bétail est interdite sur tout le bassin versant du SAGE.

Nota Bene : la CLE entend par dégradation liée au piétinement du bétail l'érosion des berges et l'emportement de matériaux dans le lit, la modification non maîtrisée du profil en travers et/ou en long du lit mineur du cours d'eau et la détérioration du substrat naturel du lit du cours d'eau en lien direct avec le piétinement du bétail.

Cette action est réalisée en collaboration avec le volet agricole du Contrat Territorial Ic & côtiers 20111-2015.

Il s'agit d'une action basée sur le volontariat des éleveurs.

Une communication spécifique a été mise en place au travers de la lettre agricole et du site internet du SMEGA et l'information a été transmise par les techniciens agricoles dans le cadre des diagnostics individuels d'exploitations.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Un travail d'animation est nécessaire afin d'assurer le suivi des commandes auprès des éleveurs et fournisseurs, réaliser les dossiers de subventions et à assurer les livraisons,...

Cette année, 2 pompes ont été distribuées sur 1 exploitation située à Pordic.



MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains engagés par le SMEGA :

- Temps dédié à l'action : 0,20 jours
- Nombre d'agents mobilisés : 1
- Agents mobilisés : E. THERIN

Moyens financiers engagés par le SMEGA :

- Coût d'animation : (postes) 52,99 €
- Coût d'investissement : (travaux) 312,76 €

Moyens financiers engagés par d'autres :

- Éleveurs : 100,00 €

(investissements hors subventions)

FINANCEMENTS SOLLICITÉS *

Modalités :

- études ponctuelles
- tvx ponctuels
- prog. annuel / tvx
- prog. annuel / animation

Financeurs :

- AELB
- Région
- Département
- autre

() financements sollicités par le SMEGA uniquement*





ACTION

Restauration et entretien des zones humides (programme annuel)



Améliorer la fonctionnalité des zones humides



Sur l'ensemble du territoire
Espaces sensibles identifiés par le SAGE

CONTEXTE

L'atteinte du bon état écologique nécessite de corriger des points noirs au niveau des zones humides dégradées. Ces actions sont en lien étroit avec le volet agricole dans le cadre du Plan de Lutte contre les Algues Vertes.

Afin de réaliser ces travaux dans de bonnes conditions et d'en assurer la cohérence, une phase d'animation est nécessaire. Celle-ci a consisté à :

- construire les programmations annuelles (identifier et vérifier les sites),
- établir les documents techniques et administratifs (CCTP, consultations, marchés,...),
- suivre la réalisation des travaux et assurer le suivi des entreprises (bons de commandes, réception,...),
- coordonner les actions entre les différents maître d'ouvrages,
- assurer le lien avec les partenaires techniques et financiers (ASTER, AELB, Police de l'eau).

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Durant l'année 2016, aucun travaux n'a été engagé du fait de la période de transition engendrée par la fin du Contrat Territorial (phase de bilan-prospective) et le renouvellement du PLAV.

Plan de Lutte contre les algues Vertes (PLAV)

Les actions sont engagées en lien étroit avec le « volet agricole » du Contrat. Territorial. Dans le cadre de diagnostics individuels à l'échelle des exploitations des aménagements peuvent être proposés en vue de limiter les transferts vers les cours d'eau et limiter l'impact des de l'activité sur ces derniers.

Durant l'année, une vingtaine de sites pouvant faire l'objet d'aménagements (Zones Tampons Humides Artificielles) a été identifiée. Ces derniers ont été présentés lors d'une réunion de restitution auprès des partenaires institutionnels (SAGE, AELB, ASTER, Chambre d'Agriculture) (20 octobre 2016).

(cf. carte en annexe)

Ce travail pourrait se poursuivre par un démarchage auprès des agriculteurs concernés durant l'année 2017. Des travaux pourront être programmés en 2018 sur la base du volontariat.



Projet AQUISAFE

Des travaux d'optimisation du fonctionnement d'un des deux sites (lagunes) ont été défini et engagé dans le cadre du programme annuel de travaux. Ils ont pour objectif en vue d'augmenter le temps de séjour de l'eau de drainage dans les bassins. Ces travaux n'ont pas pu être réalisés en 2016, mais le seront au cours du mois de janvier 2017. Un travail à néanmoins été nécessaire au cours de l'année 2016 pour cadrer les travaux avec l'entreprise et assurer l'entretien des sites.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains engagés par le SMEGA :

<u>Temps dédié à l'action :</u>	20 jours
<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	1
<u>Agents mobilisés :</u>	C. GUEGAIN

Moyens financiers engagés par le SMEGA :

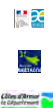
<u>Coût d'animation : (postes)</u>	4 622,42 €
<u>Coût d'investissement : (travaux)</u>	1 080,00 €

Moyens financiers engagés par d'autres :
(investissements hors subventions)

FINANCEMENTS SOLLICITÉS *

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - txv ponctuels
 - prog. annuel / txv
 - prog. annuel / animation

- Financiers :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre



(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement





ACTION

Conseil et assistance aux collectivités et usagers sur les cours d'eau

CONTEXTE

Le SMEGA est un syndicat créé par des collectivités locales, pour des collectivités locales. C'est un véritable outil de mutualisation de moyens et de compétences à l'échelle d'un territoire hydrographique cohérent.

Son objet est de corriger et limiter les impacts des activités humaines sur l'eau et les milieux aquatiques et associés.

Si une partie des actions menées visent à corriger des points noirs (programme de travaux, assistance à la mise en conformité vis à vis de la continuité écologique), le SMEGA souhaite s'inscrire dans la gestion au quotidien pour faire en sorte que les pratiques et les projets n'altèrent pas la qualité des milieux.

Pour ce faire, du temps d'agents doit être dédié pour développer le conseil et l'assistance nécessaire à :

- adapter les projets des collectivités du territoire au fonctionnement et aux caractéristiques des milieux aquatiques
- aider les propriétaires d'ouvrages dans la gestion et l'entretien au quotidien pour assurer une meilleure compatibilité usage/milieu
- conseiller les usagers sur leurs projets d'aménagements impactant le grand cycle de l'eau et les milieux
- mettre à disposition des collectivités adhérentes et des communes une expertise et des compétences spécifiques (solution de mutualisation)

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

En 2016, les agents du SMEGA sont intervenus sur les dossiers suivants :

1. Commune Plerneuf : avis sur projet de requalification de lagunes lagunes d'épuration en lagunes eaux pluviales
2. Commune de Pordic/Trégomeur : accompagnement à un projet de création d'une passerelle sur le Rodo



MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains engagés par le SMEGA :

<u>Temps dédié à l'action :</u>	1,5 jours
<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	1
<u>Agents mobilisés :</u>	E. THERIN

Moyens financiers engagés par le SMEGA :

<u>Coût d'animation :</u> (postes)	397,41 €
<u>Coût d'investissement :</u> (travaux)	0,00 €

Moyens financiers engagés par d'autres :
(investissements hors subventions)

FINANCEMENTS SOLLICITÉS *

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - tvx ponctuels
 - prog. annuel / tvx
 - prog. annuel / animation
- Financeurs :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre



(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement





ACTION

Conseil et assistance aux collectivités et usagers sur les zones humides

CONTEXTE

Le SMEGA est un syndicat créé par des collectivités locales, pour des collectivités locales. C'est un véritable outil de mutualisation de moyens et de compétences à l'échelle d'un territoire hydrographique cohérent.

Son objet est de corriger et limiter les impacts des activités humaines sur l'eau et les milieux aquatiques et associés.

Si une partie des actions menées visent à corriger des points noirs (programme de travaux), le SMEGA souhaite s'inscrire dans la gestion au quotidien pour faire en sorte que les pratiques et les projets n'altèrent pas la qualité des milieux.

Pour ce faire, du temps d'agents doit être dédié pour développer le conseil et l'assistance nécessaire à :

- adapter les projets des collectivités du territoire au fonctionnement et aux caractéristiques des zones humides (éviter et limiter les impacts),
- conseiller les usagers sur leurs projets d'aménagements impactant le grand cycle de l'eau et les zones humides,
- contractualiser des MAE pour mettre en place des gestions adaptées sur les zones humides,
- mettre à disposition des collectivités adhérentes et des communes une expertise et des compétences spécifiques (solution de mutualisation).

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

En 2016, les agents du SMEGA sont intervenus sur les dossiers suivants :

1. Commune de Binic-Etables : accompagnement au projet de réhabilitation de l'étang du Vau Durand
2. Commune de Plérin : expertise suite à dégradations de zones humides
3. Commune de Pordic : avis sur projet de curage de cours d'eau
4. Commune de Tréveneuc : avis sur projet d'extension du lotissement « les Coatineaux »
5. Commune de Pordic : avis sur le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU (zone 1 AUBs rue Pasteur) – projet de lotissement « Clos Pasteur »



MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains engagés par le SMEGA :

<u>Temps dédié à l'action :</u>	14 jours
<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	1
<u>Agents mobilisés :</u>	C. GUEGAIN

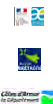
Moyens financiers engagés par le SMEGA :

<u>Coût d'animation :</u> (postes)	3 235,69 €
<u>Coût d'investissement :</u> (travaux)	0,00 €

Moyens financiers engagés par d'autres :
(investissements hors subventions)

FINANCEMENTS SOLLICITÉS *

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - tvx ponctuels
 - prog. annuel / tvx
 - prog. annuel / animation
- Financeurs :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre



(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement





Améliorer la qualité des cours d'eau
Améliorer la fonctionnalité des zones humides



Sur l'ensemble du territoire

Le volet « milieux aquatiques » du Contrat Territorial Ic & ruisseaux côtiers 2011-2015 est arrivé à échéance au début de l'année 2016.

Conformément aux prescriptions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'année 2016 a été utilisée pour :

- établir le bilan des réalisations depuis 2011 dans le cadre de ce contrat,
- évaluer le niveau d'atteinte des objectifs,
- identifier les réussites et les écueils,
- recueillir les avis des partenaires et usagers,
- fixer les nouveaux objectifs à atteindre sur la période 2017-2021,
- proposer une stratégie d'actions pour la période 2017-2021.

Compte-tenu des interactions au sein du Contrat Territorial entre le volet milieux aquatiques et le volet agricole, et de l'implication du PLAV au sein de ce dernier volet, du retard a été pris au niveau de la mise en place d'un éventuel futur Contrat Territorial. En effet, ce dernier devra être conforme au SAGE BSB et pourrait par conséquent être mis en place à l'échelle de ce dernier afin de s'articuler de façon harmoniser avec le futur PLAV en cours d'élaboration.

Malgré ce contexte incertain, le bilan du volet milieux aquatiques sur l'Ic et ses côtiers associés a été réalisé. Ce travail a été présenté lors d'une commission « milieux aquatiques » élargie qui s'est tenu à Binic le 11 mai 2016.

A la suite de cette commission, la phase de propositions a été menée. Elle a abouti à proposer une série de missions et d'actions articulées autour de 2 axes principaux :

- répondre aux orientations du SAGE BSB,
- assumer la compétence GEMAPI.

Un temps d'échange a été mené avec le service de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SB2A) en charge des bassins versants le 19 octobre 2016. Compte-tenu des réorganisations territoriales récentes, ce service pourraient en effet récupérer l'animation du Contrat Territorial Ic & ruisseaux côtiers.

Sur cette base, les financeurs et partenaires (Agence de l'Eau, Conseil Départemental, Région, SAGE, DDTM, SB2A) ont été conviés à une réunion d'échanges le 20 décembre 2016.

Plus récemment (6 janvier 2017), les organisations halieutiques locales (FDAAPPMA22 et AAPPMA de Saint-Brieuc-Quintin-Binic) ont été rencontrées lors d'une réunion d'échanges.

Le bilan et les propositions d'actions devraient être présentées le 289 février 2017.

Le rapport est en téléchargeable : http://www.smega.fr/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=73&Itemid=61



Moyens humains engagés par le SMEGA :	<u>Temps dédié à l'action :</u>	32 jours
	<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	3
	<u>Agents mobilisés :</u>	E. THERIN (22) C. GUEGAIN (8) S. VAROQUIER (2)
Moyens financiers engagés par le SMEGA :	<u>Coût d'animation :</u> (postes)	8 126,14 €
	<u>Coût d'investissement :</u> (travaux)	0,00 €
Moyens financiers engagés par d'autres : (investissements hors subventions)		

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - tvx ponctuels
 - prog. annuel / tvx
 - prog. annuel / animation
- Financeurs :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre



(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement





Éviter la dégradation des zones humides
Éviter la dégradation des cours d'eau



Sur l'ensemble du territoire

Le temps dédié à la communication et à la sensibilisation permet de :

- rédiger des articles nécessaires à des outils de communication
- participer à des événementiels et partager les expériences
- ...

En 2016, les agents ont entre autre :

- participé à l'événementiel « 20 ans d'actions sur le BV de l'Ic ».



Moyens humains engagés par le SMEGA :

<u>Temps dédié à l'action :</u>	0,8 jours
<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	1
<u>Agents mobilisés :</u>	E. THERIN

Moyens financiers engagés par le SMEGA :

<u>Coût d'animation : (postes)</u>	211,95 €
<u>Coût d'investissement : (travaux)</u>	0,00 €

Moyens financiers engagés par d'autres :
(investissements hors subventions)

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - tvx ponctuels
 - prog. annuel / tvx
 - prog. annuel / animation
- Financeurs :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre



(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement





ACTION

Coordination, organisation, échanges et réflexions



Fonctionnement de la structure d'accueil



Sur l'ensemble du territoire

CONTEXTE

La multiplicité d'acteurs et de structures intervenants dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques nécessite des échanges et une coordination permanente. Ceci se traduit par du temps d'animation dédié à :

- établir et rédiger les bilans annuels d'activités sur l'Ic,
- partager et coordonner les activités de la structure (SMEGA),
- échanger avec les collectivités adhérentes, les élus, les partenaires institutionnels et les représentant d'usagers :
 - dont conventions de travaux avec chaque communes concernée (exemple en annexe),
 - dont participation aux conventions contractuelles avec les adhérents du SMEGA,
- participer aux travaux du SAGE Baie de Saint Brieuc,
 - dont travail sur le suivi des inventaires zones humides,
 - dont travail sur le PAGD,
- prendre part aux échanges et aux activités des réseaux métier (ASTER, ATBVB, ...),
- partager les expériences,
- ...

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Les activités « classiques » liées à la coordination, aux échanges et au fonctionnement de la structure ont été réalisées. On citera notamment :

- participation aux échanges nécessaires au SAGE BSB
- participation au groupe de travail zones humides du SAGE BSB pour validation des inventaires communaux des zones humides,
- coordination de l'activité du pôle milieux aquatiques (réunions de travail, planification, bilans, ...),
- participation aux réseaux (ATBVB, ASTER22,...),
- échange avec les collectivités adhérentes,
- réflexions sur l'avenir du SMEGA en lien avec la nouvelle compétence GEMAPI.



MOYENS MIS EN ŒUVRE

Moyens humains engagés par le SMEGA :	<u>Temps dédié à l'action :</u>	48 jours
	<u>Nombre d'agents mobilisés :</u>	3
	<u>Agents mobilisés :</u>	E. THERIN (17) S. VAROQUIER (11) C. GUEGAIN (20)
Moyens financiers engagés par le SMEGA :	<u>Coût d'animation :</u> (postes)	11 593,21 €
	<u>Coût d'investissement :</u> (travaux)	0,00 €

Moyens financiers engagés par d'autres :
(investissements hors subventions)

FINANCEMENTS SOLLICITÉS *

- Modalités :**
- études ponctuelles
 - tvx ponctuels
 - prog. annuel / tvx
 - prog. annuel / animation
- Financeurs :**
- AELB
 - Région
 - Département
 - autre

(*) financements sollicités par le SMEGA uniquement



PARTIE IV

SYNTHÈSE DES MOYENS MIS EN ŒUVRE EN 2016



AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Restauration de la continuité écologique – grands migrateurs

Diagnostics d'ouvrages (études)

Missions d'assistance à MOA et MOE

Maîtrise d'ouvrage (MOA) et maîtrise d'œuvre (MOE)

Restauration et entretien de cours d'eau (programmations annuelles)

Fourniture de pompes de prairies

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES

Restauration et entretien des zones humides (programmations annuelles)

ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU

Gestion des encombres

Conseil et assistance aux collectivités et usagers

ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES

Conseil et assistance aux collectivités et usagers

ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE

Bilan – évaluation 2011-2015/ prospectives 2017-2021

Coordination, organisation et échanges

Communication, sensibilisation

PRESTATIONS sur l'Ic

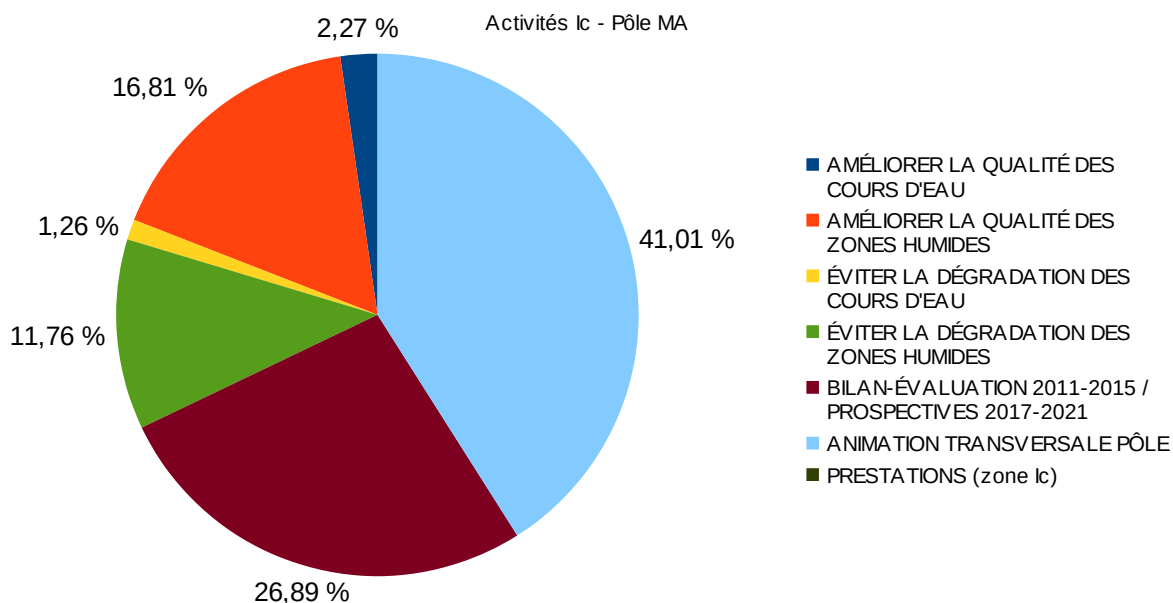
Inventaires ZH + réseaux hydrographiques

Mesures compensatoires

TOTAL

Jours	ETP	%
2,70	0,01	2,27%
0,00	0,00	0,00%
0,00	0,00	0,00%
0,00	0,00	0,00%
0,00	0,00	0,00%
2,50	0,01	2,10%
0,20	0,00	0,17%
20,00	0,10	16,81%
20,00	0,10	16,81%
1,50	0,01	1,26%
0,00	0,00	0,00%
1,50	0,01	1,26%
14,00	0,07	11,76%
14,00	0,07	11,76%
80,80	0,40	67,90%
32,00	0,16	26,89%
48,00	0,24	40,34%
0,80	0,00	0,67%
0,00	0,00	0,00%
0,00	0,00	0,00%
0,00	0,00	0,00%
119,00	0,59	100,00%

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DU TEMPS DÉDIÉ AUX ACTIONS



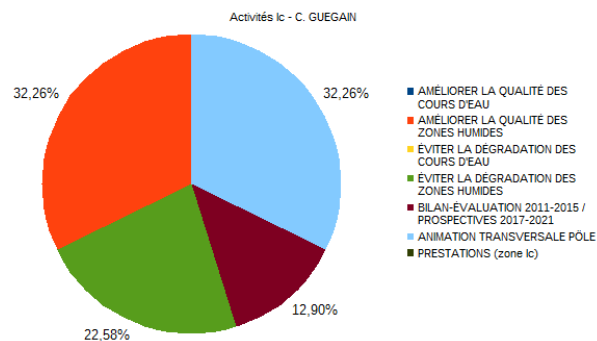


Synthèse des moyens humains

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DU TEMPS DÉDIÉ AUX PAR AGENTS

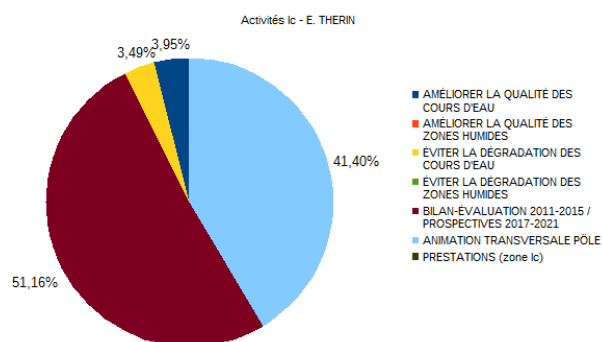
GUEGAIN Caroline :

62,0 jours
0,30 ETP
14 329,49 €
231,12 €/jour



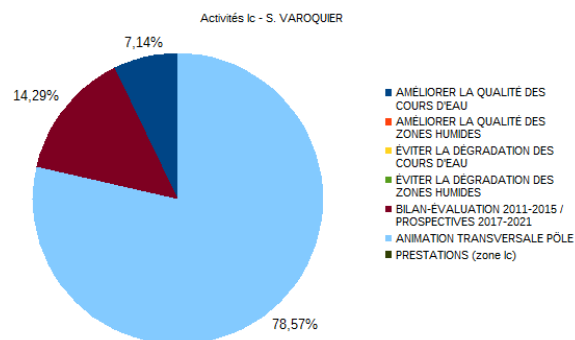
THERIN Emmanuel :

43,0 jours
0,21 ETP
11 392,37 €
264,94 €/jour



VAROQUIER Sébastien :

14,0 jours
0,07 ETP
3 139,61 €
224,26 €/jour





Synthèse budgétaire

BUDGET D'ANIMATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Restauration et entretien de cours d'eau (programmation annuelle)

Fourniture de pompes de prairies

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES

Restauration et entretien des zones humides (programmation annuelle)

ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU

Conseil et assistance aux collectivités et usagers

ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES

Conseil et assistance aux collectivités et usagers

ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE

Bilan – évaluation 2011-2015/ prospectives 2017-2021

Coordination, organisation et échanges

Communication, sensibilisation

PRESTATIONS

Inventaires ZH + réseaux hydrographiques

Mesures compensatoires

TOTAL

	Total	Part AELB	Part CD22	Part CRB
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU	674,66 €	404,80 €	0,00 €	134,93 €
Restauration et entretien de cours d'eau (programmation annuelle)	621,67 €	373,00 €	0,00 €	124,33 €
Fourniture de pompes de prairies	52,99 €	31,79 €	0,00 €	10,60 €
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES	4 622,42 €	2 773,45 €	0,00 €	924,48 €
Restauration et entretien des zones humides (programmation annuelle)	4 622,42 €	2 773,45 €	0,00 €	924,48 €
ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU	397,91 €	238,75 €	0,00 €	79,58 €
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	397,91 €	238,75 €	0,00 €	79,58 €
ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES	3 235,69 €	1 941,41 €	0,00 €	647,14 €
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	3 235,69 €	1 941,41 €	0,00 €	647,14 €
ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE	19 931,30 €	11 958,78 €	0,00 €	3 986,26 €
Bilan – évaluation 2011-2015/ prospectives 2017-2021	8 126,14 €	4 875,68 €	0,00 €	1 625,23 €
Coordination, organisation et échanges	11 593,21 €	6 955,93 €	0,00 €	2 318,64 €
Communication, sensibilisation	211,95 €	127,17 €	0,00 €	42,39 €
PRESTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Inventaires ZH + réseaux hydrographiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Mesures compensatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	28 861,98 €	17 317,19 €	0,00 €	5 772,40 €

BUDGET DE TRAVAUX

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Restauration de la continuité écologique – grands migrateurs

Restauration et entretien de cours d'eau (programmation annuelle)

*Sous MOA SMEGA**Sous MOA FDAAPPMA 22**Sous MOA AAPPMA Saint Brieuc-Quintin-Binic*

Fourniture de pompes de prairies

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES

Restauration et entretien des zones humides (programmation annuelle)

TOTAL

	Total	Part AELB	Part CD22	Part CRB
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU	412,76 €	187,66 €	0,00 €	0,00 €
Restauration de la continuité écologique – grands migrateurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restauration et entretien de cours d'eau (programmation annuelle)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous MOA SMEGA</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous MOA FDAAPPMA 22</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous MOA AAPPMA Saint Brieuc-Quintin-Binic</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fourniture de pompes de prairies	412,76 €	187,66 €	0,00 €	0,00 €
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES	1 080,00 €	648,00 €	216,00 €	0,00 €
Restauration et entretien des zones humides (programmation annuelle)	1 080,00 €	648,00 €	216,00 €	0,00 €
TOTAL	1 492,76 €	835,66 €	216,00 €	0,00 €



Synthèse budgétaire

SYNTHÈSE DES COÛTS

	Total	MOA local	AELB	CR Bzh	CD 22
COURS D'EAU	14 733 €	3 089 €	8 780 €	2 864 €	0 €
Animation	14 321 €	2 864 €	8 592 €	2 864 €	0 €
<i>Améliorer la qualité</i>	675 €	135 €	405 €	135 €	0 €
<i>Éviter la dégradation</i>	398 €	80 €	239 €	80 €	0 €
<i>Coordination / échanges</i>	13 248 €	2 650 €	7 949 €	2 650 €	0 €
Travaux	413 €	225 €	188 €	0 €	0 €
ZONES HUMIDES	15 409 €	3 082 €	9 246 €	2 866 €	216 €
Animation	14 329 €	2 866 €	8 598 €	2 866 €	0 €
<i>Améliorer la qualité</i>	4 622 €	924 €	2 773 €	924 €	0 €
<i>Éviter la dégradation</i>	3 236 €	647 €	1 941 €	647 €	0 €
<i>Coordination / échanges</i>	6 471 €	1 294 €	3 883 €	1 294 €	0 €
Travaux	1 080 €	216 €	648 €	0 €	216 €
Études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
COMMUNICATION / SENSIBILISATION	212 €	42 €	127 €	42 €	0 €
Animation	212 €	42 €	127 €	42 €	0 €
PRESTATIONS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Animation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	30 355 €	6 213 €	18 153 €	5 772 €	216 €

SYNTHÈSE DES DOSSIERS ANIMATION

	ETP	Coût €TTC	Part AELB	Part CD22	Part CRB
DOSSIER ANIMATION COURS D'EAU	0,28	14 532,49 €	8 719,49 €	0,00 €	2 906,50 €
Améliorer la qualité des cours d'eau	0,01	674,66 €	404,80 €	0,00 €	134,93 €
Éviter la dégradation des cours d'eau	0,01	397,91 €	238,75 €	0,00 €	79,58 €
Coordination / échange / transversalité / communication	0,26	13 459,92 €	8 075,95 €	0,00 €	2 691,98 €
DOSSIER ANIMATION ZONES HUMIDES	0,31	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Améliorer la qualité des zones humides	0,10	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Éviter la dégradation des zones humides	0,07	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Coordination / échange / transversalité / communication	0,14	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,59	14 532,49 €	8 719,49 €	0,00 €	2 906,50 €

PARTIE V

INDICATEURS DE SUIVI



Indicateurs de moyens mis en œuvre

MOYENS HUMAINS MIS EN ŒUVRE (ETP)

	Année 2016		Cumul 2011-2016	
	contractualisé	réalisé	contractualisé	réalisé
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU	0,00	0,01	0,00	1,60
Restauration de la continuité écologique – grands migrateurs	0,00	0,00	0,00	0,11
Restauration et entretien de cours d'eau (programmations annuelles)	0,00	0,01	0,00	1,49
Fourniture de pompes de prairies	0,00	0,00	0,00	0,00
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES	0,00	0,10	0,00	1,49
Restauration et entretien des zones humides (programmations annuelles)	0,00	0,00	0,00	0,57
Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV)	0,00	0,10	0,00	0,75
AQUISAFE	0,00	0,00	0,00	0,17
ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU	0,00	0,01	0,00	0,09
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	0,00	0,01	0,00	0,09
ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES	0,00	0,07	0,00	0,31
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	0,00	0,07	0,00	0,31
ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE	0,00	0,40	0,00	1,02
Coordination, organisation et échanges (dont bilan)	0,00	0,40	0,00	0,90
Communication, sensibilisation	0,00	0,00	0,00	0,12
TOTAL	0,00	0,59	0,00	4,51

MOYENS FINANCIERS ENGAGÉS (€TTC)

	Année 2016		Cumul 2011-2016	
	contractualisé	réalisé	contractualisé	réalisé
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU	0 €	1 087 €	0 €	85 941 €
Animation	0 €	675 €	0 €	83 483 €
Travaux	0 €	413 €	0 €	2 459 €
Études	0 €	0 €	0 €	0 €
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES	0 €	5 702 €	0 €	66 488 €
Animation	0 €	4 622 €	0 €	65 408 €
Travaux	0 €	1 080 €	0 €	1 080 €
Études	0 €	0 €	0 €	0 €
ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU	0 €	397 €	0 €	4 563 €
Animation	0 €	397 €	0 €	4 563 €
ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES	0 €	3 236 €	0 €	28 730 €
Animation	0 €	3 236 €	0 €	28 730 €
ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE	0 €	19 931 €	0 €	19 931 €
Animation	0 €	19 931 €	0 €	19 931 €
TOTAL	0 €	30 354 €	0 €	205 654 €



Indicateurs de moyens mis en œuvre

INDICATEURS DE RÉALISATIONS

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Restauration de la continuité écologique – grands migrateurs

*Nombre de diagnostics réalisés**Nombre d'ouvrages mis en conformité*

Restauration et entretien de cours d'eau (programmations annuelles)

*Nombre d'ouvrages aménagés ou remplacés**Nombre d'ouvrages supprimés**Linéaire réhabilité ou restauré (travaux hydro-morphologiques) (m)**Linéaire entretenu (m)*

Fourniture de pompes de prairies

*Nombre de pompes distribuées**Nombre d'exploitations équipées*

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES

Restauration et entretien des zones humides (programmations annuelles)

*Superficie restaurée (ha)**Superficie entretenue (ha)*

ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU

Conseil et assistance aux collectivités et usagers

Nombre de dossiers (conseils délivrés et accompagnements réalisés)

ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES

Conseil et assistance aux collectivités et usagers

*Nombre de dossiers (conseils délivrés et accompagnements réalisés)**Taux de ZH préservé par projet (hors mesure compensatoires)**Superficie de zones humides compensées*

Année 2016

Cumul 2011-2016

	Année 2016	Cumul 2011-2016
	-	-
	-	-
<i>Nombre de diagnostics réalisés</i>	0	0
<i>Nombre d'ouvrages mis en conformité</i>	0	5 (depuis 2009)
	-	-
<i>Nombre d'ouvrages aménagés ou remplacés</i>	0	19
<i>Nombre d'ouvrages supprimés</i>	0	4
<i>Linéaire réhabilité ou restauré (travaux hydro-morphologiques) (m)</i>	0	482
<i>Linéaire entretenu (m)</i>	0	32683
	-	-
<i>Nombre de pompes distribuées</i>	2	10
<i>Nombre d'exploitations équipées</i>	1	6
	-	-
	-	-
<i>Superficie restaurée (ha)</i>	0	
<i>Superficie entretenue (ha)</i>	0	
	-	-
	-	-
<i>Nombre de dossiers (conseils délivrés et accompagnements réalisés)</i>	2	7
	-	-
	-	-
<i>Nombre de dossiers (conseils délivrés et accompagnements réalisés)</i>	5	13

ANNEXES

Liste des annexes

- Répartition du temps de travail par agent.....
- Fiches synthèse des travaux 2016.....
- Fiche synthèse continuité écologique.....
- Carte des sites potentiels d'aménagement de ZTHA.....
- Fiches synthèse des accompagnements.....

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR AGENT

ETP (jours)	Emmanuel	Sébastien	Jordane	Caroline	Mélanie	Total
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU	1,70	1,00	0,00	0,00	0,00	2,70
Restauration de la continuité écologique –grands migrateurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restauration et entretien de cours d'eau (programmations annuelles)	1,50	1,00	0,00	0,00	0,00	2,50
Fourniture de pompes de prairies	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
Restauration et entretien des zones humides (programmations annuelles)	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50
Gestion des encombres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50
ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES	0,00	0,00	0,00	14,00	0,00	14,00
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	0,00	0,00	0,00	14,00	0,00	14,00
BILAN-ÉVALUATION 2011-2015 / PROSPECTIVES 2017-2021	22,00	2,00	0,00	8,00	0,00	32,00
ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE	17,80	11,00	0,00	20,00	0,00	48,80
Communication et sensibilisation	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80
DIG & autorisation LEMA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réunions, réseaux, coordination ...	17,00	11,00	0,00	20,00	0,00	48,00
PRESTATIONS (zone Ic)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inventaires ZH + réseaux hydrographiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesures compensatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADMINISTRATION BD	0,00	134,00	0,00	0,00	0,00	134,00
TOTAL	43,00	148,00	0,00	62,00	0,00	253,00
TOTAL Ic	43,00	14,00	0,00	62,00	0,00	119,00

ETP	Emmanuel	Sébastien	Jordane	Caroline	Mélanie	Total
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES COURS D'EAU	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Restauration de la continuité écologique –grands migrateurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restauration et entretien de cours d'eau (programmations annuelles)	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Fourniture de pompes de prairies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES HUMIDES	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,10
Restauration et entretien des zones humides (programmations annuelles)	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,10
ÉVITER LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Gestion des encombres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
ÉVITER LA DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07
Conseil et assistance aux collectivités et usagers	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,07
BILAN-ÉVALUATION 2011-2015 / PROSPECTIVES 2017-2021	0,11	0,01	0,00	0,04	0,00	0,16
ANIMATION TRANSVERSALE PÔLE	0,09	0,05	0,00	0,10	0,00	0,24
Communication et sensibilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIG & autorisation LEMA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réunions, réseaux, coordination ...	0,08	0,05	0,00	0,10	0,00	0,24
PRESTATIONS (zone Ic)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inventaires ZH + réseaux hydrographiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mesures compensatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Ic	0,21	0,07	0,00	0,30	0,00	0,58

FICHES SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2016

Enjeu visé : Piscicole

Objectif visé : Assurer la libre circulation des espèces piscicoles

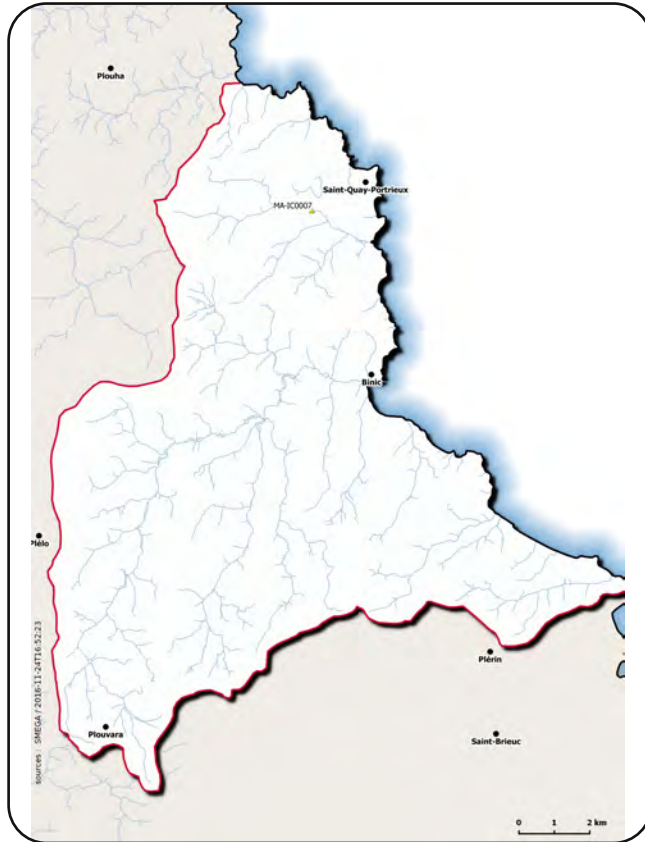
Référence
Fiche Stratégie

01.2

Code
action

T02

Localisation



Synthèse des travaux

n° action : MA-IC0007

- commune(s) : Plourhan
- cours d'eau : Le Ponto

L'ouvrage se situe au lieu-dit Méno.
Pont routier avec une chute d'eau aval d'environ 38 cm.
Création d'une rampe d'enrochement en vue de réhausser la ligne d'eau au pied de l'ouvrage pour supprimer la chute initiale.

n° action :

- commune(s) :
- cours d'eau :

n° action :

- commune(s) :
- cours d'eau :

n° action :

- commune(s) :
- cours d'eau :

Photographies

MA-IC0007

AVANT



APRÈS



Infos travaux

Maîtrise d'ouvrage : SMEGA
ZI de Grâces - 11 route de Kerbost
22200 GRÂCES

Maîtrise d'œuvre : SMEGA
ZI de Grâces - 11 route de Kerbost
22200 GRÂCES

Opérateur : Avalon
Parc Roch Glas Bihan - Chemin de St-
Uzec - 22560 TREBEURDEN

Plan de financement

Organismes	ref. dossier	%	Montants
Europe (FEDER)			
AELB (10 ^{ème} programme)		50%	930.00
Région Bretagne			
Conseil Général 22		30%	558.00
Autre			
Maître d'ouvrage		20%	372.00
TOTAL		100%	1860.00

Enjeu visé : Lit et berges

Objectif visé : Lutter contre la déstabilisation des berges et le colmatage du substrat

Référence
Fiche Stratégie

02.1

Code
action

T05

Localisation



Synthèse des travaux

n° action : MA-IC0009

- commune(s) : Pordic
- cours d'eau : Ville Serho

Fourniture de 2 pompes de prairie (2 simples / 0 avec bol à veau) contre engagement écrit à clôturer les berges (convention).
Participation de l'exploitant : 100,00 €

n° action :

- commune(s) :
- cours d'eau :

n° action :

- commune(s) :
- cours d'eau :

n° action :

- commune(s) :
- cours d'eau :

Photographies

AVANT

APRÈS

Infos travaux

Maîtrise d'ouvrage : SMEGA
ZI de Grâces - 11 route de Kerbost
22200 GRÂCES

Maîtrise d'œuvre : SMEGA
ZI de Grâces - 11 route de Kerbost
22200 GRÂCES

Opérateur : DISTRIVERT
27 rue Connen de Prépéan
22590 PORDIC

Plan de financement

Organismes	ref. dossier	%	Montants
Europe (FEDER)			
AELB (10 ^{ème} programme)	160040501	60%	187.66 €
Région Bretagne			
Conseil Général 22			
Autre	éleveur	f	100.00 €
Maître d'ouvrage		40%	125.10 €
TOTAL		100%	412.76 €

FICHE SYNTHÈSE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



Commission Milieux Aquatiques

Groupe de travail « Continuité écologique »

Point de situation

au 31 décembre 2016

Date du dernier point de situation

31 juillet 2016

Avancement¹

Suites à donner

Préambule

Ceci est un point de situation concernant le dossier continuité écologique sur le territoire du SMEGA. Il est destiné à informer les partenaires et collaborateurs sur l'évolution de la situation de la démarche de mise en conformité des ouvrages du point de vue de la continuité écologique sur le Trieux, le Leff et l'Ic.

Comité de suivi « continuité écologique » du SAGE ATG

Pas de nouvelle réunion du comité depuis le 14 janvier 2016.

Point sur les projets

Zone Ic

ROE 29400 - Porte à flot du port de Binic : (ouvrages Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ ■

ROE29213 - Palplanches du port de Binic : (ouvrages Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ □

L'échancrure doit être découpée dans le batardeau en palplanches.

ROE29243 - Clapet du port de Binic : (ouvrages Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ ■

ROE29199 - Seuil du Chien Noir (Binic) : (ouvrage Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ ■

ROE29455 - Seuil du Moulin Doualan (Lantic/Trégomeur) : (ouvrage Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ ■

ROE29462 - Seuils du Moulin Richard (Lantic/Trégomeur) : (ouvrages Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ ■

Zone Leff

ROE12350 - Seuil du Moulin du Houël (Quemper-Guézennec/Plourivo) : (ouvrage Grenelle)

■ ■ ■ ■ ■ ■

ROE12371 - Seuil du Moulin Guézennec (Quemper-Guézennec/Plourivo) :

■ ■ ■ ■ ■ ■

ROE12397 - Seuils de Moulin Bescond (Quemper-Guézennec/Yvias) : (ouvrages Grenelle)

■ ■ ■ ■ □ □

Le bureau d'étude ARTELIA poursuit le travail lié à la modification de la prise d'eau en relation avec le propriétaire du moulin.

¹ □ □ □ □ rien

■ □ □ □ rencontre du propriétaire / présentation démarche

■ ■ □ □ réalisation du diagnostic / remise du rapport

■ ■ ■ □ choix du projet / réalisation APD

■ ■ ■ ■ □ engagement des travaux

■ ■ ■ ■ ■ travaux terminés et réceptionnés (fin du projet)

N° en rouge : ouvrages listés prioritaires dans le SAGE

ROE12404 - Seuil du Moulin du Cirque (Quemper-Guézennec/Lanleff) : (ouvrage Grenelle)	■ ■ ■ □ □	
Le propriétaire s'oriente préférentiellement vers le scénario de création d'une rivière de contournement. Un travail complémentaire doit être mené pour définir plus précisément le projet et définir un plan de financement acceptable.		
ROE12411 - Seuil du Moulin Lieutenant (Tréméven/Le Faouët) : (ouvrage Grenelle)	■ ■ □ □ □	Décision du propriétaire
La commune de Tréméven est en cours d'acquisition du site. Le choix d'un scénario acceptable devrait être réalisé lors du premier semestre 2017		
ROE17920 - Seuil du Moulin du Dossen (Tréméven/Trévélec) :	■ □ □ □ □	
ROE17921 - Seuil du Moulin du Droël (Tréméven/Trévélec) :	■ □ □ □ □	
ROE22692 - Seuil du Moulin de Trévénou (Goudelin/Tressignaux) :	■ ■ ■ ■ □	
Les travaux devraient être réalisés en 2017.		
ROE22756 - Seuil du lavoir de Châtelaudren + seuils Le Du : (ouvrages Grenelle)	■ ■ ■ ■ ■	
ROE22761 - Digue de l'étang de Châtelaudren : (ouvrage Grenelle)	■ ■ ■ ■ ■	
Une passe à anguilles été mise en place sous maîtrise d'ouvrage de Leff Communauté. Aucune information n'a été donnée sur ces travaux.		
ROE12466 - Seuil du Moulin du Traou (Tréméven) : (ouvrage Grenelle)	■ ■ ■ ■ ■	
Zone Trieux		
ROE22852 - Seuil de Goas Villinic (Quemper-Guézennec) :	■ ■ ■ □ □	
Une étude est menée par le Département 22		
ROE22889 - Station de jaugeage de Châteaulin (Pontrieux, Plouëc-du-Trieux) :	■ ■ □ □ □	
Une étude est menée par le Département 22		
ROE22895 - Seuil du Moulin de Châteaulin (Pontrieux, Plouëc-du-Trieux) :	■ ■ □ □ □	
L'ouvrage est très dégradé. Des travaux sont impératifs pour le maintient de la prise d'eau. Le diagnostic de continuité écologique a démarré.		
ROE22946 - Seuil du Moulin de Kerglas (Saint Clet) : (ouvrage Grenelle)	■ ■ □ □ □	Décision du propriétaire
ROE23245 - Seuil du Moulin de Kerhalec (St Clet/Squiffiec) :	■ ■ □ □ □	Rendu au propriétaire
ROE24807 - Seuil du Moulin de Kerhonn (Pommerit-le-Vicomte/Squiffiec)	■ □ □ □ □	
ROE24813 - Seuil du Moulin du Perrier (Pommerit-le-Vicomte/Trégonneau)	■ □ □ □ □	
ROE24815 - Seuil du Moulin Kerhé (Plouisy/Pabu) : (ouvrage Grenelle)	■ ■ □ □ □	Décision du propriétaire
ROE24817 - Seuil du Moulin du Pont (Plouisy/Pabu) :	■ □ □ □ □	
ROE24824 - Seuil du Moulin de Rucäer (Plouisy/Pabu) :	■ □ □ □ □	
ROE24827 - Seuil du Moulin de Coat Jaffray (Guingamp/Plouisy) :	■ ■ □ □ □	Décision du propriétaire
Le rapport a été rendu présenté au propriétaire		

ROE24862 - Seuil de pont Caffin ou Bois Labbé (Ploumagoar) :

■ □ □ □ □



Prochaine rencontre du Comité de pilotage du SAGE :



???

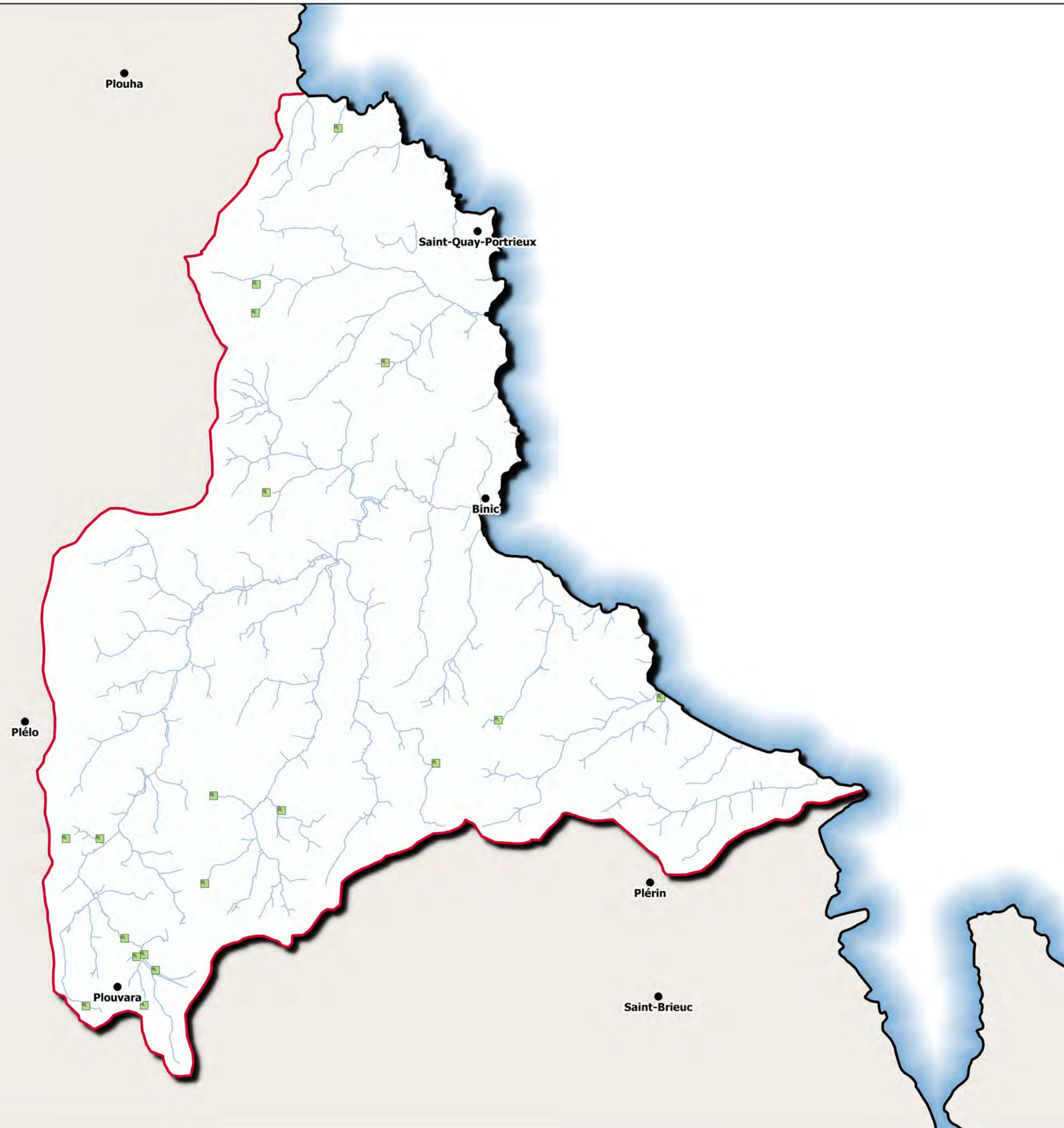
CARTE DES SITES POTENTIELS D'AMÉNAGEMENT DE ZTHA



Localisation de sites potentiels d'aménagement de ZTHA

Légende

-  limite du contrat Ic & côtiers 2011-2015
-  sites potentiels



FICHES SYNTHÈSE DES ACCOMPAGNEMENTS

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

assistance MOE/MOA

Tiers / demandeur

Etables-sur-Mer

Dossier suivi par

c_guegain

Objet

Etables - Vau Durand : projet de réhabilitation de la lagune

Evènements liés au dossier en 2016

29 janvier 2016	courrier
30 mars 2016	réunion/rencontre
22 juin 2016	réunion/rencontre
24 juin 2016	restitution documents
08 septembre 2016	contact téléphonique
09 septembre 2016	réunion/rencontre
10 octobre 2016	courrier

Production documentaire

rapport	Dossier_Lema_vidange_v2.pdf
rapport	Dossier de réhabilitation complété_22122015.pdf
courrier	CourrierDemandeAssistance.pdf
compte rendu	CR_Visite de site_20130715.pdf
compte rendu	CR_Vau_Durand_20141205.pdf
note	20140918_NotePropoMission.pdf
compte rendu	CR_reunion_Vau_Durand_20140905.pdf
courrier	Delib_BSB_Choix scenarios.pdf
courrier	Courrier_precisions_DDTM.pdf
courrier	cour_collectif_conseil_dep_oct_2016.pdf
courrier	AvisDDTM_scenarios_20150330.pdf
courrier	AvisDDTM_DossierRehabilitation_20160113.pdf
courrier	AvisDDTM_Collectif_20160729.pdf

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

conseil/avis

Tiers / demandeur

Association De La Source A La Mer

Dossier suivi par

c_guegain

Objet

Plérin - Vérification terrain suite à des dégradations de ZH en cours

Evènements liés au dossier en 2016

09 février 2016	contact téléphonique
11 février 2016	expertise terrain
12 février 2016	mail
27 juin 2016	clôture dossier

Production documentaire

compte rendu 2016_crv_SALM_20160212.pdf

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

conseil/avis

Tiers / demandeur

Pordic

Dossier suivi par

c_guegain

Objet

Pordic - étang du bourg : Avis curage du cours d'eau (Vau Madec, en dérivation de l'étang)

Evènements liés au dossier en 2016

24 juin 2016 contact téléphonique

28 juin 2016 réunion/rencontre

Production documentaire

compte rendu 2016_crv_Pordic0628.pdf

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

conseil/avis

Tiers / demandeur

Tréveneuc

Dossier suivi par

c_guegain

Objet

Tréveneuc - Projet extension lotissement "les Coatineaux"

Evènements liés au dossier en 2016

25 février 2016	mail
01 mars 2016	mail
08 juillet 2016	mail
19 juillet 2016	réunion/rencontre

Production documentaire

compte rendu 2016_CRV_Treveneuc0719.pdf

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

conseil/avis

Tiers / demandeur

Plerneuf

Dossier suivi par

e_therin

Objet

Plerneuf - Projet de requalification des lagunes EU en bassin d'eau pluviale

Evènements liés au dossier en 2016

27 septembre 2016	réunion/rencontre
28 septembre 2016	ouverture dossier
28 septembre 2016	mail

Production documentaire

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

dossier réglementaire

Tiers / demandeur

Pordic

Dossier suivi par

e_therin

Objet

Pordic/Trégomeur - Pose d'une passerelle sur le Rodo " Le Clos Rouault"

Evènements liés au dossier en 2016

25 octobre 2016 ouverture dossier

25 octobre 2016 réunion/rencontre

Production documentaire

compte rendu CR_réunion_25102016.pdf

compte rendu 20140624_GueRodo.pdf

Zone de contractualisation

Ic et Côtiers

Type d'accompagnement

conseil/avis

Tiers / demandeur

Pordic

Dossier suivi par

c_guegain

Objet

Pordic-Lotissement Clos Pasteur : avis PPA sur le dossier déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU (zone 1 AUBs rue Pasteur)

Evènements liés au dossier en 2016

09 novembre 2016	mail
22 novembre 2016	mail
23 novembre 2016	mail
30 décembre 2016	mail

Production documentaire

compte rendu	2016-06-22 Réunion PPA-1.pdf
compte rendu	2016-06-22 réunion PPA vign-1.pdf
compte rendu	20161130_DelibCLE.pdf



Territoires & Environnements

CONTRAT TERRITORIAL IC & RUISSEAUX COTIERS ASSOCIES

Bilan 2016

VOLET QUALITE EAU

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Programmes co- financés par



Les actions sont mises en œuvre par :

Salomé MAHOT

Commission de rattachement : « Education à l'environnement et politiques urbaines », présidée par Sylvie Bossard, Vice Présidente.

Il n'y a plus de production d'eau potable sur le bassin versant de l'Ic depuis 2009. En effet, le Préfet des Côtes d'Armor a suspendu les prélèvements pour éviter un contentieux sur les eaux brutes avec l'Union Européenne à cause de concentrations en nitrates supérieures à la norme 50 mg/l.

L'ancien point de prélèvement était situé en IC5 (04171085) (dans un ancien bief comblé depuis). L'ARS a arrêté le suivi sur ce point en 2011 et a installé un nouveau point à La Trappe à Pordic pour un futur prélèvement AEP. Le suivi parallèle sur les deux points a été effectif pendant 2 ans afin de comparer l'évolution sur les deux sites. La DDTM a poursuivi les prélèvements en IC5 jusque 2013.

La station « Bilan » du Contrat de Bassin Versant a donc été déplacé au point IC00020 (04171050). Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor y réalise un suivi calendaire en nitrate, phosphore, phosphate, ammonium, azote kjeldahl et pesticides. Il y a également installé une station de suivi en continu (débits et concentrations en nitrates).

La station IC00020 (04171050) est située en amont des rejets de la STEP de Binic. Il n'y a donc pas de dilutions des concentrations en nitrates dues aux volumes d'eau rejetés.

Le SMEGA, quant à lui réalise un suivi pesticides en temps de pluie et un suivi nitrate en calendaire sur ce point.

Le point IC6 (04171120) sert pour le calcul de flux de nitrates, ce point est utilisé par le SAGE Baie de Saint Briec.

Un autre point, le 095E02 est suivi par la CQEL dans le port de Binic.

De plus, entre octobre 2015 et septembre 2016, le suivi mensuel calendaire a été rétabli sur plusieurs points en amont du bassin versant afin de réaliser une mise à jour de l'arbre des flux de nitrates (suite à une demande du SAGE Baie de Saint Briec).

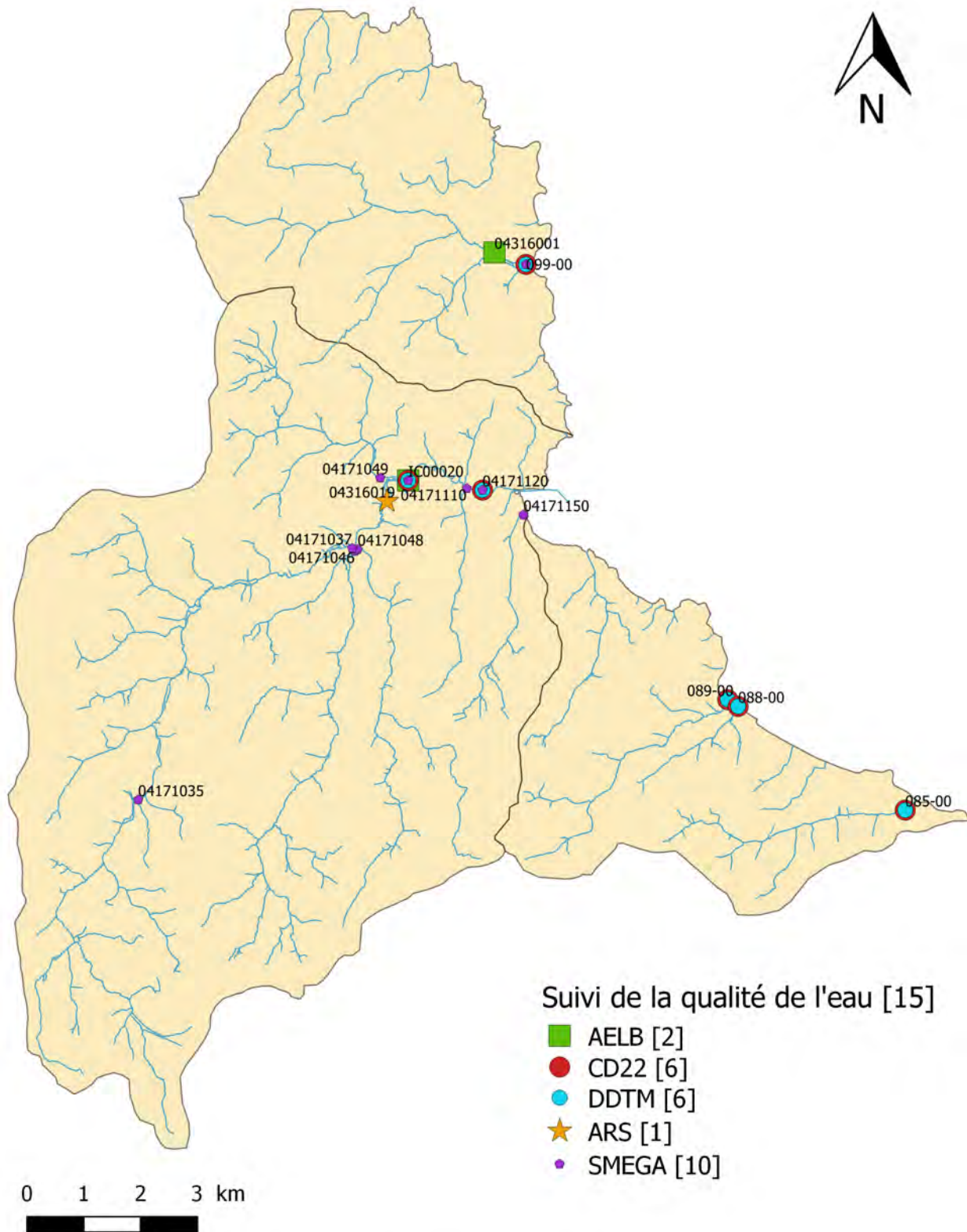
Les points suivie pour l'arbre à flux sont les suivants : IC2, IC4, IC8, IC10 et IC11.

Un point de suivi a été rajouté aux prélèvements du SMEGA depuis janvier 2015 sur le cours d'eau du Ponto à Etable sur Mer, le 099-00 (04316020) (ancien point CQEL).

Le SMEGA y réalise un suivi pluvio (pesticides et nitrates) et calendaire (nitrates).

NOM du CE	Code SANDRE	Nom SMEGA	N°CQEL	N°CG	Commune	Localisation
	04171030			IC00010	PLELO	Ville Jegu
IC	04171035	IC2	I2		PLELO	Villeneuve
IC	04171037	IC4	I4		BINIC	Doualan
RODO	04171046	IC8	R2		BINIC	Rodo aval
CAMET	04171048	IC10	C2		BINIC	Camet aval
LANTIC	04171049	IC11	L1		LANTIC	Lantic
	04171050	IC00020	095E00	IC00020	BINIC	Moulin Bocage
VILLE SERHO	04171110	IC12	VS1		BINIC	Ville Serho
IC	04171120	IC6	095E01	IC00060	BINIC	aval step Binic
GUE ESNART	04171150	IC13	GE1		BINIC	lavoir de la Banche
BACHELET			085-00		PLERIN	exutoire Martin plage/Plérin
VILLE RAULT			088-00		PLERIN	exutoire plage de Tournemine/Plérin
PARFOND DE GOUET			089-00		PORDIC	exutoire plage de Tournemine/Plérin
			094-00		BINIC	Lavoir plage de la Banche
PONTO	04316020		099-00		ETABLES/M	exutoire plage du Moulin/Etables s/ Mer
IC			095E02		BINIC	écluse port de Binic

Suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Ic en 2016



Réalisation: SMEGA - 2017 Sources: BD Carthage, SMEGA, CD22, AELB, ARS, DDTM

Bilan du suivi phytosanitaire 2016 sur l'eau brute

Suivi phytosanitaire réalisé par le SMEGA, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Attention : les données du CD22 et de l'AELB présentées ci-dessous tiennent compte des informations utilisables sous OSUR.

Les objectifs qualité d'eau bassin versant et SAGE sont de 0.1 µg/l par matière active et de 0.5 µg/l pour la somme des matières actives.

1/ Au droit du Chien Noir (prise d'eau suspendue)

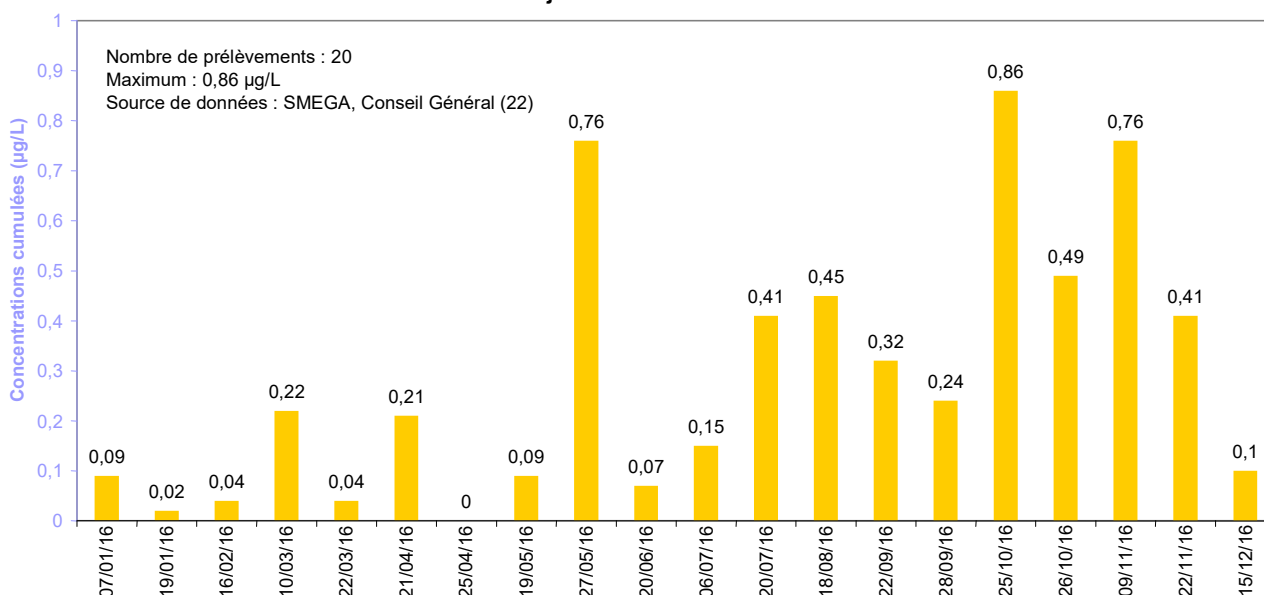
Il n'y a plus de suivi réalisé par l'ARS au Chien Noir à Binic (ex-prise d'eau) et il n'y en a pas sur le nouveau site de suivi (La Trappe), où seul les nitrates et la matière organique sont suivis par l'ARS22.

2/ Station bilan de la masse d'eau « Ic » (IC00020 - 04171050) *Moulin Bocage*

20 campagnes ont été menées en IC00020 (04171050) dont 12 réalisées par le Conseil Départemental 22 (prélèvements en calendrier) et 8 par le SMEGA.

Cette année, en raison des faibles précipitations, le protocole de la DREAL a été respecté pour la moitié des prélèvements du SMEGA. Ces prélèvements ont été fait après 8 mm de pluie. Les prélèvements effectués le 25 avril, 6 juillet, 28 septembre et 26 octobre ont permis d'analyser la présence de glyphosate, AMPA et de nitrates en calendrier, due à l'absence de précipitation de plus de 8 mm.

BASSIN VERSANT : Ic
Evolution des teneurs cumulées en pesticides à la station de mesure : 04171050
Cours d'eau : Ic
Lieu-dit : IC à BINIC
Période : janvier 2016 - décembre 2016



		Date de prélèvement	AMPA	Atrazine	Atrazine déséthyl	Dichlorprop	fluxapyroxade	Glyphosate	Isoproturon	Mécoprop	Mésotrione	Métaldéhyde	Métolachlore	Oryzalin	Prosulfocarbe	Triclopyr	Concentration cumulée
SMEGA	PLUIE	07/01	0,09	-	-	-		-	-	-	-	-	-			-	0,09
CD22	CALENDRAIRE	19/01	-	-	0,02	-		-	-	-	-	-	-		-	-	0,02
CD22	CALENDRAIRE	16/02	-	-	0,02	-		-	-	-	-	0,02	-		-	-	0,04
SMEGA	PLUIE	10/03	0,06	-	0,02	0,09		-	0,02	0,03	-	-	-			-	0,22
CD22	CALENDRAIRE	22/03	-	-	0,04	-		-	-	-	-	-	-		-	-	0,04
CD22	CALENDRAIRE	21/04	0,17	-	0,04	-		-	-	-	-	-	-		-	-	0,21
SMEGA	CALENDRAIRE	25/04	-					-									0
CD22	CALENDRAIRE	19/05	0,05	-	0,04	-		-	-	-	-	-	-		-	-	0,09
SMEGA	PLUIE	27/05	0,18	-	0,05	-	0,03	-	-	-	0,1	0,04	0,36			-	0,76
CD22	CALENDRAIRE	20/06	-	-	0,04	-		-	-	-	-	-	0,03		-	-	0,07
SMEGA	CALENDRAIRE	06/07	0,15					-									0,15
CD22	CALENDRAIRE	20/07	0,15	-	0,06	-		0,2	-	-	-	-	-		-	-	0,41
CD22	CALENDRAIRE	18/08	0,28	-	0,05	-		0,12	-	-	-	-	-		-	-	0,45
CD22	CALENDRAIRE	22/09	0,28	-	0,04	-		-	-	-	-	-	-		-	-	0,32
SMEGA	CALENDRAIRE	28/09	0,24					-									0,24
CD22	CALENDRAIRE	25/10	0,68	0,02	0,02	-		0,1	-	-	-	0,04	-		-	-	0,86
SMEGA	CALENDRAIRE	26/10	0,43					0,06									0,49
SMEGA	PLUIE	09/11	0,45	-	0,03	-		0,13	-	-	-	0,11	-		0,02	0,02	0,76
CD22	CALENDRAIRE	22/11	0,28	-	0,02	-		0,07	-	-	-	0,02	-		0,02	-	0,41
CD22	CALENDRAIRE	15/12	-	-	0,04	-		-	-	-	-	-	-	0,04	-	0,02	0,1

Conclusion générale sur le suivi phytosanitaire au point IC00020

Les matières actives les plus présentes en 2016 sont l'atrazine déséthyl retrouvée 15 fois sur 20 (à des concentrations inférieurs à 0.06µg/L) et l'AMPA, la molécule dérivée du glyphosate perçue 14 fois sur 20. Le maximum observé est l'AMPA, le 25/10/2016 avec 0,68 µg/L (prélèvement calendaire du CD22). En 2016, 18 matières actives sont supérieures à la norme eau potable 0.1 µg/L. Le seuil de 0,5µg/L pour le cumul des substances actives a été dépassé trois fois cette année, en mai, en octobre et en novembre.

En 2015, le maximum observé est l'AMPA, le 07/10/2015 avec 0,38 µg/L. 11 matières actives étaient supérieures à la norme eau potable 0.1 µg/L. Le seuil de 0,5µg/L pour le cumul des substances actives a été dépassé trois fois en 2015, en juillet, septembre et octobre.

En 2014, le maximum observé était la molécule d'isoproturon le 21 mars avec 1,06 µg/L. 15 matières actives étaient supérieures à la norme eau potable 0.1 µg/L. Le seuil de 0,5µg/L pour le cumul des substances actives a été dépassé 2 fois en 2014 (mars et mai)

En 2013, le maximum observé était de nouveau la molécule d'AMPA le 30 septembre avec 0,53 µg/L.

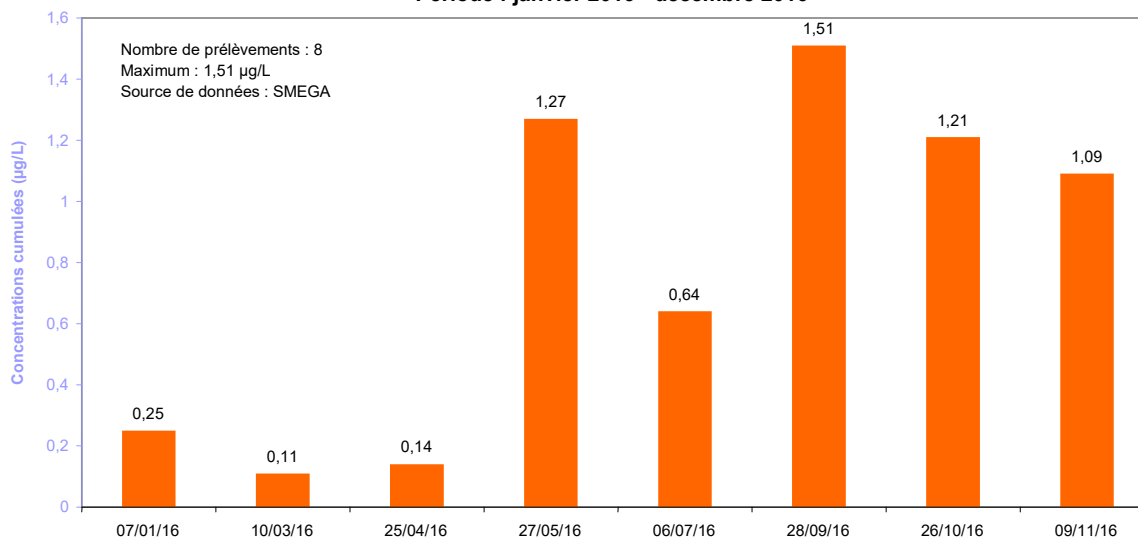
3/ Station bilan de la masse d'eau « Ruisseau d'Etapes sur mer » / « Ponto » (04316020 – 099-00) *plage du Moulin*

Pour l'année 2016, 8 campagnes ont été menées par le SMEGA sur le cours d'eau Ponto à Etapes-sur-Mer - 099-00 (04316020).

Le suivi sur ce point a été demandé par le SAGE, cette masse d'eau étant classée à risque pour les produits phytosanitaires.

	Date de prélèvement	AMPA	asulame	Atrazine déséthyl	Dichlorprop	Diuron	Glyphosate	Isoproturon	Mécoprop	Métaldéhyde	Métolachlore	Norflurazone	Prosulfocarbe	Triclopyr	Concentration cumulée
PLUIE	07/01/2016	0,18		0,03	-	-	-	0,04	-	-	-			-	0,25
PLUIE	10/03/2016	0,09		0,02	-	-	-	-	-	-	-			-	0,11
CALENDRAIRE	25/04/2016	0,14					-								0,14
PLUIE	27/05/2016	0,54	0,04	0,06	0,02	-	0,42	-	0,04	0,02	0,02	0,09		0,02	1,27
CALENDRAIRE	06/07/2016	0,56					0,08								0,64
CALENDRAIRE	28/09/2016	1,46					0,05								1,51
CALENDRAIRE	26/10/2016	1,12					0,09								1,21
PLUIE	09/11/2016	0,78		0,04	-	0,04	0,06	-	-	0,12	-		0,05	-	1,09

BASSIN VERSANT : Ic
Evolution des teneurs cumulées en pesticides à la station de mesure : 04316020
Cours d'eau : PONTO
Lieu-dit : 099-00
Période : janvier 2016 - décembre 2016



Conclusion générale sur le suivi phytosanitaire au point 099-00

En 2016, l'AMPA (molécule de dégradation du glyphosate) a été retrouvée lors de toutes les campagnes de prélèvements (comme en 2015). Sa concentration maximum a atteint 1.46 µg/L le 28 septembre (prélèvement calendaire).

Le glyphosate est également très présent, la molécule est retrouvée 5 fois sur 8, avec un pic à 0.42 µg/L. 9 matières actives dépassent le seuil de 0.1 µg/L. Concernant le cumul des substances actives, le seuil de 0.5 µg/L a été dépassé 5 fois sur 8, en mai, en juillet, en septembre, en octobre et en novembre.

En 2015, le maximum observé est l'AMPA avec 0,88 µg/L (en août).

Et 12 matières actives ont dépassé le seuil de 0.1 µg/L. Le seuil de 0,5 µg/l pour le cumul des substances actives a été dépassé six fois, en avril, juin, juillet, août, septembre et novembre.

Bilan du suivi nitrates 2016 sur l'eau brute

1. Eau brute – Ic – au droit du Chien Noir (prise d'eau suspendue) – IC5

Le point IC5 avait été retenu pour le suivi aval des concentrations, car contrairement au point IC6 situé plus en aval, il n'est pas impacté par les débits des rejets de la station d'épuration de Binic qui peuvent à certains moments entraîner une dilution importante des concentrations.

Depuis 2011, l'ARS a stoppé son suivi en IC5 et s'est reporté sur le point au droit duquel la future prise d'eau pourrait être installée (La Trappe, à Pordic).

En ce qui concerne la station « bilan » du bassin versant, elle a été reportée en IC00020 (04171050), ce sont ces résultats qui sont présentés ici dans un premier temps.

2. Eau brute – Station bilan de la masse d'eau « Ic » (IC00020 - 04171050) Moulin Bocage

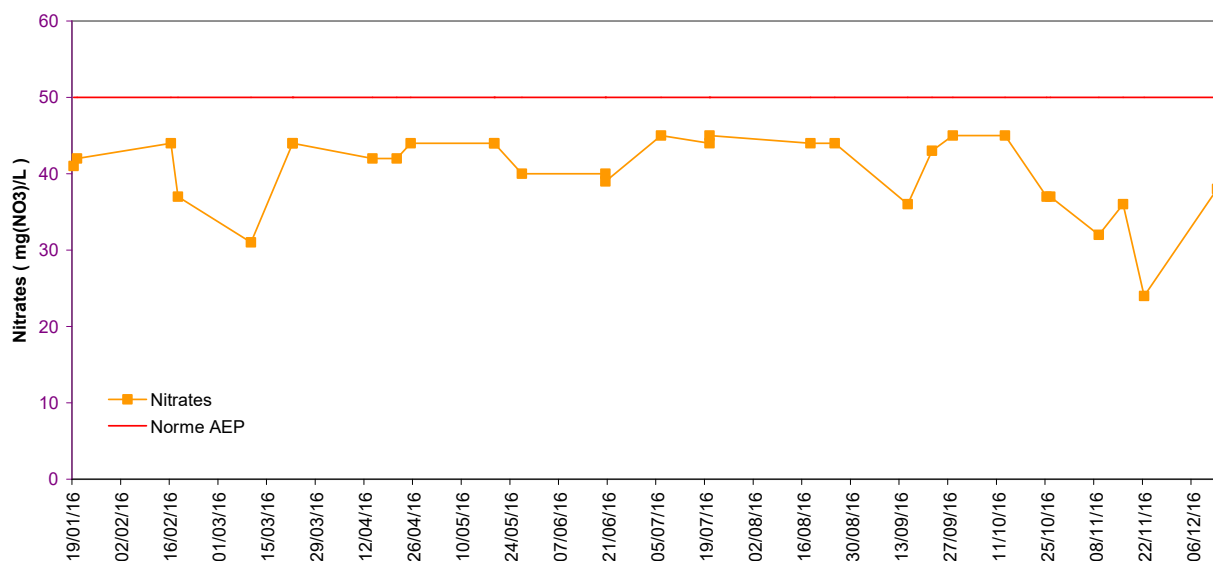
- Evolution sur l'année 2016 des concentrations en nitrates dans l'Ic à Binic, au point IC00020 (04171050)

Nombre de prélèvements	31
Moyenne (mg(NO ₃)/L)	40,39
Maximum observé sur la période (mg(NO ₃)/L)	45
Minimum observé sur la période (mg(NO ₃)/L)	24
Fréquence de dépassement de l'objectif moyen du BV (25 mg(NO ₃)/L)	96,77 %
Fréquence de dépassement de l'objectif maximum du BV (50 mg(NO ₃)/L)	0%
Quantile 90 (mg(NO ₃)/L)	45
Quantile 10 (mg(NO ₃)/L)	32
Ecart-Type (mg(NO ₃)/L)	4,84
Médiane (mg(NO ₃)/L)	42

Nombre de prélèvements : 31
 Maximum : 45 mg(NO₃)/L
 Minimum : 24 mg(NO₃)/L
 Valeur Moyenne : 40,39 mg(NO₃)/L
 Ecart Type : 4,84

Source de données : Conseil Général (22), SMEGA

BASSIN VERSANT : Ic
Evolution des teneurs en Nitrates
à la station de mesure : 04171050
Cours d'eau : Ic - Lieu-dit : IC à BINIC
Période : janvier 2016 - décembre 2016



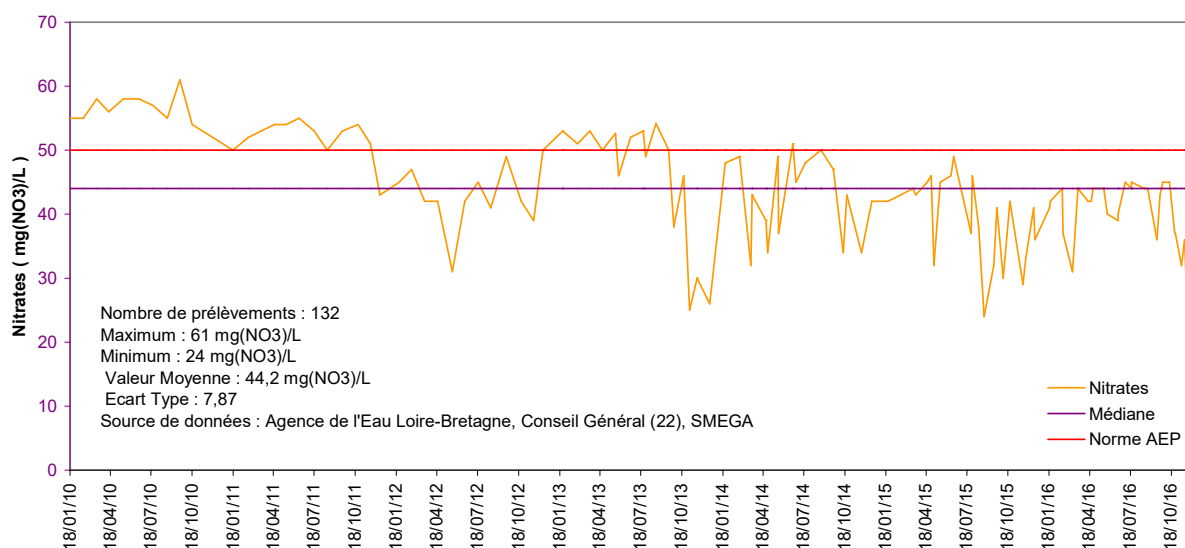
En 2016, le taux de nitrates dans l'Ic n'a pas dépassé la valeur seuil d'eau potable (50 mg/L). La concentration moyenne en nitrates a atteint 40.4 mg/L en 2016.

La valeur moyenne sur l'année 2015 était de 39.2 mg/L. En 2014, la moyenne était quant à elle de 42.7 mg/L.

➤ **Evolution de 2010 à 2016 des concentrations en nitrates dans l'Ic à Binic (IC00020)**

Nombre de prélèvements	132
Moyenne (mg(NO ₃)/L)	44,2
Maximum observé sur la période (mg(NO ₃)/L)	61
Minimum observé sur la période (mg(NO ₃)/L)	24
Fréquence de dépassement de l'objectif moyen du BV (25 mg(NO ₃)/L)	97,73 %
Fréquence de dépassement de l'objectif maximum du BV (50 mg(NO ₃)/L)	23,48 %
Quantile 90 (mg(NO ₃)/L)	54
Quantile 10 (mg(NO ₃)/L)	32
Ecart-Type (mg(NO ₃)/L)	7,87
Médiane (mg(NO ₃)/L)	44

BASSIN VERSANT : Ic
Evolution des teneurs en Nitrates
à la station de mesure : 04171050
Cours d'eau : Ic - Lieu-dit : IC à BINIC
Période : janvier 2010 - décembre 2016



➤ **Statistiques générales sur la période de 2010 à 2016**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de mesure(s)	10	12	12	19	26	22	31
Evolution des moyennes annuelles	56,7	51,83	42,92	45,52	44,19	39,27	40,39
Quantile 90 (mg(NO ₃)/L)	61	54	49	53	50	46	45
Maximum (mg(NO ₃)/L)	61	55	50	54,16	51	49	45
Quantile 10 (mg(NO ₃)/L)	54	43	31	26	34	29	32
Minimum (mg(NO ₃)/L)	54	43	31	25	32	24	24
Fréquence de dépassement de l'objectif moyen du BV (25 mg(NO ₃)/L)	100%	100%	100%	94,74 %	100%	95,45 %	96,77 %
Fréquence de dépassement de l'objectif maximum du BV (50 mg(NO ₃)/L)	100%	75%	0%	52,63 %	7,69 %	0%	0%
Fréquence de dépassement du seuil (inexistant)	-	-	-	-	-	-	-
Médiane (mg(NO ₃)/L)	56,5	53	42	50,08	47	41,5	42
Ecart-Type (mg(NO ₃)/L)	2	3,08	4,8	9,92	5,89	6,59	4,84
Moyenne pondérée annuelle (mg(NO ₃)/L)	-	-	-	-	-	-	-
Classe SEQ							

Les données ci-dessus comprennent celles du CD22, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du SMEGA.

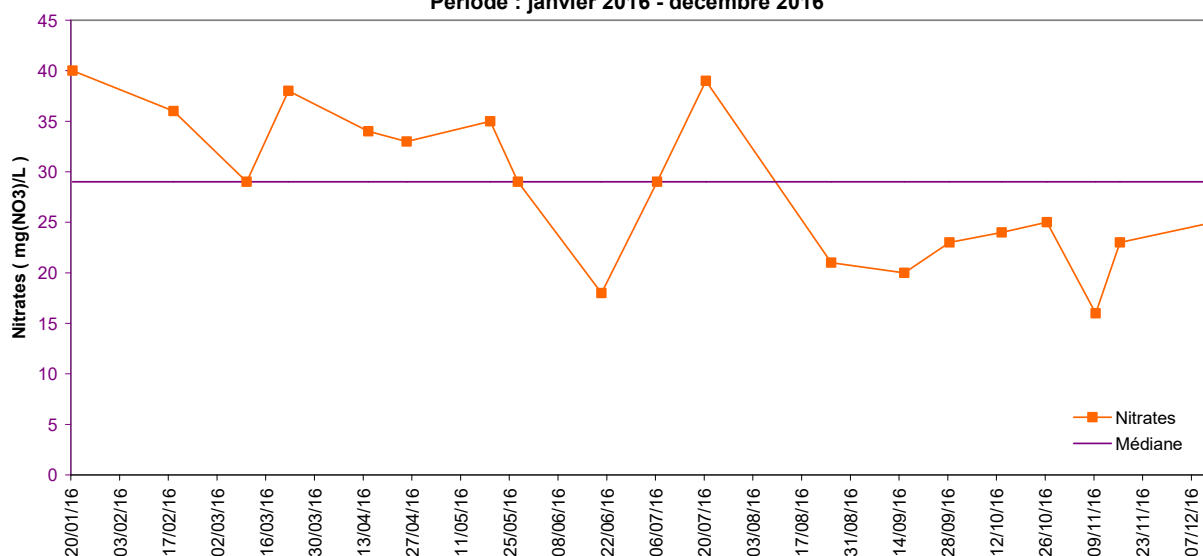
3. Eau brute – Station bilan de la masse d'eau « Ruisseau d'Etables sur mer » / « Ponto » (04316020 – 099-00) plage du Moulin

Nombre de prélèvements	19
Moyenne (mg(NO ₃)/L)	28,26
Maximum observé sur la période (mg(NO ₃)/L)	40
Minimum observé sur la période (mg(NO ₃)/L)	16
Fréquence de dépassement de l'objectif moyen du BV (25 mg(NO ₃)/L)	52,63 %
Fréquence de dépassement de l'objectif maximum du BV (50 mg(NO ₃)/L)	0%
Quantile 90 (mg(NO ₃)/L)	39
Quantile 10 (mg(NO ₃)/L)	18
Ecart-Type (mg(NO ₃)/L)	7,19
Médiane (mg(NO ₃)/L)	29

En 2016, le taux de nitrates n'a pas dépassé la valeur des 50 mg/L. La concentration moyenne de nitrates est passée de 39.27 mg/L en 2015 à 28,26 mg/L en 2016.

Nombre de prélèvements : 19
 Maximum : 40 mg(NO₃)/L
 Minimum : 16 mg(NO₃)/L
 Valeur Moyenne : 28,26 mg(NO₃)/L
 Ecart Type : 7,19
 Source de données : SMEGA

BASSIN VERSANT : Ic
Evolution des teneurs en Nitrates
à la station de mesure : 04316020
Cours d'eau : PONTO - Lieu-dit : 099-00
Période : janvier 2016 - décembre 2016



➤ **Statistiques générales sur la période de 2014 à 2016**

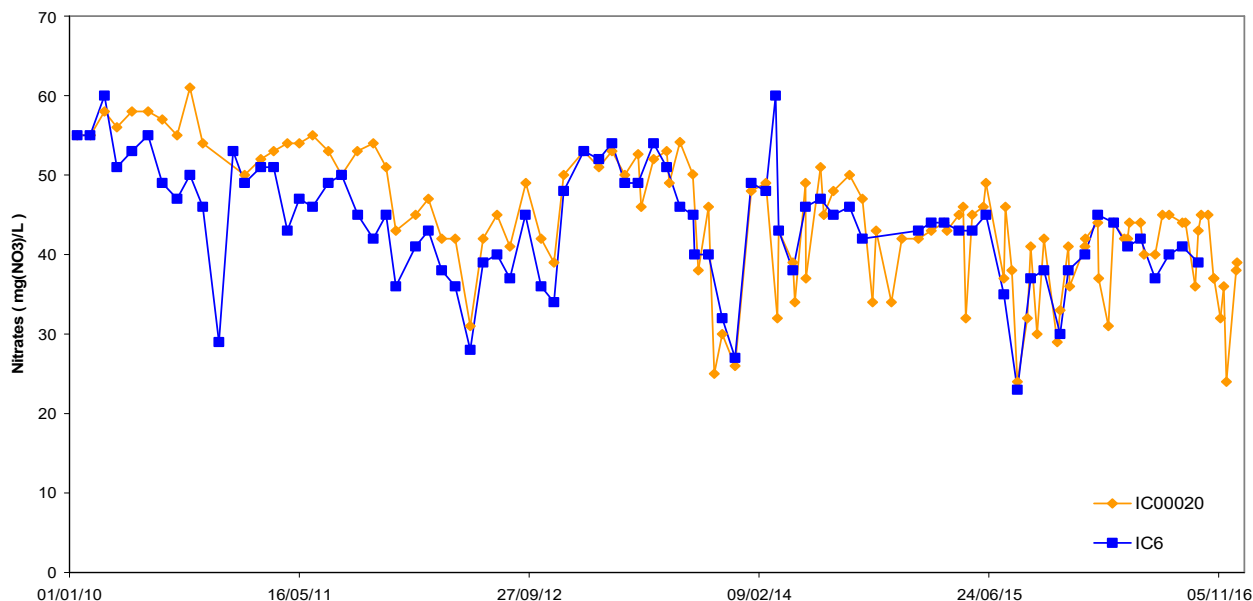
	2014	2015	2016
Nombre de mesure(s)	6	20	19
Evolution des moyennes annuelles	40,33	29,6	28,26
Quantile 90 (mg(NO3)/L)	50	40	39
Maximum (mg(NO3)/L)	50	43	40
Quantile 10 (mg(NO3)/L)	32	19	18
Minimum (mg(NO3)/L)	32	17	16
Fréquence de dépassement de l'objectif moyen du BV (25 mg(NO3)/L)	100%	75%	52,63 %
Fréquence de dépassement de l'objectif maximum du BV (50 mg(NO3)/L)	0%	0%	0%
Fréquence de dépassement du seuil (inexistant)	-	-	-
Médiane (mg(NO3)/L)	38,5	28	29
Ecart-Type (mg(NO3)/L)	7,41	7,45	7,19
Moyenne pondérée annuelle (mg(NO3)/L)	-	-	-
Classe SEQ			

4. Comparaison entre la station bilan IC00020 (04171050) du bassin versant et le point de suivi ARS La Trappe (04316019)

Au 21/03/2017, nous n'avons pas reçu les données 2016 de l'ARS.

5. Evolution des points à l'aval du bassin versant de l'Ic

MESURES PHYSICO-CHIMIQUES DU 01/01/2010 AU 31/12/2016
DU PARAMETRE Nitrates
(Ic)



	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
IC00020 (valeurs moyennes)	57	52	43	46	44	39	40
IC6 (valeurs moyennes)	50	46	39	44	46	39	41

Les points IC00020 et IC6 suivent relativement la même tendance. Depuis 2010, les concentrations en nitrates diminuent. En 2010, les concentrations étaient supérieures au seuil de la norme AEP (50 mg/L). Pour IC00020, la moyenne est de 40 mg/L et pour IC6, elle est de 41 mg/L en 2016.

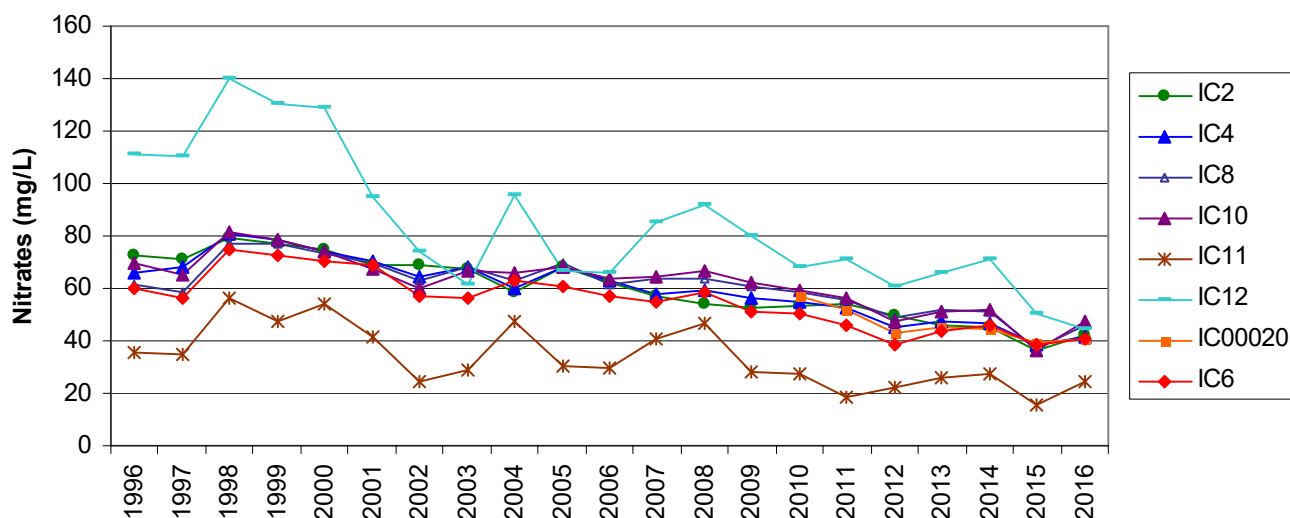
Les valeurs inférieures en IC6 pouvaient s'expliquer par la dilution due aux rejets de la station d'épuration de Binic. Cette situation a disparu depuis 2014.

6. Evolution globale des points d'amont en aval sur la masse d'eau IC en nitrates (IC2 - IC4 - IC8- IC10- IC11- IC12 - IC00020 - IC6)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
IC2	72,4	71,2	78,9	76,9	74,7	69,2	69,1	67,4	58,7	68	62,3	56,8	54,3	52,6	53,5	54,2	49,6	45,8	45,3	36	41,9
IC4	65,9	68	80,8	78,5	73,8	70,3	64,4	68,3	60,2	68	63	57,7	59	56,1	54,6	52,6	45,2	47,3	46,7	38,7	41,8
IC8	61,3	58,3	77,3	76,8	73,7	69,8	62,7	68,4	63,3	69,8	61,4	63,9	63,7	61	58,6	55,6	48,8	51,8	51,4	37	45,7
IC10	69,4	65	81,7	78,8	74,4	67,4	59,9	66,4	66,1	68,2	64	64,5	66,6	62	59,2	56,1	47,6	51,3	52,2	36	47,7
IC11	35,3	34,9	56,4	47,2	53,8	41,7	24,3	29,1	47,5	30,3	29,9	40,8	46,7	28	27,4	18,2	21,9	25,8	27,4	15,3	24,3
IC12	111,4	110,2	140,2	130,2	129,1	95,1	73,8	61,5	95,3	66,6	65,9	85	91,7	79,8	68,4	71,3	61	66	71	50,3	44,5
IC00020															56,7	51,8	42,9	45,5	44,2	39,3	40,4
IC6	60,1	56,4	74,6	72,3	70,7	68,8	56,7	56,5	63,1	60,4	57	54,9	58,5	51,2	50,3	46,2	38,8	43,8	45,6	38,6	41

Pas d'années complètes pour ces données (en 2015, d'octobre à décembre & en 2016, de janvier à septembre).

Evolution des concentrations de nitrates sur l'Ic



Les points IC2 (04171035), IC4 (04171037), IC8 (04171046), IC10 (04171048) et IC00020 (04171050) suivent globalement la même tendance, les concentrations moyennes de nitrates ont diminuées jusqu'en 2015, mais elles remontent toutes pour l'année 2016. Les concentrations moyennes de ces points varient de 48 mg/L à 24 mg/L en 2016. Les concentrations en nitrates au point IC6 (04171120) sont légèrement plus faibles que les concentrations aux points précédents jusqu'en 2014.

En 2016, les concentrations à ces différents points ont une moyenne de 41 mg/L, alors que la moyenne de 2015 affichait 36 mg/L.

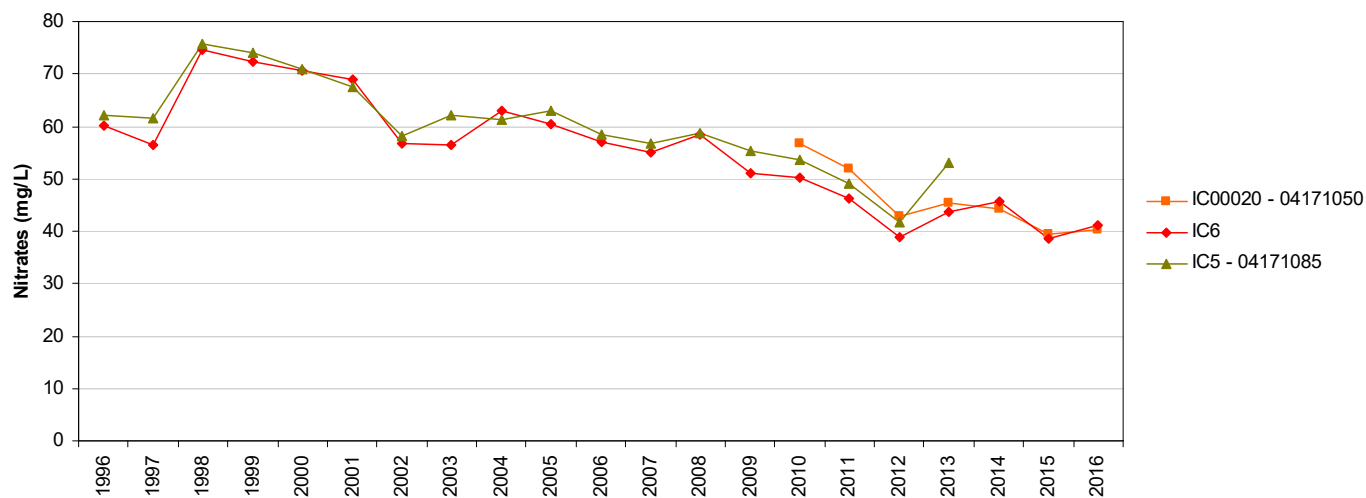
Le point IC11, quant à lui à des concentrations moyennes plus basses que les autres points de prélèvements, concentration moyenne en 2016 de 24,3 mg/L. Ce point est situé en aval des étangs de Lantic (facteur d'abattement).

A contrario, le point IC12 (04171110), la Ville Serho, était nettement au dessus des moyennes de concentration en nitrates, jusqu'en 2015 il dépassait les 50 mg/L. Mais pour l'année 2016, la moyenne des concentrations en nitrates atteint 44,5 mg/L.

Les prélèvements aux niveaux des points IC2, IC4, IC8, IC10, IC11 et IC13 ont été arrêtés fin 2014 puis repris d'octobre 2015 à septembre 2016 afin de construire l'arbre des flux de nitrates.

7. Evolution globale des points sur la masse d'eau IC en nitrates (IC5 - IC00020 - IC6)

Evolution des concentrations de nitrates sur l'Ic



Sur la période donnée (1996-2016), les moyennes de nitrates aux points IC00020, IC6 et IC5 suivent globalement la même tendance, une diminution des concentrations jusqu'à atteindre la limite de potabilisation (50 mg/L) en 2012.



Territoires & Environnements

CONTRAT TERRITORIAL IC ET COTIERS

« COMMUNICATION ET EDUCATION
A L'ENVIRONNEMENT »

Bilan 2016

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Programmes co- financés par



Les actions sont mises en œuvre par :

Isabelle IMBERT-CADIOU et Salomé MAHOT.

Commission de rattachement : « Éducation à l'environnement et politiques urbaines », présidée par Sylvie BOSSARD, Vice Présidente.

Animations scolaires

Découverte du bassin versant et des milieux associés au réseau hydrographique

L'opération « **les Enfants au Fil de l'Ic** » a été proposée par le SMEGA et l'association De la Source à la Mer aux écoles du bassin versant de l'Ic. Cette opération a débuté en 2004 avec 1 seule année d'interruption en 2010. Près de 5000 élèves ont ainsi pu bénéficier de ces animations.

L'organisation et la coordination de l'opération ont été assurées par Isabelle Imbert-Cadiou (réunions de préparation et de bilan avec les associations et la propriétaire, contacts avec les écoles, gestion des inscriptions, relations presse).

Les animations se sont déroulées au Moulin du Doualan au bord de l'Ic à Lantic chez Madame Véronique Jouano, comme les années passées, avec accueil des classes par les propriétaires du moulin.



En 2016, 136 élèves scolarisés dans les classes de 3 écoles (Binic école publique, Binic école Notre-Dame des Noës, Plélo école publique) sont venus au Moulin participer aux 6 demi-journées proposées.

Les enfants participaient à 2 animations sur une demi-journée :

- La découverte de la zone humide de la vallée, animation réalisée par l'association Bretagne Vivante,
- La découverte de la rivière, animation réalisée par l'AAPPMA de Saint-Brieuc-Quintin-Binic.

Les classes étaient également invitées à passer l'autre demi-journée avec les bénévoles de La Source à la Mer, pour une balade de découverte de la vallée autour du Moulin. Elle leur a permis d'aborder les notions de bassin versant, de continuité écologique et de paysage.

Les classes étaient invitées à déjeuner sur place.



Démarche « Jardiner au naturel »



Voir développement dans Annexe commune.

Site internet

Mise à jour hebdomadaire : mise en ligne d'article(s) sur l'activité du SMEGA, des SAGE, ou des partenaires.

Voir développement dans Annexe commune.

Décomposition des jours

	Technicien SMEGA		Nombre de jours
Ic et côtiers	Isabelle IMBERT-CADIOU	EE, sensibilisation et communication	4
		Démarche JAN	4
	Salomé MAHOT	communication	1
Total			9



Territoires & Environnements

CONTRAT TERRITORIAL IC ET COTIERS
VOLET ESPACES PUBLICS

BILAN 2016

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Programme co- financé par



Les actions sont mises en œuvre par :

Isabelle IMBERT-CADIOU, Salomé MAHOT et Aurore CUIILLERIER.

Commission de rattachement : « Éducation à l'environnement et politiques urbaines », présidée par Sylvie BOSSARD

1. Charte communale et intercommunale

Engagements dans la charte communale et intercommunale pour une gestion durable de l'eau en 2016

La charte pour une gestion durable de l'eau formalise l'engagement des communes et des communautés de communes sur 3 volets :

1. Entretien des espaces communaux
2. Milieux
3. Gestion durable de l'eau dans les bâtiments communaux.

En 2016, 5 nouvelles communes et 1 communauté de commune ont signé cet engagement, ce qui porte le nombre total de signataires à **65 communes** (sur 72 suite aux fusions) **et 10 communautés de communes** sur l'ensemble du périmètre du SMEGA (voir carte en annexe). Les communes du bassin versant de l'Ic ayant déjà signé la charte, il n'y a pas eu de changement en 2016 sur ce secteur.

Formations et visites à l'intention des élus et des agents communaux (2 jours)

1 visite de deux cimetières de la baie de Saint-Brieuc (le cimetière paysager d'Yffiniac et le cimetière de Langueux près de Saint-Illan) a été organisée en mai. Ces deux cimetières sont en zéro phyto, et présentent des aménagements différents. Ils sont intéressants à voir à titre d'exemples pour le matériel d'entretien utilisé, mais aussi pour donner des idées en termes d'aménagements, que ce soit sur un cimetière existant ou pour la création d'une extension par exemple.

7 élus et 4 agents du territoire concerné par l'Ic (Binic-Etables-sur-Mer, Plélo, Plerneuf, Plouvara) ont participé à cette visite. Les échanges ont permis aux agents et élus présents de répondre à leurs attentes en termes d'entretien de ces espaces sensibles. Certaines communes ont profité du déplacement pour aller ensuite visiter le cimetière enherbé de Binic.

Le format des visites, sur une demi-journée, semble mieux convenir à la présence des élus municipaux. Une réflexion est menée pour proposer plus de visites en 2017, sur des thèmes qui ont pu être abordés en formation d'une journée, de façon à équilibrer plus le public entre élus et agents.

Évaluation des 3 volets de la charte communale en 2016 (3 jours)

La commune d'Etables-sur-Mer a été évaluée en février 2016 et maintient son niveau zéro phyto. Pour rappel, elle avait reçu le trophée de la Région en 2011.

La fusion avec la commune de Binic en 2016 a entraîné une réorganisation interne des services. Les objectifs zéro phyto restent toutefois d'actualité pour la partie d'Etables, la partie de Binic ayant des pratiques proches (celle-ci sera évaluée en 2017) mais utilisant encore des produits antimousse sur certains trottoirs en 2016. Reste également le problème de l'entretien des cales de mise à l'eau pour les communes dotées d'un port et qui devront en 2017 trouver une solution efficace de lutte contre les mousses qui s'y développent (la solution de l'eau à haute pression est testée par Binic depuis la dernière évaluation en 2015).

Par ailleurs, la commune de Binic a mis en place un enherbement sur son cimetière depuis fin 2015. Le résultat est très convaincant. La commune a bien informé la population en amont du projet et le dispositif a été bien reçu. Il est pris en exemple pour les autres communes qui souhaitent aller vers ce type d'aménagement. La commune a beaucoup communiqué sur ce projet auprès de la population (bulletin, panneau dans le cimetière, également en zéro phyto et doté du panneau du SMEGA).

Accompagnement technique des communes (10 jours)

L'accompagnement technique des communes s'est poursuivi en 2016 sur rendez-vous avec les services techniques et/ou les élus, à leur demande, ou par conseil téléphonique. En majorité, les sujets abordés sont liés au désherbage (produits autorisés ou pas, matériel...).

L'évolution de la réglementation au 1^{er} janvier 2017 (Loi Labbé) a engendré des questions notamment sur l'entretien des espaces particuliers (cimetières, terrains de foot, boudromes...). Des questions sur les types d'aménagements pour faciliter l'entretien ou les plantes à favoriser pour limiter le temps de travail sur les massifs sont toujours posées. Des conseils sur la gestion de certaines plantes invasives font également leur apparition, suite aux formations proposées par le SMEGA en mai 2016.

En plus des échanges téléphoniques, pour lesquels un outil de suivi est actuellement en cours d'élaboration, dix rencontres ont ainsi eu lieu sur l'ensemble du périmètre, dont 1 sur le bassin versant de l'Ic auprès de la commune de Saint-Quay-Portrieux.

Des échanges informels ont aussi lieu lors de réunions départementales ou régionales ayant trait à l'évolution des pratiques des collectivités (colloques, visites régionales et rendez-vous territoriaux avec la FREDON, visites de communes organisées par BRUDED, rencontres techniques et comités départementaux pour l'Embellissement...).

Le temps d'accompagnement comprend aussi les recherches techniques et veilles juridiques, ainsi que la participation aux groupes de travail de l'ATBVB.

Par ailleurs, un travail de recensement des sites à plantes invasives a débuté en 2016, avec pour objectif de sensibiliser les communes aux méthodes d'entretien et de gestion, et de les inciter à renseigner la carte spécifique présente dans les outils de la charte communale.

2. Matériel de désherbage alternatif (3 jours)

Les communes et les communautés de communes du territoire adaptent progressivement leur équipement en matériel de désherbage alternatif. Les matériels utilisés par les communes peuvent être des désherbeurs thermiques à flamme, des désherbeurs à la vapeur, des balayeuses, des sabots rotatifs, des broyeurs de végétaux... **La tendance pour l'achat de matériel de désherbage mécanique se confirme.** Une mise à jour de la liste des équipements des communes sera faite en 2017, suite notamment aux évaluations qui seront réalisées.

Il n'y a pas eu de journée de démonstration organisée sur le secteur de l'Ic en 2016, mais la visite des cimetières de Languieux et Yffiniac (voir point 1) a permis aux élus et agents de voir du matériel d'entretien adapté à ces espaces.

Le SMEGA reste à disposition des communes souhaitant avoir des renseignements sur du matériel spécifique et faire des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région (information sur la démarche, le matériel éligible...).

3. Sensibilisation des habitants aux pratiques communales de réduction d'usage des produits de synthèse (2 jours)

Le panneau réalisé par le SMEGA en automne 2015, et diffusé à 29 exemplaires, a été réédité en automne 2016 à 20 exemplaires.

La commune de Saint-Quay-Portrieux, qui sera évaluée en 2017, n'utilise plus de produits phytosanitaires dans ses cimetières depuis 2016 et pourra donc installer ces panneaux.



50% des cimetières du bassin versant de l'Ic sont ainsi en zéro phyto.

4. Embellissement des communes (3 jours)

L'accompagnement des communes mis en place depuis 2015 par le Département dans le cadre de la démarche « **Les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au naturel** » s'est poursuivi en 2016 avec un temps d'échange renforcé entre les communes, le département et le SMEGA sur le thème de l'embellissement communal en lien notamment avec l'évolution des pratiques d'entretien vers le zéro phyto et la gestion différenciée (le Pays Touristique de Saint-Brieuc ne participant plus à cette démarche).

Les communes d'Etables-sur-Mer et de Plouvara ont ainsi été rencontrées au mois de juillet pour le bassin versant de l'Ic.

Le SMEGA a aussi participé en 2016 au comité technique du Département en avril, à la commission départementale de juin et aux rencontres techniques départementales en novembre sur le thème de l'arbre dans la ville.

Un échange s'est développé plus particulièrement avec le Département en 2016 afin de répartir au mieux le rôle de chacun dans l'accompagnement des communes. Cet échange sera proposé à plus grande échelle en 2017 au sein du groupe JEVI de l'ATBVB.

Cela a permis d'optimiser les apports techniques proposés aux communes, notamment sur les thèmes à aborder et la façon de les traiter.

Un même thème pourra par exemple être présenté en conférence avec le Département, et faire l'objet de visites de terrain avec les bassins versants. Autre exemple : des thèmes traitant plus de la partie technique paysagère pourront être pris en charge par le Département, et les bassins versants approfondir les aspects Entretien et aménagement des espaces.

Du temps de coordination, de mise à jour des bases de données et des tableaux de suivi est inclus dans chacune des actions mises en œuvre.

Ic – volet Espaces Publics

Répartition des jours par agent :

	Technicien SMEGA	Nombre de jours
Ic et côtiers	Isabelle IMBERT-CADIOU	8
	Salomé MAHOT et Aurore CUILLERIER	15
Total		23

A noter que le poste de technicien environnement n'a pas couvert un temps plein cette année en raison du congé maternité de Salomé Mahot.

Répartition du poste sur l'année :

Aurore CUILLERIER du 7 janvier au 24 juin 2016 : 1 ETP

Salomé Mahot du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016 : 0.80 ETP



Territoires & Environnements

CONTRATS TERRITORIAUX
GRAND TRIEUX & IC ET COTIERS
VOLET PRODUITS LOCAUX

Bilan 2016

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



*Les actions sont mises en œuvre par : Isabelle IMBERT-CADIOU et Erika PALUSKIEWICZ (stagiaire).
Commission de rattachement : « Éducation à l'environnement et politiques urbaines », présidée par Sylvie BOSSARD, Vice Présidente.*

Dans le cadre de son projet de territoire 2011-2015 défini en 2010, le SMEGA a souhaité développer la valorisation des produits agricoles locaux issus d'exploitations à faible impact sur l'environnement (bio et non bio) pour la restauration collective.

Les élus du SMEGA ont souhaité positionner la structure comme facilitateur des échanges, et non se substituer aux acteurs déjà en place. Le but est d'assurer le rôle d'interface entre les collectivités et les producteurs aux côtés de ses partenaires, pour animer ce projet à l'échelle du territoire en associant et en rassemblant les acteurs concernés. La mise en place d'une telle démarche permet en outre de clarifier le rôle de chacun.

Le SMEGA accompagne les communes dans cette démarche à travers la charte communale et intercommunale pour une gestion durable de l'eau, en mettant en place une veille de terrain entre les différents acteurs.

Groupes de travail

Le SMEGA poursuit sa participation au groupe de travail et de réflexion développé par le Pays de Saint-Brieuc dans le cadre du volet économique du Plan Algues Vertes (2 comités de pilotage en 2016).

Il participe également à des journées spécifiques comme les Assises de la Vente Directe organisées par le FRCIVAM sur « Les stratégies alimentaires territoriales » ou le séminaire du réseau Cohérence sur « le Porc Durable ».

La participation à ces journées permet de rester en contact avec l'actualité et les réflexions menées par les partenaires et de pouvoir transmettre ces informations aux communes et/ou producteurs intéressés par les démarches d'introduction de produits locaux en restauration collective.

Expérimentation

C'est dans le cadre du séminaire de Cohérence en février 2016 que le projet sur une expérimentation sur « La culinarité du porc sur paille en restauration collective » a émergé lors d'un échange avec Thierry Marion, cuisinier-formateur (intervenant des formations proposées par le SMEGA en 2013 avec la MAB22).

Rôle du SMEGA : Mise en relation de Thierry MARION, cuisinier-formateur, Norbert Lesné, producteur de porc sur paille sur la commune de Plélo, Denis Follet, adjoint de la commune de Plélo, Jérôme Durant et Didier Guérin, cuisiniers de la commune de Plélo, Hélène Huet et Anne-Cécile Verger du Pays de Saint-Brieuc, Loïc Sorin de la Cité du Goût et des Saveurs.

L'expérimentation doit permettre de tester des techniques culinaires en restauration collective permettant de valoriser au mieux cette viande de porc issue du cahier des charges Porc sur Paille de Cohérence, un peu plus chère à l'achat et de meilleure qualité. Les techniques de cuisson traditionnelles ne doivent pas aboutir à un amoindrissement de la qualité gustative de cette viande pour les convives alors que la collectivité investit un peu plus pour de la qualité. C'est pourquoi il est important d'aller vers de l'expérimentation sur les aspects de la préparation et de la cuisson de la viande.

Le Pays de Saint-Brieuc a proposé 1 journée de formation en 2016 dans le cadre du volet économique du Plan Algues Vertes, avec différents prestataires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat – Cité du Goût et des Saveurs), en lien avec le projet précité. La commune de Plélo a participé à cette formation.

L'association Cohérence a monté un dossier de demande de subvention auprès de différents organismes (Fondation de France, DRAAF dans le cadre du Plan National de l'Alimentation) pour mener à bien cette expérimentation. Le dossier a été retenu par la DRAAF pour un financement de 1 an en 2017. Si l'association peut trouver un prolongement à ce financement, et en fonction des résultats obtenus lors de cette première année d'expérimentation, d'autres communes du secteur pourront être associées.

Relais d'information

Le SMEGA reste également relais d'information auprès des communes et cuisiniers pour les visites organisées par les partenaires institutionnels et associatifs comme Initiative Bio Bretagne dans le cadre du développement de la part des produits locaux en restauration collective.

Décomposition des jours

	Technicien SMEGA	Nombre de jours
Grand Trieux	Isabelle IMBERT-CADIOU	6
Ic et côtiers	Isabelle IMBERT-CADIOU	5
Total		11